

REPUBLIQUE DU MALI

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INSTAT)

RECENSEMENT GÉNÉRAL DES UNITÉS
ÉCONOMIQUES (RGUE)

Mars 2023

**RAPPORT D'ANALYSE DES DONNÉES
DU DENOMBREMENT**



PREFACE

(Recensement Général des Unités Economiques -RGUE)

La mutation profonde du tissu économique international et national au cours de ces dernières années, accentuée par l'évolution technologique fulgurante, a conduit à la révision et à l'adoption de nouvelles normes internationales dans plusieurs domaines dont celui des statistiques. En vue de respecter les règles établies en la matière et pour des raisons de comparabilité des économies, il s'est avéré nécessaire de réviser le système d'informations sur les statistiques d'entreprises au Mali et d'actualiser les agrégats macroéconomiques, notamment le Produit Intérieur Brut (PIB) et les indicateurs conjoncturels et structurels.

C'est dans ce cadre que s'inscrit la réalisation du Recensement Général des Unités Economiques (RGUE), ce, conformément à la mise en œuvre du Schéma Directeur de la Statistique (SDS) qui revêt un intérêt particulier pour le Gouvernement de la République du Mali.

Premier du genre au Mali, le RGUE est une opération statistique d'envergure nationale qui vise à répertorier toutes les unités économiques formelles et informelles exerçant des activités de production, de vente ou de service sur le territoire national. Il cible également les ONG et d'autres institutions sans but lucratif opérant au Mali. Il permet de disposer d'une gamme importante d'informations fiables sur la structure de l'activité économique jusqu'au niveau géographique le plus fin. Pour ce faire, une approche méthodologique géolocalisée avec un recours important aux technologies modernes a été utilisée. Il s'agit, notamment, des outils du Système d'Information Géographique (SIG) pour la production cartographique et des tablettes avec l'application informatique de collecte numérique de données.

Le RGUE s'est déroulé en deux phases : (i) la cartographie des zones de recensement et du repérage des unités économiques et (ii) le dénombrement des unités économiques repérées.

Réalisée en 2019, la première phase a permis d'avoir une vue d'ensemble sur la localisation géographique des unités économiques sur le territoire national et de disposer des données cartographiques nécessaires à la mise en place d'une base SIG des unités économiques.

Quant à la seconde, elle a consisté à faire un dénombrement exhaustif des unités économiques en vue de compléter et de consolider la base des données constituée à partir des résultats de la première phase. Lesdits résultats serviront, entre autres, à actualiser les indicateurs macroéconomiques pertinents et à dessiner le profil économique et sectoriel de chaque région et de chacune des autres circonscriptions administratives, en lien avec les besoins et les potentialités de chaque zone.

Les Unités Economiques recensées sont au nombre de 290 011 majoritairement constituées d'entreprises individuelles avec une forte proportion d'informelles. La formalisation de ces unités et leur encadrement contribueront à résoudre l'épineux problème de chômage des jeunes.

Au nom du Gouvernement du Mali, je voudrais témoigner toute notre reconnaissance et adresser nos sincères remerciements à la Banque mondiale et la Banque Africaine de Développement pour leur appui financier et à l'Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT) pour son appui technique.

J'adresse mes vives félicitations à tous les acteurs nationaux qui ont contribué à la réussite de l'opération. Mes encouragements s'adressent également à la Direction Générale de l'INSTAT qui a fait preuve de dévouement et de professionnalisme pour le succès de l'opération.



Le Ministre de l'Economie et des Finances


Alousséni SANOU
Chevalier de l'Ordre National

AVANT-PROPOS

Les changements structurels de l'économie mondiale ont conduit à une mutation profonde du tissu économique au cours de ces dernières années eu égard à l'évolution technologique et des relations entre les branches d'activités. Ce progrès de la théorie et du phénomène économique a rendu incontournable la révision et l'adoption de nouvelles normes internationales dans plusieurs domaines.

En vue de corriger ce déphasage par rapport à l'évolution actuelle du contexte socioéconomique national et international, il s'est avéré nécessaire de disposer des informations fiables sur la structure de l'activité économique. Le Recensement Général des Unités Economiques (RGUE) s'inscrit dans ce cadre conformément à la mise en œuvre du Schéma Directeur de la Statistique (SDS) qui revêt un intérêt particulier pour le Gouvernement de la République du Mali.

Le RGUE est une opération statistique qui vise à répertorier toutes les unités économiques formelles et informelles du pays pour la production d'informations statistiques nécessaires à la prise de décision. A cet effet, il permet d'améliorer de façon significative le système d'informations actuel sur les statistiques d'entreprises au Mali et d'actualiser les agrégats macroéconomiques, notamment le produit intérieur brut (PIB), et la mise à jour des indicateurs conjoncturels.

Premier du genre au Mali, le RGUE est une opération d'envergure qui se déroule en deux phases :

- ✓ la cartographie des zones de recensement et du repérage des unités économiques ;
- ✓ le dénombrement des unités économiques repérées.

La première phase a été réalisée en 2019 grâce à l'accompagnement financier de la Banque Mondiale, à travers le Projet d'Amélioration du Système Statistique National du Mali (PASSNM) et l'appui technique d'AFRISTAT. Elle a permis d'avoir une vue d'ensemble sur la localisation géographique des unités économiques sur le territoire national et de disposer les données cartographiques nécessaires à la mise en place d'une base SIG des unités économiques.

Quant à la phase de dénombrement, elle consiste à faire un dénombrement exhaustif des unités économiques exerçant sur l'ensemble du territoire malien en vue de compléter et de consolider la base des données sur les statistiques d'entreprises constituée à partir des résultats de la première phase. Ces résultats consolidés serviront, entre autres, à actualiser les indicateurs macroéconomiques pertinents, notamment le produit intérieur brut (PIB) et à dessiner le profil économique de chaque région et de chacune des autres circonscriptions administratives.

C'est pourquoi, l'INSTAT, avec l'appui financier de la Banque mondiale et de la Banque Africaine de Développement (BAD) et l'assistance technique d'AFRISTAT, a décidé de réaliser cette ultime phase du RGUE. Dans ce sillage, la collecte des données s'est déroulée sur une période de trois (03) mois, allant de décembre 2021 à février 2022. Elle a nécessité le déploiement de près de huit cent (800) agents.

Ce document s'efforce à faire le point de la démarche méthodologique de mise en œuvre du dénombrement, des travaux préparatoires à la codification et au traitement des données collectées en passant par le déroulement du recensement pilote. Il présente également les principaux résultats qui ont trait aux divers aspects liés essentiellement à l'exercice des activités des unités économiques et à leur gestion.

Au regard des résultats engrangés, il me plaît de rendre hommage à tous ceux qui ont directement et indirectement participé à la réussite de la phase dénombrement du RGUE. Il s'agit des autorités du pays, des partenaires financiers, notamment la Banque mondiale et la Banque Africaine de Développement. Je voudrais exprimer ma gratitude à AFRISTAT pour son appui technique à la réussite de cette opération à travers l'expert Frédéric Roland NGAMPANA en charge des statistiques d'entreprises.

Ma profonde reconnaissance à M. Bakeglé SEBIBA, assistant technique international pour son accompagnement sans faille tout au long des travaux des deux phases du RGUE. Ces résultats appréciables obtenus sont le couronnement réussi des efforts inestimables que vous avez déployés.

Enfin, mes sincères remerciements à tout le personnel, notamment les enquêteurs, les chefs d'équipe, les contrôleurs et les superviseurs pour les efforts consentis de même qu'à mes collaborateurs pour leur dévouement.

Comme le dit un adage : « Toute œuvre humaine est imparfaite ». Ce document demeure perfectible. Par conséquent, vos observations, vos suggestions et vos critiques permettront d'améliorer le contenu du présent rapport.

LE DIRECTEUR GENERAL

Dr Arouna SOUGANE
Chevalier de l'Ordre National

I. TABLE DES MATIERES

PREFACE	I
AVANT-PROPOS	II
LISTE DES TABLEAUX	VII
LISTE DES GRAPHIQUES	VIII
LISTE DE SCHEMA ET CARTE	VIII
LISTE DES ANNEXES	IX
SIGLES ET ABREVIATIONS	XI
RESUME EXECUTIF	XII
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I : METHODOLOGIE DU DENOMBREMENT DU RGUE	3
1.1. Travaux préparatoires.....	3
1.1.1. Elaboration des documents techniques et des outils de collecte	3
1.1.2. Réalisation du recensement pilote.....	5
1.1.3. Actualisation des fonds de cartes.....	6
1.1.4. Découpage du territoire en Zone de recensement (ZR)	7
1.1.5. Codification et implémentation du fichier des rues sur les tablettes	8
1.1.6. Elaboration et impression des cartes du personnel de terrain	9
1.1.7. Formation des formateurs	9
1.1.8. Recrutement des agents de terrain	11
1.1.9. Formation du personnel de terrain.....	12
1.2. Stratégies de déploiement des agents sur le terrain	13
1.2.1. Organisation du personnel de terrain	13
1.2.2. Equipement du personnel de terrain	16
1.2.3. Communication et sensibilisation.....	17
1.2.4. Lancement de la collecte sur le terrain	17
1.2.5. Suivi de la collecte des données (Supervision, Contrôle de qualité).....	18
1.2.6. Transmission des données.....	19
1.3. Traitement des données	21
1.3.1. Codification des activités	21
1.3.2. Apurement et tabulation	21
1.3.3. Consolidation de la base géolocalisée des unités économiques.....	22
CHAPITRE II : COUVERTURE DES UNITES ECONOMIQUES	23
2.1. Résultat de la collecte au niveau national	23
2.2. Résultat de la collecte au niveau régional.....	23
2.3. Résultat de la collecte selon le milieu de résidence	24

CHAPITRE III : CARACTERISTIQUES DES UNITES ECONOMIQUES DENOMBREES ...	26
3.1. Répartition des unités économiques par région.....	26
3.2. Types d'unités économiques	27
3.3. Statut des unités économiques.....	29
3.4. Répartition des unités économiques par secteurs et branches d'activités	29
3.5. Forme d'exploitation des unités économiques.....	30
3.6. Classification des unités économiques par tranche d'âge	31
3.7. Forme juridique des unités économiques	33
3.8. Situation administrative des unités économiques.....	33
CHAPITRE IV : SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DES UNITES ECONOMIQUES	35
4.1. Répartition du capital social des sociétés.....	35
4.2. Classification des unités économiques selon le chiffre d'affaires	36
4.2.1. Chiffre d'affaires selon les régions administratives	37
4.2.2. Chiffre d'affaires selon la forme d'exploitation.....	37
4.2.3. Chiffre d'affaires selon le statut juridique	38
4.2.4. Chiffre d'affaires selon le secteur d'activité	39
4.3. Financement des unités économiques.....	40
4.3.1. Besoin de financement	41
4.3.2. Sollicitations et sources de financement	41
4.3.3. Difficultés de financement	42
4.4. Emploi au sein des unités économiques.....	44
4.4.1. Emploi selon les secteurs et les branches d'activités	45
4.4.2. Répartition des UE par tranche d'effectifs employés.....	47
4.4.3. Emploi selon la forme d'exploitation.....	48
4.4.4. Emploi selon le sexe.....	48
4.4.5. Emploi selon la catégorie socioprofessionnelle	49
4.4.6. Statut de l'emploi du personnel	50
4.4.7. Obstacles à l'entrepreneuriat féminin	52
4.4.8. Recrutement du personnel dans les unités économiques.....	54
4.4.8.1. Critères de recrutement.....	54
4.4.8.2. Difficultés liées au recrutement	56
CHAPITRE V : CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES DES DIRIGEANTS DES UNITES ECONOMIQUES	57
5.1. Répartition des dirigeants selon le sexe	57
5.2. Répartition des dirigeants par tranche d'âge	57
5.3. Répartition des dirigeants selon le niveau d'instruction.....	58

5.4.	Répartition des dirigeants selon la nationalité	60
CHAPITRE VI : UTILISATION DES TECHNOLOGIES DE INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION TIC PAR LES UNITES ECONOMIQUES		61
6.1.	Utilisation de matériel TIC.....	61
6.2.	Emploi des spécialistes en TIC au sein des UE.....	62
6.3.	Accès à l'internet selon la forme d'exploitation.....	63
CHAPITRE VII : ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES.....		65
7.1.	Appréciation de l'évolution de l'activité des unités économiques	65
7.2.	Appréciation du climat des affaires au Mali.....	65
CHAPITRE VIII : GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DEMARCHE QUALITE.....		67
8.1.	Production des déchets et des nuisances sonores	67
8.2.	Méthode de gestion des déchets produits	68
8.3.	Réalisation d'étude d'impact et d'audit environnemental	69
8.4.	Adoption de la démarche qualité	70
DIFFICULTES RENCONTREES ET LES ENSEIGNEMENTS TIRES.....		71
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....		73

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Nombre de ZR par région	8
Tableau 2: Répartition des candidats par région selon les différentes phases de sélection	12
Tableau 3 : Effectif global et pourcentage des unités visités	23
Tableau 4 : Résultat de la collecte au niveau régional selon les modalités de réponse	24
Tableau 5 : Répartition des unités économiques dénombrées par type au niveau national	27
Tableau 6 : Répartition des unités économiques dénombrées par type et par région.....	27
Tableau 7 : Statut d'unités économiques dénombrées par type d'unités	29
Tableau 8 : Répartition des unités économiques par secteur d'activités	30
Tableau 9 : Formalité d'exploitation d'activités des entreprises au niveau national	31
Tableau 10 : Formalité d'exploitation d'activités des entreprises par secteur d'activités	31
Tableau 11 : Répartition des UE dénombrées selon la tranche d'âge	32
Tableau 12 : Catégorie juridique des entreprises par secteur d'activités.....	33
Tableau 13 : Répartition des unités principales et uniques dénombrées par région possédant au moins un numéro administratif	34
Tableau 14 : Évolution de la répartition des sociétés selon le statut du détenteur du capital social	36
Tableau 15 : Répartition des parts des femmes dans le capital social à la création des sociétés	36
Tableau 16 : Répartition des UE dénombrées selon les tranches de chiffre d'affaires	37
Tableau 17 : Répartition des UE dénombrées selon la tranche du CA par forme d'exploitation en 2019 (%).....	38
Tableau 18 : Répartition des UE dénombrées selon la tranche du CA par forme d'exploitation en 2020 (%).....	38
Tableau 19 : Répartition des UE par tranche de CA selon le secteur d'activité en 2019.....	39
Tableau 20 : Répartition des UE par tranche de CA selon le secteur d'activité en 2020.....	40
Tableau 21 : Demande de prêt auprès d'une institution financière au cours des deux (02) dernières années par formalité d'exploitation	41
Tableau 22 : Raison de non obtention du prêt auprès d'une institution financière au cours des deux (02) dernières années	43
Tableau 23 : Evolution de l'emploi total entre 2019 et 2020 par région.....	45
Tableau 24 : Evolution de l'effectif employé total de 2019 à 2020 par branches d'activités.....	47
Tableau 25 : Effectifs employés par tranche en 2019 et en 2020.....	48
Tableau 26 : Evolution de l'emploi total de 2019 à 2020 par forme d'exploitation	48
Tableau 27 : Emploi total informel dans les entreprises par tranche d'effectif en 2019 et 2020	49
Tableau 28 : Emploi total formel dans les entreprises par tranche d'effectif en 2019 et 2020.....	49
Tableau 29 : Répartition des UE formelles par tranche d'effectif employé selon la catégorie socioprofessionnelle et le sexe.....	50
Tableau 30 : Statut de l'emploi du personnel dans les UE selon la forme d'exploitation en 2019 et 2020	51
Tableau 31 : Statut de l'emploi du personnel dans les UE selon le secteur d'activité en 2019 et 2020	51
Tableau 32 : Obstacles à l'entrepreneuriat féminin au Mali	53
Tableau 33 : Critère de recrutement du personnel qualifié au sein des UE en %.....	55
Tableau 34 : Difficulté de recrutement du personnel qualifié	56
Tableau 35 : Forme d'exploitation selon le niveau d'instruction du dirigeant	59
Tableau 36 : Nationalité du dirigeant par sexe.....	60
Tableau 37 : Type d'outils TIC	62
Tableau 38 : Domaine d'emploi en TIC au niveau national	63
Tableau 39 : Accès à internet par forme d'exploitation	64
Tableau 40 : Raison du mauvais environnement des affaires au Mali	66
Tableau 41 : Type de déchets.....	68

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1: Les UE dénombrées selon le milieu de résidence en %.....	25
Graphique 2: Types d'unités économiques par milieu de résidence	28
Graphique 3: Répartition des sociétés selon le statut du détenteur du capital social à la	35
Graphique 4: Evolution de la répartition des UE par tranche de CA selon le statut juridique.....	39
Graphique 5: Sources de financement des UE	42
Graphique 6: Raison de non obtention du prêt par formalité d'exploitation	44
Graphique 7: Effectif total des employés en 2019 et 2020	44
Graphique 8: Répartition des effectifs employés par branche d'activités en 2019 et 2020.....	46
Graphique 9: Existence des obstacles à l'entrepreneuriat féminin au Mali en %	52
Graphique 10: Répartition des UE ayant accordées le score le plus élevé aux critères de recrutement selon le secteur d'activité.....	55
Graphique 11: Répartition des dirigeants des UE selon le sexe en %	57
Graphique 12: Répartition des dirigeants par tranche d'âge en %	58
Graphique 13: Répartition des dirigeants selon le niveau d'instruction en %.....	58
Graphique 14: Utilisation des outils informatiques ou de télécommunication en %	61
Graphique 15: Emploi des spécialistes en TIC en %	62
Graphique 16: Appréciation de l'évolution de l'activité dans le secteur en %.....	65
Graphique 17: Appréciation de l'environnement des affaires au Mali en %	66
Graphique 18: Production des déchets.....	67
Graphique 19: Production des nuisances sonores	67
Graphique 20: Méthodes de gestions des déchets solides.....	69
Graphique 21: Méthodes de gestions des déchets liquides.....	69
Graphique 22: Réalisation d'étude d'impact environnemental par les UE en %.....	69
Graphique 23: Réalisation audit environnemental par les UE en %	70
Graphique 24: Adoption de la démarche qualité en %	7070

LISTE DE SCHEMA ET CARTE

Schéma: Transmission des données	20
Carte: Répartition des UE par région	26

LISTE DES ANNEXES

A 1: Couverture des unités économiques dénombrées par cercle	I
A 2: Formalité d'exploitation des UE au niveau national	IV
A 3: Formalité d'exploitation des UE par région	IV
A 4: Formalité d'exploitation des UE par milieu de résidence	V
A 5: Age des UE par région	V
A 6: Age des UE par milieu de résidence	VI
A 7: Age des UE par secteur d'activités	VI
A 8: Age des UE par branche d'activités	VII
A 9: Age des UE par formalité d'exploitation.....	VIII
A 10: Catégorie juridique des UE au niveau national.....	VIII
A 11: Catégorie juridique des entreprises par région	IX
A 12: Catégorie juridique des entreprises par branche d'activités	X
A 13: Catégorie juridique des entreprises par secteur d'activités	XI
A 14: Répartition des UE dénombrées selon les tranches de chiffre d'affaires par région en 2019.....	XI
A 15: Répartition des UE dénombrées selon les tranches de chiffre d'affaires par région en 2020.....	XII
A 16: Répartition des sociétés selon le statut du détenteur du capital social actuel	XIII
A 17: Répartition des sociétés par sexe selon les détenteurs du capital social à la création	XIII
A 18: Répartition des parts des femmes dans le capital social à la création des sociétés.....	XIV
A 19: Evolution de l'emploi total entre 2019 et 2020 par formalité d'exploitation.....	XIV
A 20: Emploi total dans les entreprises en 2019 et 2020	XIV
A 21: Evolution de l'emploi formel total entre 2019 et 2020 par région	XV
A 22: Evolution de l'emploi formel femme entre 2019 et 2020 par région.....	XV
A 23: Evolution de l'emploi malien total entre 2019 et 2020 par formalité d'exploitation	XVI
A 24: Evolution de l'emploi malien total entre 2019 et 2020 par branches d'activités	XVI
A 25: Emploi Personnel Permanent total dans les entreprises en 2019 et 2020	XVII
A 26: Emploi du personnel temporaire total dans les entreprises en 2019 et 2020	XVII
A 27: Critères pour le recrutement du personnel qualifié - Niveau de diplôme par secteur d'activités	XVIII
A 28: Difficulté de recrutement du personnel qualifié– Manque de personnel	XVIII
A 29: Difficulté de recrutement du personnel qualifié– Niveau de salaire proposé (très bas)	XVIII
A 30: Difficulté de recrutement du personnel qualifié par formalité d'exploitation.....	XIX
A 31: Type de groupe d'appartenance de l'entreprise	XIX
A 32: Type de groupe d'appartenance de l'entreprise par secteur d'activités	XIX
A 33: Appartenance de l'entreprise à une organisation patronale/association professionnelle/syndicat	XX
A 34: Appartenance de UE à une organisation patronale/association professionnelle/syndicat par secteur d'activités	XX
A 35: Demande de prêt auprès d'une institution financière au cours des deux (02) dernières années.....	XX
A 36: Demande de prêt auprès d'une institution financière au cours des deux (02) dernières années par secteur d'activités	XXI
A 37: Demande de prêt auprès des institutions bancaires nationales au cours des deux (02) dernières années par formalité d'exploitation	XXI
A 38: Demande de prêt auprès des institutions bancaires internationales au cours des deux (02) dernières années par formalité d'exploitation	XXII
A 39: Demande de prêt auprès des institutions de micro finances au cours des deux (02) dernières années par formalité d'exploitation	XXII
A 40: Obtention du prêt auprès d'une institution financière au cours des deux (02) dernières années.....	XXII
A 41: Obtention du prêt auprès d'une institution financière au cours des deux (02) dernières années par formalité d'exploitation.....	XXIII

A 42: Obtention du prêt auprès d'une institution financière au cours des deux (02) dernières années par secteur d'activités	XXIII
A 43: Raison de non obtention du prêt auprès d'une institution financière au cours des deux (02) dernières années	XXIV
A 44: Raison de non obtention du prêt - Dossier incomplet par formalité d'exploitation	XXIV
A 45: Raison de non obtention du prêt – Absence de garantie par formalité d'exploitation	XXV
A 46: Raison de non obtention du prêt – Taux d'intérêt trop élevé par formalité d'exploitation	XXV
A 47: Type d'outils TIC.....	XXV
A 48: Domaine d'emploi en TIC au niveau national	XXVI
A 49: Accès à internet.....	XXVI
A 50: Accès à internet par formalité d'exploitation.....	XXVII
A 51: Type de connexion.....	XXVII
A 52: Possession d'un site web par formalité d'exploitation.....	XXVIII
A 53: Quantité de déchets par mois.....	XXVIII
A 54: Obstacles à l'entrepreneuriat féminin au Mali	XXIX
A 55: Autres obstacles à l'entrepreneuriat féminin au Mali par formalité d'exploitation	XXIX
A 56: Age du dirigeant par sexe	XXX
A 57: Carte de couverture géographique de la collecte de données.....	XXXI
A 58: Carte de répartition des unités économiques par région selon la possession d'au moins un document administratif	XXXII
A 59: Carte de répartition des Unités économiques par région selon la forme d'exploitation.....	XXXIII
A 60: Carte de répartition des unités économiques par région selon le type d'unités économiques.....	XXXIV
EQUIPES DE GESTION DU DENOMBREMENT DU RGUE.....	XXXV

SIGLES ET ABBREVIATIONS

AFRISTAT : Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne

AR : Agent Recenseur

BM : Banque Mondiale

BOAD : Banque Ouest Africaine pour le Développement

CA : Chiffre d'Affaires

CE : Chef d'Equipe

DRPSIAP : Direction Régionale de la Planification, de la Statistique, de l'Informatique, de l'Aménagement et de la Population

DSF : Déclaration Statistique et Fiscale

INPS : Institut National de Prévoyance Sociale

INSTAT : Institut National de la Statistique

ISBL : Institutions Sans But Lucratif

NAEMA Rev1 : Nomenclature d'Activités des Etats Membres d'Afristat première révision

NCA : Non Classé Ailleurs

NIF : Numéro d'Identification Fiscale

NINA : Numéro d'Identification Nationale

ONG : Organisation Non Gouvernementale

PASSNM : Programme d'Appui au Système Statistique National du Mali

PIB : Produit Intérieur Brut

RGUE : Recensement Général des Unités économiques

SCN : Système de Comptabilité Nationale

SDS : Schéma Directeur de la Statistique

SIG : Système d'Information Géographique

SLPSIAP : Service local de la Planification, de la Statistique, de l'Informatique, de l'Aménagement et de la Population

TIC : Technologie de l'Information et de la Communication

UE : Unités Economiques

ZR : Zone de Recensement

ZRe : Zone de repérage

SYSCOHADA : Système Comptable pour l'Harmonisation en Afrique du Droits des Affaires

RESUME EXECUTIF

A l'instar de la première phase du RGUE réalisée en 2019, le Gouvernement du Mali, à travers l'INSTAT, a décidé de réaliser la deuxième et dernière phase sur la période 2021-2022 pour compléter et consolider la base des données sur les statistiques d'entreprises au Mali constituée à partir des résultats obtenus précédemment. Cette ultime phase, communément appelée la phase de dénombrement, consiste à faire un dénombrement exhaustif des unités économiques exerçant sur l'ensemble du territoire malien. Une opération statistique de telle envergure se déroule en plusieurs étapes dont celles de la conception, du recrutement, de la formation, de la collecte et de l'analyse des données.

La mise en œuvre de la phase de dénombrement a nécessité la mobilisation de ressources financière et humaine importantes avec un budget d'exécution estimée à environ 2,2 milliards FCFA et le déploiement de près de 800 agents de terrain sur toute l'étendue du territoire. Pour la bonne exécution de l'opération, une organisation de base est mise en place autour de nos dénombrements au niveau de chaque région. Au niveau central, une équipe technique avec en son sein un pool informatique, sous la conduite de la coordination, est chargée de veiller au bon déroulement des différentes étapes prévues. L'unité d'observation est l'établissement exerçant son activité sur le territoire national dans un local professionnel fixe avec quelques exceptions à raison de certaines spécificités. Deux types de support de collecte ont été utilisés, à savoir le questionnaire général en format électronique implémenté sur des tablettes et les support papier pour les questionnaires de structures pour les besoins spécifiques de la comptabilité nationale.

A l'issue de l'étape de collecte, il a été procédé au traitement de données ayant permis de corriger les incohérences et les incorrections décelées en vue de disposer d'une base de données qui s'y prête à l'analyse.

Ce faisant, l'essentiel des unités économiques, exerçant leurs activités sur le territoire national, ont été dénombrées. En effet, 309 572 UE réparties sur l'ensemble du pays ont été recensées dont 39% se situent dans le district de Bamako, 21% se localisent dans la région de Koulikoro et 15% dans la région de Sikasso. Cependant, il faut noter que sur le total des UE visitées, celles ayant entièrement répondu au questionnaire sont au nombre de 290 011 majoritairement constituées d'entreprises individuelles avec une part de 97% avec une forte proportion d'informelles. Les sociétés, composées essentiellement de SARL, représentent 2% de l'ensemble des UE dénombrées contre 1% pour les ISBL. Pour ce qui concerne l'actionnariat des sociétés, les privés maliens sont largement majoritaires aussi bien à la création qu'à la période de la collecte des données du dénombrement du RGUE respectivement avec 85% et 84%. Ce qui laisse entrevoir que la structure de la constitution du capital social des sociétés demeure quasiment intacte sur la même période. Il ressort également que les hommes sont les plus

nombreux actionnaires dans les sociétés et contrôlent l'entièreté des capitaux de 72% d'entre elles. En ne considérant que l'actionnariat féminin, on note que les maliennes se montrent plus dynamiques que les étrangères. Les femmes de nationalité malienne détiennent l'intégralité des capitaux de 12% des sociétés contre 1% pour les femmes d'autres nationalités.

L'environnement des UE au Mali est à dominante jeune avec près de 3/4 des UE dénombrées qui ont moins de 10 ans d'exercice d'activité lors de la collecte des données. Les dirigeants des UE sont tout autant jeunes avec plus de 80% d'entre eux dont l'âge est compris entre 20 et 50 ans. Aussi, faut-il préciser que les UE dirigées par les hommes représentent 86% du total recensé contre 14% pour les femmes. Ce qui conduit à évoquer la problématique d'obstacles à l'entreprenariat féminin qui est méconnue par une frange importante des UE, soit 77% de l'ensemble. Les raisons avancées sont essentiellement les contraintes socio- culturelles et les difficultés d'accès aux crédits.

Dans l'effectif des dirigeants des UE, ceux qui n'ont fréquenté que l'école coranique et l'enseignement primaire sont majoritaires avec respectivement 23% et 24%. Les dirigeants sans instruction représentent 19%. De plus, le paysage des UE est essentiellement marqué par les entreprises ayant engrangé moins d'un milliard FCFA de CA et un effectif inférieur à 200 employés avec une forte présence de celles de moins de 30 millions FCFA de CA et un effectif inférieur de 10 employés. En effet, cette dernière catégorie représente 96% des UE recensées.

S'agissant du montant du CA généré par l'ensemble des UE dénombrées au cours des années 2019 et 2020 réunies, il est de 134 157 milliards FCFA dont 64 568 milliards FCFA en 2020. Le commerce apparaît comme le secteur d'activité le plus dynamique avec un peu plus de 74% du CA total réalisé et 55% de l'effectif employé. Cependant, le secteur informel génère 86% du CA global. Bien qu'en nombre restreint, les UE générant un CA d'au moins un milliard FCFA y contribuent à hauteur de 98%. Quant à l'effectif du personnel des UE recensées, il est de 604 091 employés en 2020 dont 88% de permanents dans lequel les femmes représentent 15%. Dans le même registre, les UE qui éprouvent des difficultés de recrutement sont estimées à 8% du total dénombré parmi lesquelles 55% pensent que le manque de personnel qualifié sur le marché du travail en constitue le handicap majeur. Par rapport à la détention d'au moins un numéro administratif, il ressort que seulement 13% des UE déclarent en posséder. Relativement à l'élaboration des déclarations statistiques et fiscales (DSF), un peu plus de 46% des UE formelles s'en exécutent sur lesquels 69% élaborent leurs DSF selon le système normal. Toutefois, la culture d'appartenance à un groupe n'est pas répandue dans l'environnement des entreprises. En effet, seulement 1% des UE déclare appartenir à un groupe dont 7% ont opté pour les multinationaux. Il n'en demeure pas moins que les UE sont confrontées à des difficultés de financement dont les plus fréquemment citées sont l'absence de garantie et les taux d'intérêt trop élevés. Seulement 5% des UE

dénombrées ont sollicité des prêts auprès d'institutions financières dont 70% auprès des institutions des microfinances et 25% au niveau des banques nationales. En ce qui concerne l'utilisation des matériels TIC, 20% des UE l'ont confirmée et leur préférence porte plus sur le smartphone. De toute évidence, l'accès à internet est plus à la portée des UE formelles.

Du point de vue de l'appréciation de l'évolution de l'activité des unités économiques dénombrées au moment de la collecte des données, plus de 60% d'entre elles sont satisfaites contre 36% d'insatisfaits en lien principalement avec les difficultés d'accès aux matières premières et l'effet COVID -19. Néanmoins, les UE ont majoritairement jugé le climat des affaires favorable. En revanche, 30% des UE ne l'estiment pas favorable à cause de la crise multidimensionnelle, notamment l'insécurité et l'effet COVID-19, de même que la mauvaise gouvernance.

Les données révèlent que les UE s'occupent bien de la gestion des déchets qu'elles produisent. De ce fait, les UE ont plus recours à la méthode de ramassage d'ordure par la mairie ou les GIE suivie de l'incinération. Le compostage est la méthode de gestion la moins utilisée par les UE. Pour ce qui concerne la gestion des déchets liquides, 20% des UE utilisent la méthode d'enlèvement par les spiros, 17% gèrent leurs déchets liquides à travers les stations d'épurations des eaux usées et seulement 6% de ces UE disposent des mini-stations de pré-traitement et traitement des eaux usées. Par ailleurs, la démarche qualité n'est adoptée que par 34% des UE dénombrées.

INTRODUCTION

A l'instar d'autres pays membres d'AFRISTAT, le Gouvernement du Mali, à travers l'INSTAT, a lancé un vaste projet de Recensement Général des Unités Economiques (RGUE) exerçant leurs activités sur le territoire national. La réalisation de cette opération d'envergure a démarré en 2019. Elle s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Schéma Directeur de la Statistique (SDS) pour relever le défi de la production statistique de qualité, notamment celle des statistiques économiques et financières à travers le changement d'année de base des comptes nationaux et l'amélioration de la qualité des statistiques d'entreprises. Le RGUE se déroule en deux phases à savoir la phase couplée de la cartographie et du repérage et la phase de dénombrement des unités économiques.

La première phase de cette opération qui est la cartographie-repérage s'est déroulée en 2019 dont les résultats et le rapport d'analyse de cette phase sont disponibles. La seconde et dernière phase dénommée le dénombrement des UE est la phase principale de collecte des données. Elle est conçue et mise en œuvre, entre avril 2021 et février 2022, en prenant en compte les enseignements tirés du déroulement de la première phase. Ce faisant, cette ultime phase du RGUE permet de compléter et de consolider la base des données des statistiques d'entreprises constituée à partir des résultats de la phase de cartographie-repérage des UE, reflétant les réalités économiques du Mali. Au demeurant, les données issues du dénombrement visent comme objectifs entre autres :

- de constituer des bases de sondage des UE formelles et informelles localisées et stratifiées par branche d'activités et par taille nécessaires à la refonte des dispositifs de mise en place des indicateurs conjoncturels et structurels ;
- d'actualiser les indicateurs macroéconomiques pertinents, notamment le produit intérieur brut (PIB) ;
- de dessiner le profil économique et sectoriel de chaque région et de chacune des autres circonscriptions administratives dans le sillage de la promotion de la décentralisation ;
- de mettre à jour le répertoire statistique national d'entreprises existant à l'INSTAT ;
- de déterminer le poids du secteur informel dans l'économie nationale ;
- de déterminer les caractéristiques sociodémographiques des chefs des UE exerçant au Mali et évaluer le niveau de l'entrepreneuriat féminin ;
- d'identifier les obstacles à l'entrepreneuriat au Mali, d'évaluer le niveau de l'emploi créé par les UE maliennes et de disposer des perceptions de leurs responsables sur l'environnement et le climat des affaires au Mali.

Pour des raisons pratiques dans la mise en œuvre des deux phases du RGUE, un champ de couverture a été défini.

Tout comme la phase précédente, le dénombrement des UE cible toutes les UE du secteur formel et informel exerçant dans un local professionnel fixe construit en brique, en métal, en banco, en tôle, en paille ou encore en tente et disposant d'une porte d'entrée avec battant (pour les unités résidentes en milieu urbain) ou sans battant (pour les unités résidentes en milieu rural). Sont également dénombrées, les UE dont la nature de leur activité les amène à ne pas exercer nécessairement dans les locaux professionnels comme les unités de fabrication des briques, de menuiserie, de réparation des voitures et motos, de lavage des voitures et motos, les carrières, etc. Les UE qui exercent leurs activités dans les concessions sans aucune indication extérieure sur leur existence (unités de teintures, des boulangeries artisanales, certaines unités de couture) sont également prises en compte en fonction de l'importance de leurs activités. Pour les besoins spécifiques d'élaboration des comptes nationaux des unités de production non marchande aux services des ménages menant des activités sur le territoire national sont aussi dénombrées. Il s'agit des ISBL constitués des Organisations Non Gouvernementales, des Associations, des Syndicats, des Conseils, Ordres et Chambres consulaires, des Fautières, des Fondations, des Partis politiques et des Coopératives.

L'unité d'observation pour la collecte des données est l'établissement. Il se définit comme une UE située en un lieu géographiquement bien distinct, mais juridiquement dépendante, dans laquelle ou à partir de laquelle sont exercées des activités de production, de vente ou de services. L'établissement peut être une usine, un magasin, un bureau, une carrière, un atelier, un entrepôt, etc.

Les UE du secteur formel se distingue de celles du secteur informel par le fait qu'elles disposent non seulement d'une gestion organisée, mais surtout qu'elles sont enregistrées dans les fichiers administratifs (Services des impôts, Sécurité sociale, etc.) et tiennent une comptabilité écrite et complète conformément au plan comptable en vigueur (Plan SYSCOHADA).

Le présent rapport a trait à l'analyse des résultats du dénombrement et s'articule autour de huit (08) chapitres. Le chapitre I présente la méthodologie du dénombrement, le chapitre II est axé sur la couverture de la collecte, le chapitre III est consacré aux caractéristiques des UE dénombrées, le chapitre IV traite de la situation économique et financière des unités économiques, le chapitre V relate les caractéristiques sociodémographiques des dirigeants des UE, le chapitre VI s'intéresse à l'utilisation des Techniques de l'Information et de la Communication (TIC) par les UE, le chapitre VII concerne la perception des responsables des UE sur l'évolution l'activité et l'environnement des affaires au Mali et enfin le chapitre VIII se focalise sur la production des déchets et leurs méthodes de gestion de même l'adoption de la démarche qualité par les UE .

Pour finir, un focus est fait sur les difficultés rencontrées et les enseignements tirés avant de terminer par une conclusion et des recommandations.

CHAPITRE I : METHODOLOGIE DU DENOMBREMENT DU RGUE

L'approche méthodologique du dénombrement comprend trois grandes phases à savoir les travaux préparatoires, la collecte des données et le traitement des données collectées.

1.1. Travaux préparatoires

Les travaux préparatoires regroupent l'ensemble des activités menées en prélude au lancement de l'opération de dénombrement des unités économiques. Il s'agit des travaux d'élaboration des documents techniques et outils de collecte, le dénombrement pilote, le recrutement et la formation du personnel de terrain.

1.1.1. Elaboration des documents techniques et des outils de collecte

Les documents techniques et les outils de collecte suivants sont élaborés et utilisés pour la collecte de données sur le terrain :

- Le document méthodologique du dénombrement ;
- Le questionnaire général
- Les questionnaires de structures ;
- La fiche de suivi des unités éligibles aux enquêtes spécifiques de structure ;
- Les applications informatiques de la collecte digitale ;
- Les manuels de formation des agents recenseurs, des chefs d'équipe et des contrôleurs ;
- Le manuel d'utilisation des applications informatique de la collecte ;
- Les documents cartographiques pour le personnel de terrain.

✓ Le document méthodologique :

Il s'agit du document de base de la réalisation du dénombrement des unités économiques assorti d'un chronogramme et de budget présentant l'organisation technique et administrative de l'opération de dénombrement, les différentes stratégies de communication, de collecte, de transmission et archivage, des données, du traitement et de la publication des résultats. C'est de ce document que découle les différents questionnaires de collecte et les manuels de formation.

✓ Le questionnaire général :

Le questionnaire est destiné à la collecte des informations générales et spécifiques sur les entreprises et leurs établissements et les Institution à But non lucratif (ISBL). Il est programmé sous CsPro et implémenté sur les tablettes et comprend cinq (05) modules que sont :

Module 0 : informations sur le personnel de terrain

Module 1 : informations générales sur l'établissement

Module 2 : informations spécifiques sur l'établissement principal (siège) et l'établissement unique

Module 3 : informations spécifiques sur l'établissement secondaire

Module 4 : résultat de la collecte et description de l'unité.

✓ Les questionnaires de structures

Les questionnaires de structure sont élaborés pour collecter des informations complémentaires, pour les besoins des comptes nationaux. Ils sont destinés à des unités de production marchande (macro secteurs) et non marchande que sont les Institutions sans but lucratif (ISBL) éligibles selon des critères bien définis basés sur la typologie de chaque unité. Cinq (05) types de questionnaires de structures sont élaborés :

1. le questionnaire spécifique-service ;
2. le questionnaire spécifique - BTP ;
3. le questionnaire spécifique - Commerce ;
4. le questionnaire spécifique - Industrie ;
5. le questionnaire spécifique - ISBL.

✓ La fiche de suivi des unités éligibles aux enquêtes spécifiques de structure

La fiche de suivi des unités éligibles aux enquêtes de structure est élaborée pour permettre au chef d'équipe de faire le suivi des unités économiques de production marchande et non marchande remplissant les critères d'éligibilité aux enquêtes spécifiques et auprès desquelles l'agent recenseur a déposé un questionnaire spécifique. Elle est renseignée pour chaque rue cartographique balayée par l'agent recenseur. Ce dernier indique la localisation géographique de l'unité, le type d'enquête spécifique de structure, la date convenue avec le responsable pour son retrait.

✓ Les applications informatiques de collecte

L'une des particularités de cette opération du RGUE est l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication pour la collecte, l'exploitation et le traitement des données, d'où la nécessité d'utiliser les techniques CAPI (Computer-Assisted Personal Interviewing) qui signifie interview directe assistée par ordinateur. Il s'agit précisément de l'utilisation des tablettes pour effectuer en même temps la saisie, la codification et le pré apurement des données au moment de l'interview.

Pour ce faire, le questionnaire général du dénombrement et ceux des enquêtes structures sont traduits à l'aide d'outils informatiques en des formulaires de saisie intelligents intégrant les contrôles de qualité au moment des interviews.

Les applications informatiques utilisées par ce système prennent donc en compte les contrôles de validité et de cohérence des principales questions au fur et à mesure que les agents administrent les questionnaires dans les unités.

- ✓ Les manuels de formation

Les manuels sont les documents de formation élaborés à l'endroit du personnel de terrain pour faciliter la connaissance et la compréhension de l'opération qu'ils sont appelés à mener mais aussi sur le mode opératoire et la responsabilité de chaque acteur impliqué dans le processus de collecte. Il s'agit de :

- Le manuel de l'agent recenseur ;
- Le manuel du Chef d'équipe ;
- Le manuel du contrôleur ;
- Le manuel d'utilisation de l'application de collecte.

Tous les outils cités ci-dessus ont fait l'objet de tests lors de la réalisation du recensement pilote et ajustés au besoin avant le dénombrement proprement dit.

1.1.2. Réalisation du recensement pilote

Le dénombrement pilote avait pour objectif principal de tester les outils de collecte, de mettre en place une stratégie de communication et de collecte, et de chercher le meilleur protocole de transmission et de centralisation des données collectées. De ce fait, l'organisation suivante a été mise place :

- des zones d'intervention ont été identifiées à savoir les 6 communes du District de Bamako, la ville de Ségou, de Bla et la commune rurale de Yangasso ;
- un échantillon d'unités économiques est constitué à partir de celles repérées lors de la phase couplée de cartographie et repérage des unités économiques suivant des critères bien définis ;
- du personnel de terrain a été recruté et formé dont 28 agents recenseurs, 7 chefs d'équipe ; 4 contrôleurs et 7 superviseurs et ont travaillé sous l'encadrement technique et administratif d'un Coordonnateur de projet, un Directeur Technique, un Chef de Projet, un chargé des ressources humaines, un chargé de la communication et une équipe informatique composée de 6 informaticiens.
- la stratégie de communication élaborée est mise en place ;

- les applications informatiques de collecte, de contrôle de cohérence sont développées et implémentées sur les tablettes ;
- le protocole de transmission des données du personnel de terrain vers le serveur central est élaboré et testé ;
- les données relatives aux unités économiques échantillonnées sont collectées et traitées.

La réalisation du dénombrement pilote a le mérite d'évaluer, outre les outils de collecte, le temps moyen mis pour administrer le questionnaire général et les questionnaires de structure qui sont des informations nécessaires pour évaluer la taille d'une Zone de Recensement (ZR) et par ricochet le nombre d'agents à mobiliser par région pour le dénombrement des unités économiques.

Sur la base des leçons apprises de ce recensement pilote,

- les questions sont reformulées pour améliorer la compréhension ;
- les problèmes techniques liés à l'utilisation de la tablette sont décelés et corrigés ;
- les difficultés d'accès à certaines catégories unités et certaines zones (les grands marchés) sont vécues et la stratégie de communication est réajustée pour faciliter l'accès à ces entreprises et ces zones.

1.1.3. Actualisation des fonds de cartes

Le dénombrement des Unités économiques du Mali a nécessité l'utilisation d'une cartographie de précision. Pour mener à bien l'opération, une phase couplée de cartographie et repérage des unités économiques a été réalisée en 2019. Cette phase de cartographie et de repérage a permis de produire, à partir des images satellitaires de haute précision, les plans de villes actualisés du Mali, d'extraire le réseau routier de ses villes et de codifier toutes les rues, de découper les villes en quartier/secteur pour faciliter la répartition des agents et la couverture exhaustive du territoire lors de la collecte, et enfin de disposer d'une base de données géolocalisée de toutes les unités économiques géographiquement localisées conformément au champ du RGUE.

Deux ans après la réalisation de cette cartographie et au regard de la dynamique rapides des espaces urbains, il s'avère nécessaire de procéder à l'actualisation des données cartographiques pour les rendre plus utilisables à la phase de dénombrement.

Pour ce faire :

- les images récentes (janvier 2021) de haute résolution des grandes villes du Mali (Bamako, Kati, Koulikoro, Kayes, Sikasso, Ségou, Mopti, Gao, Tombouctou, Kidal, Koutiala, Bougouni) sont téléchargées ;
- les données de la cartographie et repérage sont projetées sur les nouvelles images et vérifiées

quartier/secteur par quartier/secteur et rue par rue;

- les plans de villes et les rues de chaque quartier/secteurs sont actualisés en fonction de l'extension urbaine .

La vérification terrain étant une étape fondamentale du processus d'actualisation des fonds de carte des villes, des sorties de terrain ont été organisées dans le District de Bamako, les régions de Sikasso, Ségou et Koulikoro pour marquer des points de repère et de calage nécessaires à la confrontation des données issues du traitement des images satellitaires aux réalités du terrain.

Une fois les mises à jour effectuées et le découpage actualisé, tout le territoire national est découpé en Zones de Recensement.

1.1.4. Découpage du territoire en Zone de recensement (ZR)

Le découpage en ZR est une activité qui a consisté à repartir tout le territoire malien en zones statistiques relativement homogènes dans le but d'évaluer les ressources humaines et matérielles à mobiliser pour la couverture exhaustive du territoire (sans omission ni double compte) lors du dénombrement.

Rappelons que le recensement général des unités économiques (RGUE) du Mali couvre tout le territoire national et essentiellement le district de Bamako, les chefs-lieux des régions, des cercles, des communes urbaines et rurales. De ce fait, à la phase de la cartographie et repérage de 2019, les zones étaient découpées en Zone de repérage (ZRe) en tenant compte du découpage administratif le plus fin (quartier) ou encore des limites tracées sur la base des obstacles naturels (cours d'eau, relief, etc...) ou les grandes artères. Comme résultat, une ZRe était constituée d'un quartier ou d'un secteur d'une zone donnée.

A cette phase de dénombrement, le principe de découpage est basé sur trois critères à savoir :

- Le nombre total de locaux professionnels repéré en 2019 ;
- Le temps moyen pour dénombrer une unité économique répondant à toutes les variables du questionnaire général ;
- La durée totale de l'opération de collecte de données sur le terrain.

La combinaison de ces trois critères a permis d'évaluer la charge de travail pour un agent et par conséquent, la charge du travail à affecter à une équipe d'agent recenseurs.

Ce faisant, la charge moyenne journalière d'un agent a été estimée à 8,33 unités pour un temps moyen de collecte de 45 min par unités économiques. Rapporté sur la durée de la collecte qui a été fixée à 3 mois, un agent devra alors faire 250 unités par mois et 750 unités économiques au total durant la période de la collecte de trois mois.

Les agents évoluant en équipe de cinq (05) dont quatre agents recenseurs et un chef d'équipe, la composition de la ZR a consisté à délimiter le territoire en portion abritant en moyenne 3000 unités économiques. Cette délimitation a été faite soit par regroupement de plusieurs zones de repérage (ZRe) soit par subdivision d'une ZRe en plusieurs zones, en respectant le principe de proximité et d'accrochage géographique, dans le but d'atteindre le seuil de 3000 unités économiques. Le tableau suivant présente le nombre de ZR constitué par région.

Tableau 1: Nombre de ZR par région

REGIONS	NOMBRE DE ZR
KAYES	12
KOULIKORO	33
SIKASSO	20
SEGOU	12
MOPTI	7
TOMBOUCTOU	2
GAO	2
KIDAL	1
MENAKA	1
TAOUDENI	1
DISTRICT DE BAMAKO	48
TOTAL	139

Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

1.1.5. Codification et implémentation du fichier des rues sur les tablettes

Tout comme à la phase de la cartographie et repérage des unités économiques, la rue reste l'entité géographique très importante dans l'identification et le dénombrement des unités économiques. Les rues avaient été codifiées en 2019. Dans le cadre de l'actualisation des fonds de carte, les nouvelles rues identifiées ont également fait objet de codification. Ainsi, toutes les rues de chaque quartier/ secteur portent un code unique qui permet de l'identifier et toutes les unités implantées le long de cette rue ont été dénombrées sous ce code de la rue.

Dans l'optique de faciliter l'identification des rues sur le terrain par les agents et de garantir la précision de la géolocalisation des unités économiques, un fichier de configuration a été préparé et pris en compte dans l'application informatique de collecte et implémenté sur les tablettes.

Plus concrètement, les rues de chaque quartier/secteur ont été extraites et structurées en format Excel. Ce fichier contient, outre les informations de localisation administrative, les codes affectés à chaque rue

dans la base de données SIG (codes cartographiques), les informations d'adressage (codes et nom de la rue) identifiables sur le terrain, le code ZR d'appartenance de la rue et le code de l'équipe qui est sensé dénombrer les unités économiques exerçant le long de cette rue.

Outre le fichier de configuration implémenté sur les tablettes, les cartes sont élaborées et imprimées pour les différentes catégories de personnel du terrain.

1.1.6. Elaboration et impression des cartes du personnel de terrain

Des cartes ont été élaborées et imprimées pour le personnel de terrain. Il s'agit des cartes pour les agents recenseurs et chefs d'équipe, des cartes pour les contrôleurs et des cartes pour les superviseurs.

- Les cartes des agents recenseurs sont les cartes de ZR affectées à une équipe d'agents recenseurs. Elles représentent soit un quartier/secteur, soit une portion de quartier/ secteur ou un ensemble de plusieurs quartiers/secteurs contigus.

La carte de ZR présente clairement les limites du quartier/secteur, les infrastructures importantes qui servent de repères et l'ensemble de la voirie du quartier/secteur. Sur chaque rue ont été affichées des informations d'identification notamment le code adressage (s'il en existe), le code affecté à la rue (code cartographique), le code de la ZR et le nombre de locaux professionnels qui ont été identifiés et repérés en 2019. Les cartes de ZR ont été utilisées sur le terrain par les agents recenseurs et les chefs d'équipe.

- Les cartes des contrôleurs sont des cartes qui présentent clairement l'ensemble des ZR qui composent la Zone de contrôle. Dans le district de Bamako, l'assiette de découpage étant la commune, et dans les régions, le cercle. La carte de zone de contrôle peut être constituée ainsi soit d'une commune ou une portion de commune (district de Bamako) soit d'un ou de plusieurs cercles (dans les régions) de manière à avoir en moyenne 05 ZR par zone de contrôle.

- Les cartes des superviseurs présentent une vue d'ensemble du district ou de la région montrant les limites des ZR et des zones de contrôle, toutes les localités cibles du RGUE de la région et les principales voies d'accès à ces localités.

Toutes les cartes ainsi produites ont été tirées en format A2, ou A1, présentées aux participants lors des différentes formations et mises à la disposition du personnel pour le dénombrement des unités économiques.

1.1.7. Formation des formateurs

Après les travaux de production et de validation des documents techniques et des outils de collecte, il a été organisé un atelier de formation des formateurs. Cet atelier, tenu du 28 mai au 11 juin 2021 à Bamako, visait à partager les outils et les documents techniques avec les participants pour leur permettre de se familiariser avec les différents documents et outils, l'approche méthodologique et la stratégie de

déploiement des agents mais aussi de recueillir leurs observations éventuelles en vue d'améliorer ces outils et la stratégie de collecte mise en place.

Les membres de l'équipe technique du RGUE, les DRPSIAP¹, les directeurs régionaux du commerce et de la concurrence et les directeurs régionaux de l'industrie, appelés à assurer la formation des agents dans leurs différentes régions, ont été conviés à cet atelier.

A l'issu des travaux, des recommandations ont été formulées par les participants pour le bon déroulement de l'opération.

Recommandations des participants :

- développer une stratégie adaptée aux spécificités locales pour pallier les problèmes de connexion internet lors du recrutement en ligne ;
- améliorer la lecture visuelle des cartes à travers une distinction claire entre les artères principales et les artères secondaires ;
- intégrer dans l'application de collecte la fiche de suivi des questionnaires de structure déposés par les AR dont le suivi est assuré par le chef d'équipe ;
- ne pas faire d'appel à candidature pour le poste de chef d'équipe car les CE seront les meilleurs AR à l'issue d'un test après la formation ;
- prendre en compte les nouvelles rues dans l'application de collecte au moment du dénombrement ;
- revoir l'agencement des modules pour mettre le CA à la fin du questionnaire général pour qu'il soit bien renseigné ;
- pour les questionnaires spécifiques, mettre les charges avant les produits car les répondants sont plus à l'aise à donner les informations sur les charges que les produits ;
- prévoir une fiche pour le suivi des questionnaires de structure déposés par les AR ;
- lors du recrutement des agents, prendre en compte le critère de participation à la phase de cartographie repérage sauf les non méritants identifiés lors de cette première phase;
- prévoir la présence des superviseurs nationaux dans les régions du nord pour appuyer les équipes ;
- pour les enquêtes de structure, retenir toutes les ONG internationales et un quotas pour les ONG nationales ;
- associer dans la mise en œuvre des activités les services techniques régionaux collaborant avec les faïtières importantes ;

¹ Directeur Régional de la Planification de la Statistique de l'Informatique de l'Aménagement du Territoire et de la Population

- Intensifier les actions de sensibilisation / communication sur le projet afin de faciliter la collaboration des entreprises dans toutes les localités du pays.

1.1.8. Recrutement des agents de terrain

La sélection des candidats à la formation s'est déroulée en trois étapes à savoir l'étape d'appel à candidature, l'étape de présélection et l'étape de sélection finale.

- L'appel à candidature

Pour l'enregistrement des candidatures, une application web de recrutement des agents de terrain est mise en place et accessible via l'adresse <https://www.instat-mali.com/rgue>. Cette application a permis de recevoir les candidatures en ligne.

Il a été enregistré un total de 4770 candidatures pour 766 postes à pourvoir.

- La présélection

La présélection des candidats a été assurée par une commission de sélection mise en place. La commission a exporté les données enregistrées sur la plateforme d'enregistrement des candidatures et confronté les déclarations des candidats avec leurs CV, attestations et diplômes joints. A l'issue des travaux de la commission, 1403 candidats ont été présélectionnés pour passer les tests de sélection définitive dans leurs différentes régions de choix.

- La sélection finale

A Bamako et dans toutes les régions du Mali, les candidats présélectionnés ont été soumis à deux sujets d'évaluation :

une épreuve théorique à travers laquelle les candidats devraient s'exprimer devant un jury sur les sujets tels que la connaissance de l'INSTAT et du projet RGUE, le recensement et enquêtes statistiques, la motivation de leur candidature ;

et une épreuve pratique par laquelle le candidat devrait enregistrer sur tablette des informations relatives à ses identités et répondre aux questions inscrites sur une épreuve qu'il a tiré au hasard.

A la fin des corrections et sur la base de la moyenne obtenue, 834 candidats au total ont été retenus pour participer à la formation des agents. Le tableau suivant présente la répartition des candidats sélectionnés pour la formation par région.

Tableau 2: Répartition des candidats par région selon les différentes phases de sélection

Région	Candidature Nombre	Présélection Nombre	Sélection définitive Nombre
Kayes	438	121	75
Koulikoro	618	191	185
Sikasso	873	281	117
Ségou	735	212	77
Mopti	536	133	50
Tombouctou	235	48	11
Gao	153	47	11
Kidal	13	3	6
Ménaka	33	5	6
Taoudéni	24	4	6
District de Bamako	1112	358	290
Total général	4770	1403	834

Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

NB : les régions de Ménaka, Taoudéni, Kidal ont connu un nombre faible de candidats à la phase de présélection en raison du désistement des agents après candidature. Pour avoir les effectifs recherchés, les commissions de sélection de ces régions ont dû faire appel aux agents expérimentés en collecte digitalisée mais qui n'avaient pas pu postuler.

1.1.9. Formation du personnel de terrain

La formation du personnel de terrain a été organisée sur toute l'étendue du territoire du Mali dans une approche décentralisée. Huit (08) pôles de formation ont été définis à savoir

- le pôle de formation de Bamako pour les agents devant opérer dans le District de Bamako ;
- le pôle de Koulikoro pour les agents recrutés pour servir dans la région de Koulikoro ;
- le pôle de Kayes pour les agents de la région de Kayes ;
- le pôle de Sikasso pour les agents de Sikasso ;
- le pôle de Ségou pour les agents de Ségou ;
- le pôle de Mopti pour les agents de Mopti ;
- le pôle de Gao pour les agents des régions de Gao, Kidal et Ménaka ;
- et le pôle de Tombouctou pour les agents des régions de Tombouctou et Taoudéni.

La formation du personnel de terrain visait essentiellement à outiller les agents sur les objectifs, le champ du RGUE, le rôle et responsabilité de chaque catégorie d'agents, les techniques d'utilisation des tablettes pour collecter des informations relatives aux unités économiques.

Pour des raisons pratiques, la formation a démarré simultanément pour les pôles de Bamako et Koulikoro. Le 04 novembre 2021 et les six autres pôles de formation une semaine après soit le 11 novembre 2021.

Dans tous les pôles la formation a duré 21 jours en raison de 14 jours pour tous les agents et 7 jours de plus pour les meilleurs agents qui ont occupé les postes de chefs d'équipe et contrôleurs. Elle s'est déroulée de manière interactive suivant les étapes suivante :

- L'étape théorique qui visait la bonne maîtrise des concepts, des différents modules du questionnaire général et les questionnaires des enquêtes de structure, des techniques d'identification des rues et des unités économiques qui s'y trouvent à l'aide de la carte de la ZR et des techniques d'interview.
- L'étape pratique axée essentiellement sur l'utilisation des terminaux mobiles (tablettes) et la maîtrise de l'application informatique conçue et implémentée sur les tablettes pour la collecte des données et les simulations en langues locales ;
 - Des exercices pratiques et de stimulation en langue locale pour permettre aux apprenants de maîtriser la conduite de l'interview en langues locales ;
 - Une sortie terrain qui a permis aux apprenants, à partir de la carte de la ZR, d'identifier les limites de leur zone de travail, identifier des rues matérialisées sur les cartes et de conduire des interviews auprès de responsables des unités économiques.

1.2. Stratégies de déploiement des agents sur le terrain

Les stratégies de déploiement des agents englobent tous les aspects liés à l'organisation, à l'équipement, à la communication et sensibilisation, au mode opératoire de la collecte et au suivi de la transmission des données du terrain vers le serveur central de l'INSTAT.

1.2.1. Organisation du personnel de terrain

Le bon déroulement des travaux sur le terrain de la phase de dénombrement du RGUE a nécessité une bonne organisation du personnel de terrain dans une approche décentralisée. Ainsi, au plan national, un schéma organisationnel et un plan de déploiement global ont été élaborés. Mais la mise en œuvre dans les régions a été confiée aux Directeurs régionaux de la Planification de la Statistique de l'Informatique de l'Aménagement du territoire et de la Population (DRPSIAP). Ils étaient appuyés par les Directeurs en charge du Commerce et de l'Industrie.

Le dispositif organisationnel du RGUE a été structuré en six niveaux :

- La coordination : c'est l'organe décisionnel du projet. La coordination est assurée par le Directeur général et le Directeur général adjoint de l'INSTAT.
- Le Direction technique : c'est l'organe chargée des aspects techniques du RGUE. Elle est assurée par un Directeur Technique et un Chef de projet.
- La supervision : elle est assurée par les membres du Comité Technique du RGUE au niveau national et par les DRPSIAP, les directeurs régionaux en charge du commerce et de l'industrie au niveau régional. Les superviseurs avaient pour mission essentielle de veiller à la qualité de la collecte de données au niveau national et régional.
- Les contrôleurs : sélectionnés suite à la formation des agents, les contrôleurs, au nombre de 36, avaient sous leur responsabilité 3 à 6 chefs d'équipe et étaient chargés de :
 - Sensibiliser les autorités administratives et locales en collaboration avec les SLPSIAP et les directeurs régionaux (DRPSIAP) ;
 - S'assurer de la mise en œuvre du plan de déploiement général défini ;
 - Définir avec leurs chefs d'équipes le système de balayage dans les communes ;
 - Suivre régulièrement l'évolution du travail des équipes ;
 - Intervenir pour résoudre les difficultés pour lesquelles les chefs d'équipes n'ont pas trouvé de solution ;
 - Faire remonter au superviseur les difficultés rencontrées par les agents ;
 - Transférer tous les 3 jours les données validées sur le serveur ;
 - Produire un rapport de mission à la fin de la collecte.
- Les chefs d'équipe : tout comme les contrôleurs, les 142 chefs d'équipe ont été sélectionnés sur la base du mérite à l'issue des tests d'évaluation qui avaient sanctionné la formation des agents. Chaque chef d'équipe avait sous sa responsabilité 04 agents recenseurs en moyenne et avait pour responsabilité de :
 - Assurer la distribution et la gestion du matériel nécessaire à la collecte ;
 - Rendre visite aux autorités locales (chef de quartier) de sa ZR ;
 - Faire, accompagné des agents sous sa responsabilité, la reconnaissance des limites des quartiers ou secteurs qui composent sa zone de recensement ;
 - Déployer les agents sur le terrain en leur affectant les rues ;
 - Contrôler l'assiduité et le rythme d'évolution des agents sur le terrain ;
 - Intervenir en cas de réticence pour convaincre les responsables des entreprises ;

- Rendre compte à son contrôleur des problèmes rencontrés et suivre ses instructions pour les résoudre ;
 - Recevoir en fin de journée les données collectées par ses agents recenseurs ;
 - Contrôler l'exhaustivité et la qualité des données collectées par les agents ;
 - Utiliser la fiche de contrôle et d'orientation mise à sa disposition pour vérifier la situation de la collecte rue par rue ;
 - Faire une descente sur le terrain pour constater la situation des unités économiques déclarées fermées ou inexistantes par les agents ;
 - Récupérer et saisir les questionnaires de structures rempli par les responsables des structures auprès desquelles l'agent a fait le dépôt ;
 - Transmettre tous les deux jours les données validées à son contrôleur et au serveur conformément au schéma de transmission mis en place ;
 - Soumettre des rapports périodiques et un rapport final de terrain.
- Les agents recenseurs : c'est le maillon essentiel de la chaîne de collecte. Au total, près de 600 agents recenseurs ont été mobilisés pour assurer la collecte des données sur l'ensemble du territoire national. L'agent recenseur est le personnel de terrain le plus en contact avec les opérateurs économiques. Il avait pour tâche de :
- Identifier clairement, en compagnie du chef d'équipe, les limites de la zone de Recensement qui leur sont affectée ;
 - Identifier les artères principales et les dénombrer ;
 - Identifier avec l'aide du chef d'équipe les rues qui lui seront affectées ;
 - Appliquer les instructions sur l'itinéraire du balayage à effectuer ;
 - Visiter tous les locaux dans lesquels exercent les unités économiques conformément au champ retenu ;
 - Renseigner à l'aide de la tablette le questionnaire général ;
 - Déposer les questionnaires de structure auprès des unités éligibles ;
 - Renseigner sur les fiches de suivi tous les dépôts et rendez-vous pour récupérer les questionnaires de structures ;
 - Informer le chef d'équipe de tous les dépôts de questionnaires de structure ;

- Informer le chef d'équipe de tous les cas de refus catégorique et solliciter son intervention ;
- Prendre rendez-vous pour le remplissage du questionnaire si le responsable à votre passage ne peut vous recevoir ;
- S'assurer, à la fin de l'interview, que toutes les questions ont été posées, que toutes les rubriques ont été remplies ;
- Vérifier la qualité de remplissage du questionnaire ;
- Transférer les données collectées à son chef d'équipe quotidiennement ;
- Transférer les données sur le serveur de l'INSTAT quotidiennement ;
- Faire le point de la collecte de données avec son chef d'équipe lorsqu'il finit de parcourir les rues qui lui sont affectées ;
- Retourner corriger ou compléter les enregistrements si le chef d'équipe le juge nécessaire.

1.2.2. Equipement du personnel de terrain

Avant de se rendre sur le terrain, il avait été mis à la disposition du personnel de terrain :

- Des cartes de leurs Zones d'affectation (carte de ZR, de zone de contrôle ou de zone de supervision) ;
- Des tablettes contenant l'application de collecte de données pour le remplissage du questionnaire général et l'application de saisie des questionnaires de structure ;
- Des ordinateurs portatifs (remis aux contrôleurs)
- Des fiches de suivi de dépôts des questionnaires de structures ;
- Des powerbanks ;
- Des questionnaires de structures format papier ;
- Des copies de questionnaire général (format papier) ;
- Des lettres d'introduction délivrées par l'INSTAT, ou les responsables des ordres ;
- Un kit composé de : sacs, blocs note, stylos, torches, tentes, matelas, imperméables, gilets, gilets de sauvetage, boîte à pharmacie, bottes ;
- Des badges ;

- Des kit COVID-19 (bavettes, gels hydro alcooliques).

1.2.3. Communication et sensibilisation

La communication est une activité très importante pour la réussite d'une opération de collecte de données sur le terrain.

Dans le cadre du RGUE, plusieurs supports de communication ont été utilisés pour donner une visibilité à l'opération et faciliter d'adhésion des acteurs et opérateurs économiques au processus. Cette communication a été menée avant et pendant l'opération. Ce faisant :

- Un logo du RGUE a été conçu et utilisé sur tous les documents du projet RGUE.
- Un slogan a été choisi par le comité technique du projet. Le slogan suivant a été retenu « *Chaque unité économique compte, ensemble construisons un Mali émergent* » ;
- Des polos, des tee-shirts et des casquettes personnalisés, des dépliants (grand et petit format), des gilets pour tous les agents intervenant dans la mise en œuvre du RGUE ont été conçus.

Des actions de sensibilisation de proximité ont également été entreprises à l'endroit des autorités administratives, locales, religieuses et coutumières, du patronat, des responsables des organisations socioprofessionnelles, des représentants des collectifs de gestionnaires des marchés et des représentant des organes de la presse.

La communication de masse notamment les cafés de presse, les émissions radio télévisées, les spots en français et en langues nationales les plus parlées au Mali, les sketches conçus par le groupe Nyogolon ont été diffusés par le biais de l'ORTM, Cherifla TV, Renouveau TV, les Webs TV (Kati 24 ; Ibou SY) et autres radios communautaires mieux écoutées dans les régions du Mali.

Autres moyens de communication non négligeables utilisés sur le terrain ont été l'accompagnement des points focaux des services techniques sectoriels (industrie), les représentants des associations des commerçants détaillants, les points focaux des collectifs de gestionnaires des marchés et les crieurs publiques.

1.2.4. Lancement de la collecte sur le terrain

La collecte de données sur le terrain a été lancée dans toute les régions du Mali après la formation et l'exécution des formalités administratives et financières. Chaque équipe a été affectée dans sa zone de recensement (ZR). Au niveau des régions, les équipes ont été placées sous la responsabilité des DRPSIAP dont la mission essentielle était de prendre toutes les dispositions nécessaires pour la réussite de la collecte dans leurs différentes régions. Ils sont aidés dans leur mission par les directeurs régionaux en charge du commerce, de l'industrie et les Services Locaux de la Planification de la Statistique de

l'Informatique de l'Aménagement du Territoire et de la Population (SLPSIAP) à qui le rôle de facilitateur auprès des organisations socio-professionnelles, les acteurs économiques et les autorités locales de leurs régions respectives a été attribué.

La durée maximale de la collecte a été de trois mois et a varié en fonction de la densité de la région en termes d'unités économiques. (Taoudéni, Ménaka ont 01 mois de collecte, Kidal 02 mois et les autres régions y compris le District de Bamako 03 mois de collecte).

Du point de vue opératoire, les chefs d'équipe procèdent à l'affectation des rues à leurs agents dans un sens bien précis (Nord-Sud ou Est-Ouest), suivent l'évolution de la collecte des unités dans les différentes rues et vérifient l'exhaustivité et la cohérence des données collectées rue par rue. A la fin de la journée, les chefs d'équipe reçoivent les données collectées de tous leurs agents (via Bluetooth) qu'ils vérifient et transmettent à leurs contrôleurs et au serveur de l'INSTAT (via internet).

La progression sur le terrain recommandée était le balayage en équipe des artères principales à forte concentration en termes d'unités économiques, ensuite les artères secondaires et enfin la répartition des agents dans les différentes rues et ruelles.

1.2.5. Suivi de la collecte des données (Supervision, Contrôle de qualité)

Le suivi de la collecte de donnée répond à un impératif d'assurance qualité des données collectées.

Cette assurance qualité a exigé la mise en place d'un mécanisme de contrôle des données avant, pendant et après la collecte des données.

- Avant le démarrage de terrain : étant donné que la collecte des données est essentiellement une collecte digitalisée (CAPI), toutes les variables clés de contrôle de cohérence ont été identifiées et des sauts ont été programmés automatiquement dans l'application informatique de collecte de données. Ceci, pour limiter au maximum les incohérences et les erreurs de saisie des agents.

- Pendant la collecte : une fois les agents déployés sur le terrain, un suivi régulier de la collecte s'impose. Ce suivi visait à s'assurer de la mise en œuvre effective du plan de déploiement retenu, constater les difficultés rencontrées par les agents et apporter des solutions, évaluer d'état d'avancement des travaux de collecte et ajuster si nécessaire le mode opératoire de la collecte.

Ce suivi a été assuré de manière régulière par les chefs d'équipe et les contrôleurs et périodiquement par les superviseurs régionaux, les superviseurs nationaux, l'équipe de coordination du RGUE et le consultant.

En dehors du suivi sur le terrain, des réunions hebdomadaires sont organisées sous la présidence de la coordination. Ces réunions auxquelles participaient les superviseurs, les contrôleurs et l'équipe

informatique de veille permettaient de partager l'état d'avancement de la collecte dans chaque zone, les difficultés rencontrées et les approches de solutions pour les résoudre.

En outre, les données envoyées sur le serveur ont été examinées en temps réel à deux niveaux :

✓ au niveau informatique : une équipe de veille a été mise en place et chargée de faire les éditions secondaires et le contrôle de cohérences des données. Pour faciliter ce travail, une liste de variables clés à contrôler a été retenue et programmée dans une application informatique de suivi de la collecte.

Ainsi, toutes les incohérences et enregistrements partiels d'informations sont décelés et notifiés aux agents de terrain qui les corrigeaient ou les complétaient au fur et à mesure de la collecte.

✓ au niveau Système d'Information Géographique (SIG) : les données ont été exportées dans un format assimilable par les outils SIG et projetées sur les fonds de cartes. Ce contrôle permettait de s'assurer que les équipes opéraient effectivement dans les ZR qui leur sont affectées et que la zone est bien couverte sans omission ni débordement.

- Après la collecte : à la fin de la collecte des données dans un quartier/secteur, une commune, un cercle et une région, un rapprochement des données collectées à la phase actuelle de dénombrement a été fait avec les données de la phase de repérage de 2019 à travers le fichier d'orientation et de contrôle. Ce rapprochement visait à apprécier les évolutions éventuelles survenues sur le terrain et aussi de s'assurer de la couverture géographique de la collecte.

Le respect de tous ces mécanismes de contrôle a permis, à la fin de la collecte d'avoir les données brutes de l'ensemble du territoire plus ou moins apurées.

1.2.6. Transmission des données

La transmission des données fait référence au dispositif qui a été mise en place pour faire remonter les données collectées depuis le terrain jusqu'au niveau central. La transmission des données collectées du RGUE a été effectuée à trois (03) niveaux :

- Transmission de l'agent recenseur au chef d'équipe :

La transmission des données collectées a été assurée des agents recenseurs vers les chefs d'équipe via Bluetooth. Les chefs d'équipe avaient la possibilité d'afficher la situation de la collecte, de parcourir les données transmises par les agents recenseurs (sans possibilité de modification) et de discuter avec ces derniers sur les incohérences constatées et sur les cas des unités économiques partiellement dénombrées.

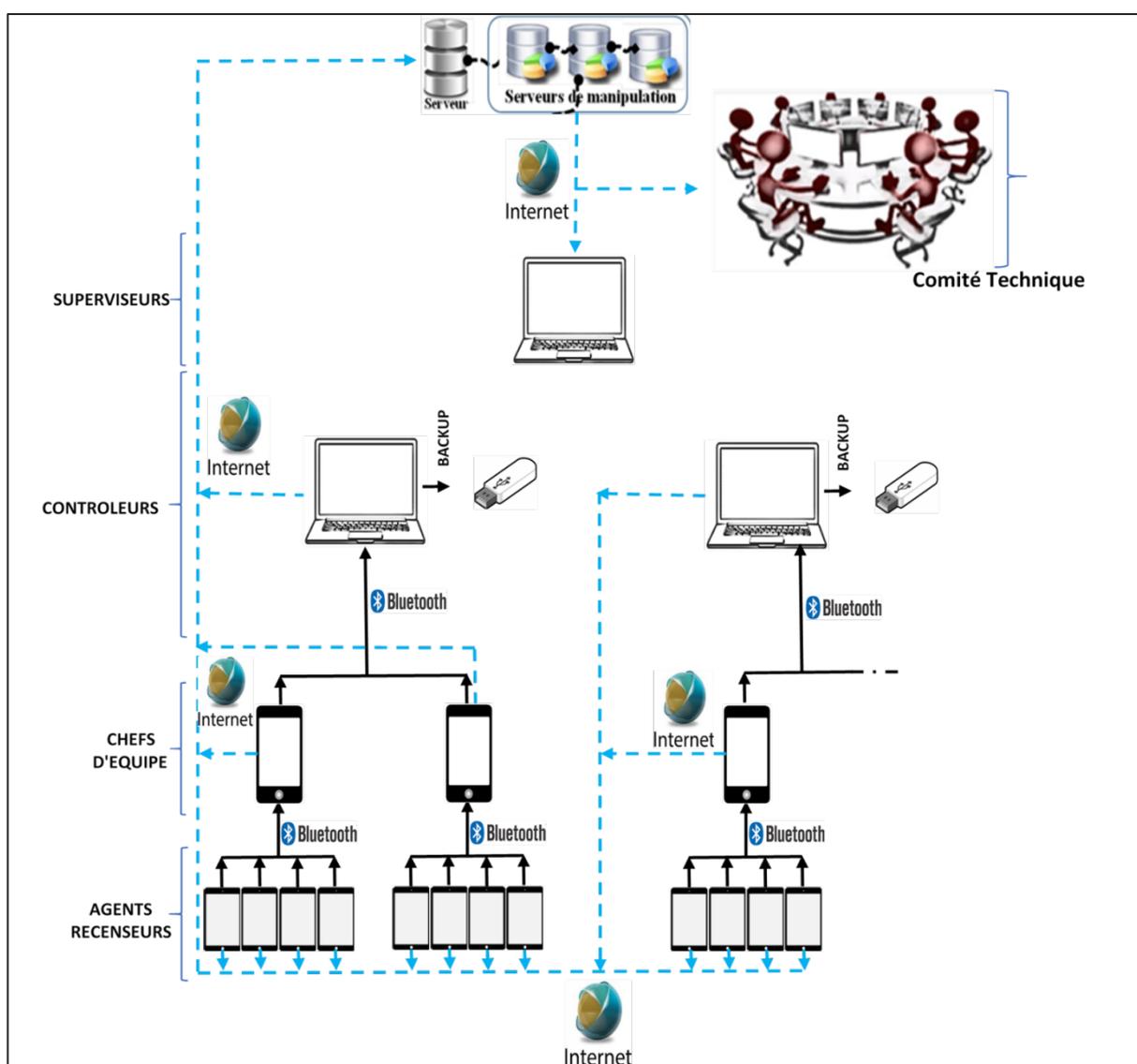
- Transmission du chef d'équipe vers le contrôleur

La transmission a été assurée par les chefs d'équipe vers les contrôleurs par internet. Les contrôleurs avaient également la possibilité d'afficher la situation de la collecte, de procéder à des contrôles d'exhaustivité et de qualité des données transmises par les chefs d'équipe. Ils discutaient également avec les chefs d'équipe sur les incohérences constatées.

- Transmission du contrôleur vers le serveur

Les contrôleurs, après validation des données reçues de ses chefs d'équipe, les transmettaient au serveur via internet. La coordination, les superviseurs et l'équipe de veille avaient dès lors la possibilité d'afficher la situation de la collecte, de les exporter dans le format voulu afin de déceler les incohérences et les signaler aux contrôleurs pour les dispositions à prendre en vue de les corriger.

Schéma de transmission des données



Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT2021

1.3. Traitement des données

Le traitement de données se décline en trois activités à savoir la codification des activités exercées, l'apurement des données et la consolidation de la base géolocalisée des unités économiques dénombrées.

1.3.1. Codification des activités

La codification des activités est faite conformément à la nomenclature des activités des Etats membres d'AFRISTAT révisée¹ (NAEMA rev1) avec l'accompagnement technique de l'Expert en charge des entreprises d'AFRISTAT.

En effet, le document de la révision 1 de la nomenclature des activités des Etats membres d'AFRISTAT (NAEMA rev1) a été mis à la disposition des participants à l'atelier constitué en six binômes pour la codification des activités. Chaque binôme devait donc, sur la base de la principale activité exercée par les unités économiques, affecter le "code de groupe" approprié à chaque activité déclarée par les unités dénombrées.

Après la codification des activités exercées, les codes ont été concaténés et les données mises ensemble pour obtenir la base de données codifiée complète pour l'apurement et les tabulations.

1.3.2. Apurement et tabulation

L'apurement a consisté en des vérifications pour s'assurer que toutes les variables sont dans le fichier (c'est-à-dire, la structure du fichier est correcte) et qu'elles (valeurs) se situent dans l'étendue correcte. Il a également consisté à vérifier la cohérence interne pour s'assurer que les données ont été enregistrées et saisies correctement. A ce niveau, il a été souvent utile de se référer aux spécifications associées au questionnaire.

Dans la pratique, le travail d'apurement a consisté à produire des tableaux de fréquence pour toutes les variables (tri à plat), des tableaux croisés pour les variables liées et écrire des syntaxes sous SPSS pour identifier les incohérences. Ensuite, selon les incohérences détectées et les informations disponibles, des propositions scientifiques de correction ont été faites et des syntaxes ont été écrites sous SPSS à cet effet (Cf. syntaxe d'apurement).

Après l'apurement et la stabilisation de la base de données, une liste de tableaux pertinents à produire a été établie. Il faut noter que l'élaboration de certains de ces tableaux a nécessité la création de certaines variables. Pour produire ces tableaux, des programmes (syntaxe de tabulation) sont élaborés sous SPSS pour générer les tableaux.

1.3.3. Consolidation de la base géolocalisée des unités économiques

La consolidation de la base a consisté à :

- vérifier l'exhaustivité des coordonnées géographiques de toutes les unités économiques actives dénombrées ;
- convertir le fichier de données dans un format exploitable sous un logiciel SIG (ArcGIS, Qgis...);
- projeter les données sur les fonds de carte pour vérifier l'exhaustivité de la couverture de chaque ZR, la précision de localisation par rapport aux rues (code rue enregistré dans les données collectées par rapport au code rue enregistré dans base cartographique) ;
- compléter les informations manquantes relatives à la localisation géographique des unités économiques dénombrées.

CHAPITRE II : COUVERTURE DES UNITES ECONOMIQUES

2.1. Résultat de la collecte au niveau national

Le recensement général des unités économiques (RGUE) du Mali a concerné tout le territoire national et a ciblé toutes les unités économiques marchandes formelle et informelle exerçant dans un local professionnel fixe y compris les ISBL. A l'issue de la collecte de données, sur un total de 309 572 unités économiques visitées, 290 011 UE ont été entièrement dénombrées, soit 94%. En revanche, 4,0% des UE visitées sont définitivement fermées, 2% des UE sont temporairement fermées durant la période de la collecte et 1% ont refusé de collaborer.

Tableau 3 : Effectif global et pourcentage des unités visités

Modalité de réponse	Effectif	%
L'unité a répondu	290 011	93,7
L'unité a refusé de répondre (Refus)	1 691	0,5
L'unité est temporairement fermée (Fermeture temporaire)	5 394	1,7
L'unité est définitivement fermée (Fermeture définitive) / Local (fermé) ayant abrité auparavant une unité économique	12 476	4,0
Total	309 572	100,0

Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

2.2. Résultat de la collecte au niveau régional

L'analyse de données collectées nous renseigne que le plus grand nombre de UE visitées se localisent dans le district de Bamako, soit 39% du total. Les régions de Koulikoro et de Sikasso suivent avec des parts respectives de 21% et de 15%. Les régions de Kayes et de Ségou affichent chacune une proportion de 8% suivie de la région de Mopti avec 5% alors que la région de Tombouctou s'en sort avec 2%. C'est dans les régions de Gao, de Kidal, de Ménaka et de Taoudéni que le nombre de UE recensées est relativement restreint avec des proportions oscillant entre 2% et un peu plus de 0%.

Quant au classement des régions en fonction des UE entièrement dénombrées, il suit le même ordre décrit précédemment.

S'agissant des UE ayant refusé de collaborer, il ressort que la région de Ménaka enregistre le taux de refus le plus élevé avec un peu plus de 4%, suivie de la région de Tombouctou, le district de Bamako et la région de Gao avec des taux de refus qui tournent autour de 1%.

Tableau 4 : Résultat de la collecte au niveau régional selon les modalités de réponse

Région		Modalité de réponse				Total
		L'unité a répondu	L'unité a refusé de répondre (Refus)	L'unité est temporairement fermée	L'unité est définitivement fermée/ Local (fermé) ayant abrité auparavant une unité économique	
Kayes	Effectif	24 340	94	860	392	25 686
	%	94,8	0,4	3,3	1,5	100,0
Koulikoro	Effectif	59 711	237	1 921	3 969	65 838
	%	90,7	0,4	2,9	6,0	100,0
Sikasso	Effectif	42 669	82	234	2 639	45 624
	%	93,5	0,2	0,5	5,8	100,0
Ségou	Effectif	22 783	34	96	745	23 658
	%	96,3	0,1	0,4	3,1	100,0
Mopti	Effectif	15 542	20	40	272	15 874
	%	97,9	0,1	0,3	1,7	100,0
Tombouctou	Effectif	4 794	54	264	9	5 121
	%	93,6	1,1	5,2	,2	100,0
Gao	Effectif	4 261	31	42	27	4 361
	%	97,7	0,7	1,0	,6	100,0
Kidal	Effectif	1 129	7	47	1 068	2 251
	%	50,2	0,3	2,1	47,4	100,0
Bamako	Effectif	113 404	1 091	1 859	3 299	119 653
	%	94,8	0,9	1,6	2,8	100,0
Taoudenit	Effectif	567	0	0	0	567
	%	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Ménaka	Effectif	811	41	31	56	939
	%	86,4	4,4	3,3	6,0	100,0
Total	Effectif	290 011	1 691	5 394	12 476	309 572
	%	93,7	0,5	1,7	4,0	100,0

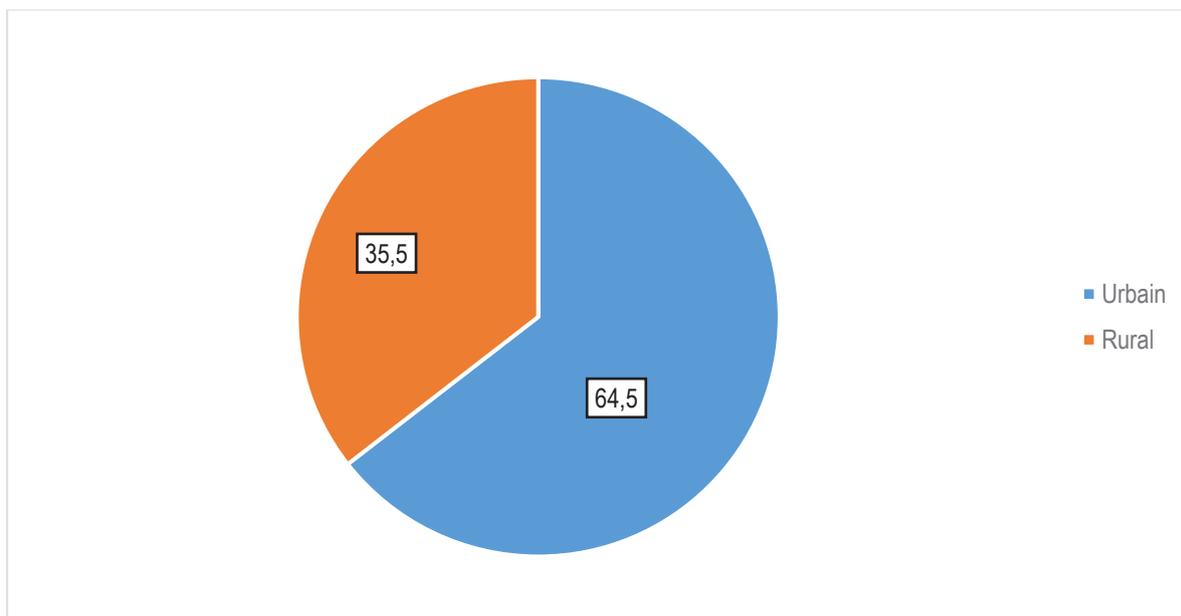
Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

2.3. Résultat de la collecte selon le milieu de résidence

Du point de vue milieu d'implantation, il ressort que moins de deux tiers (2/3) des UE dénombrées sont implantées en milieu urbain, soit un taux de 64%, par contre seul le tiers (1/3) se trouve en milieu rural avec un taux de 36%. Cependant, pour les unités ayant fait l'objet de fermeture définitive, le taux est plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain, soit respectivement 4,4% et 3,8%.

Par rapport aux cas de refus enregistrés, le milieu urbain représente la proportion la plus importante, soit 3/4 du total. En revanche, seul un cas sur quatre de refus est rencontré en milieu rural.

Graphique 1 : Les UE dénombrées selon le milieu de résidence en %



Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

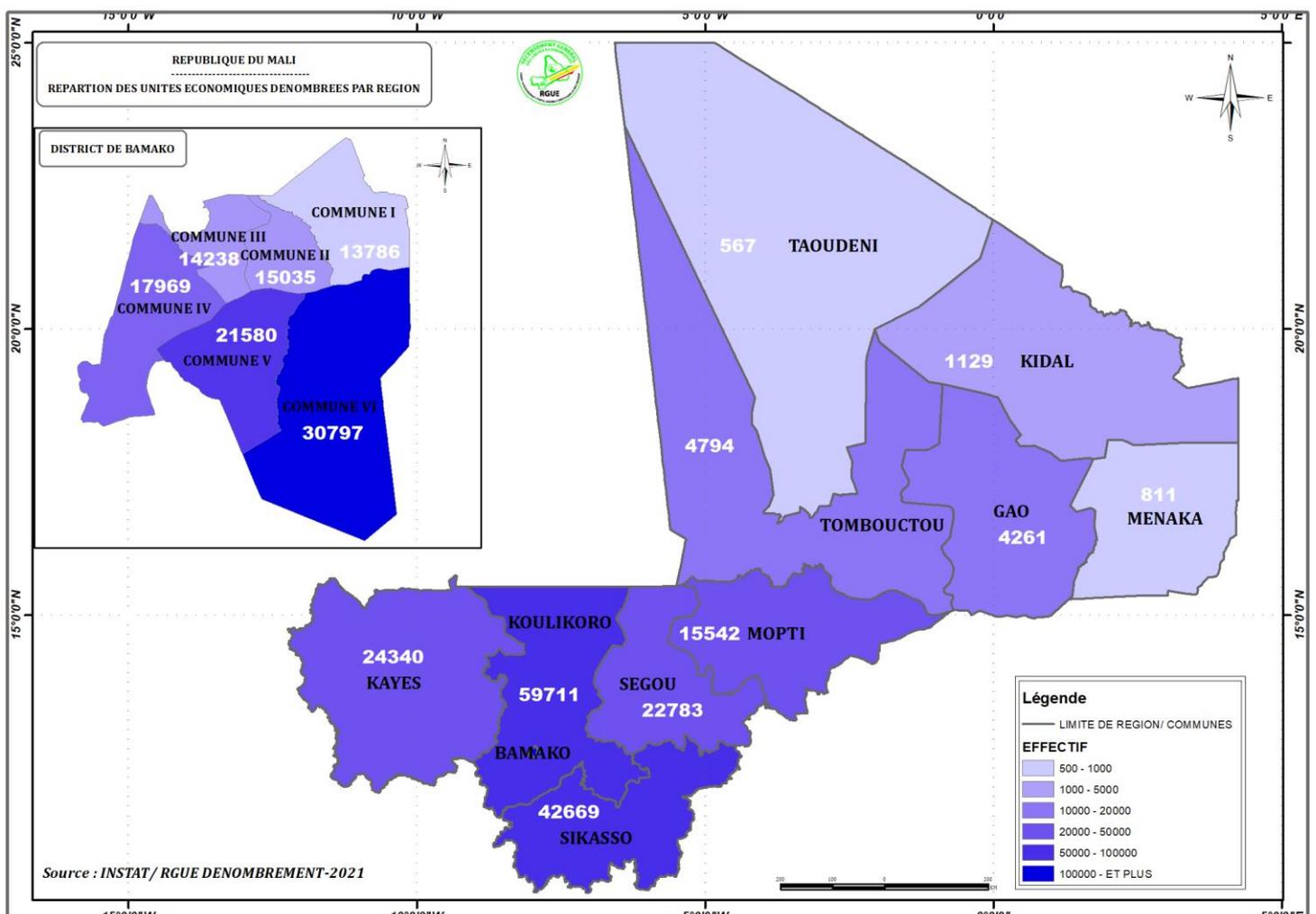
CHAPITRE III : CARACTERISTIQUES DES UNITES ECONOMIQUES DENOMBREES

L'opération du dénombrement des UE du Mali de 2021 a permis de recenser un total de 290 011 UE actives conformément au champ du RGUE. Ce faisant, il convient d'apprécier les principales caractéristiques de ces unités.

3.1. Répartition des unités économiques par région

De l'analyse des données, il ressort que les UE sont inégalement réparties entre les régions. En effet, le district de Bamako et la région de Koulikoro constituent les principales zones d'implantation des unités économiques avec des effectifs respectifs de 113 404 et de 59 711. Viennent ensuite les régions de Sikasso avec 42 669 UE, Kayes 24 340 UE Ségou 22 783 UE et Mopti 15 542 UE. En revanche, le nombre de UE dénombrées n'atteint pas 5000 dans chacune des cinq (05) régions restantes, à savoir Tombouctou, Gao, Kidal, Ménaka et Taoudénit.

Carte de la répartition des UE par région



3.2. Types d'unités économiques

Le tableau ci-dessous montre que sur les 290 011 UE recensées, 281 289, sont des entreprises individuelles, soit 97%. S'agissant des sociétés, elles sont au nombre de 5 114, soit environ 2% de l'ensemble. Les institutions sans but lucratif (ISBL) recensés sont au nombre de 3 608, représentant un peu plus de 1% du total.

Tableau 5 : Répartition des unités économiques dénombrées par type au niveau national

Types d'unités économiques dénombrées	Effectif	%
Entreprise individuelle	281 289	97,0
Société	5 114	1,8
Institution sans but lucratif (ISBL)	3 608	1,2
Total	290 011	100,0

Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

La répartition par région des types de UE reflète la configuration du niveau global. Par ailleurs, en termes d'effectif des sociétés, le district de Bamako et les régions de Koulikoro et de Sikasso enregistrent plus de sociétés que les autres régions.

Tableau 6 : Répartition des unités économiques dénombrées par type et par région

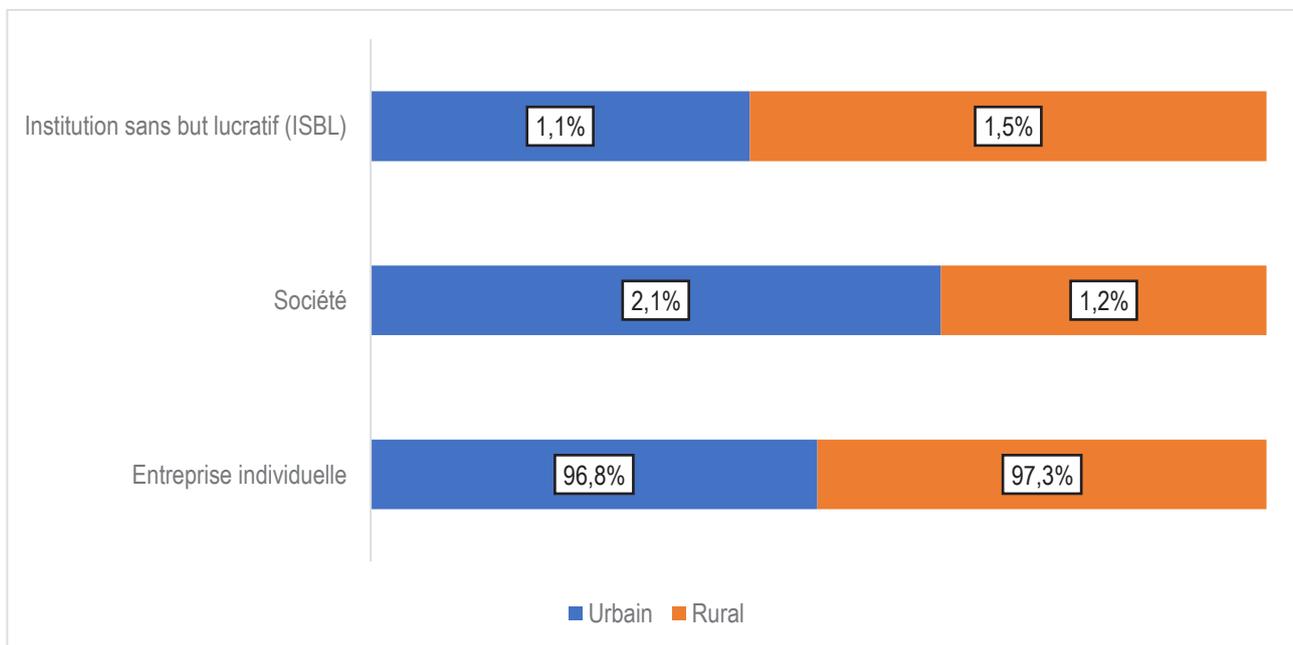
Régions		Entreprise individuelle	Société	Institution sans but lucratif (ISBL)	Total
Kayes	Effectif	23 816	246	278	24 340
	%	97,8	1,0	1,1	100,0
Koulikoro	Effectif	58 396	782	533	59 711
	%	97,8	1,3	0,9	100,0
Sikasso	Effectif	41 099	680	890	42 669
	%	96,3	1,6	2,1	100,0
Ségou	Effectif	21 865	394	524	22 783
	%	96,0	1,7	2,3	100,0
Mopti	Effectif	15 113	331	98	15 542
	%	97,2	2,1	0,6	100,0
Tombouctou	Effectif	4 646	109	39	4 794
	%	96,9	2,3	0,8	100,0
Gao	Effectif	3 958	151	152	4 261

Régions		Entreprise individuelle	Société	Institution sans but lucratif (ISBL)	Total
	%	92,9	3,5	3,6	100,0
Kidal	Effectif	1 124	1	4	1 129
	%	99,6	0,1	0,4	100,0
Bamako	Effectif	109 924	2 401	1 079	113 404
	%	96,9	2,1	1,0	100,0
Taoudéni	Effectif	543	18	6	567
	%	95,8	3,2	1,1	100,0
Ménaka	Effectif	805	1	5	811
	%	99,3	0,1	0,6	100,0
Total	Effectif	281 289	5 114	3 608	290 011
	%	97,0	1,8	1,2	100,0

Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

L'analyse des données selon le milieu de résidence indique également la prédominance des entreprises individuelles aussi bien en milieu urbain que rural. Néanmoins, quel que soit le type de UE, on note plus de concentration de UE en milieu urbain que rural.

Graphique 2: Types d'unités économiques par milieu de résidence



Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

3.3. Statut des unités économiques

Du point de vue statut des UE, les établissements uniques sont les plus nombreux avec 96% du total. Les établissements principaux (siège) représentent moins de 2%. Quant aux établissements secondaires, ils représentent 3% de l'ensemble des UE dénombrées.

Aussi, est-il important de noter que le croisement des statuts avec chacun des types de UE fait ressortir la même structure que précédemment, à savoir une prédominance des établissements uniques, suivis des établissements secondaires et principaux.

Tableau 7 : Statut d'unités économiques dénombrées par type d'unités

Types		Etablissement unique	Etablissement principal (Siège)	Etablissement secondaire	Total
Entreprise individuelle	Effectif	271 420	3 666	6 203	281 289
	%	96,5	1,3	2,2	100,0
Société	Effectif	2 537	387	2190	5 114
	%	49,6	7,6	42,8	100,0
Institution sans but lucratif (ISBL)	Effectif	2 872	267	469	3 608
	%	79,6	7,4	13	100,0
Total	Effectif	276 829	4 320	8 862	290 011
	%	95,5	1,5	3,1	100,0

Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

3.4. Répartition des unités économiques par secteurs et branches d'activités

L'analyse des résultats par secteur et branche d'activités concerne les UE sans les ISBL et les établissements secondaires.

Les données révèlent que le tissu économique du Mali est à dominante commerciale. En effet, près de sept UE sur dix exercent l'activité de commerce. Les unités industrielles viennent en seconde position avec un peu plus de 18%. Elles sont suivies des services avec près de 14% et de la construction avec moins de 1%.

Tableau 8 : Répartition des unités économiques par secteur d'activités

Secteur d'activités	Effectif	%
Industrie	51 284	18,4
Construction	481	0,2
Commerce	188 069	67,6
Services	38 069	13,7
Non Déclaré	107	0,0
Total	278 010	100,0

Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

La structure des unités économiques par branche d'activité confirme la prépondérance de l'activité commerciale avec 188 069 unités sur un total de 278 010 dénombrées, soit près de 68%. La branche d'activité de commerce est suivie de l'industrie manufacturière avec un peu plus de 18% et de l'hébergement restauration avec environ 3%.

Les branches d'activités les moins représentées sont entre autres : la production et distribution d'électricité et de gaz, les activités extractives et la production et distribution d'eau, assainissement, traitement des déchets et dépollution.

3.5. Forme d'exploitation des unités économiques

Les résultats de la collecte des données révèlent que l'architecture de l'activité économique au Mali est à prédominance informelle avec 98% des UE, soit un effectif de 272 330 sur un total de 278 010 UE dénombrées. En revanche, seulement 2% des UE évoluent dans le secteur formel.

Cette prédominance de l'informel est remarquée dans toutes les régions aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural.

Tableau 9 : Formalité d'exploitation d'activités des entreprises au niveau national

Formalité d'exploitation d'activités des entreprises dénombrées	Effectif	%
Secteur formel	5 505	2,0
Secteur Informel	272 330	98,0
Non Déclaré	175	0,1
Total	278 010	100,0

Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

La répartition des UE dénombrées par formalité d'exploitation selon le secteur d'activités laisse apparaître une plus importante concentration des UE dans l'informel que dans le formel quel que soit le secteur d'activités. Dans le registre informel, il ressort que les UE commerciales sont les plus nombreuses suivies respectivement de celles exerçant l'activité industrielle, de services et de construction. Vu sous l'angle du secteur formel, le commerce se classe encore en tête en termes du nombre de UE. Le secteur des services surclasse celui des industries pour se retrouver en deuxième position. La construction est le secteur d'activités qui présente moins de UE formelles.

Tableau 10: Formalité d'exploitation d'activités des entreprises par secteur d'activités

Secteur d'activités		Secteur formel	Secteur Informel	Non Déclaré (ND)	Total
Industrie	Effectif	483	50 785	16	51 284
	%	0,9	99,0	0,0	100,0
Construction	Effectif	144	336	1	481
	%	29,9	69,9	0,2	100,0
Commerce	Effectif	2 900	185 076	93	188 069
	%	1,5	98,4	0,0	100,0
Services	Effectif	1 936	36 076	57	38 069
	%	5,1	94,8	0,1	100,0
Non Déclaré	Effectif	42	57	8	107
	%	39,3	53,3	7,5	100,0
Total	Effectif	5 505	272 330	175	278 010
	%	2,0	98,0	0,1	100,0

Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

3.6. Classification des unités économiques par tranche d'âge

L'âge d'une UE est son nombre d'années d'exercice d'activité qui s'étend de sa date de création à celle de la collecte des données.

Les UE recensées sont essentiellement jeunes. En effet, près de 3/4 des UE dénombrées, soit 74% ont moins de 10 ans. Cette tendance jeune des UE s'observe dans les régions comme à Bamako. En revanche, les UE ayant un âge supérieur ou égal à 40 ans représentent moins de 1%.

Aussi, faut-il noter que les UE de moins de 10 ans sont les plus nombreuses en milieu urbain qu'en milieu rural.

De même, au niveau de tous les secteurs d'activités la structure par âge laisse entrevoir que la majorité des UE se retrouvent dans la tranche d'âge de zéro à dix ans. Cette tendance jeune est plus marquée dans le secteur du commerce avec une part de 76%. Il est suivi du secteur de la construction au sein duquel la proportion de UE de moins de 10 ans est de 73%. Dans les secteurs des services et des industries, les moins de 10 ans représentent respectivement 71% et 69%. Quant aux 40 ans et plus, elles représentent moins de 1% au sein de chacun des secteurs d'activités (cf. Tableau A7 en annexe).

En outre, l'extrême jeunesse des UE se fait remarquer dans la classification par tranche d'âge en fonction de la branche d'activités d'appartenance (cf. Tableau A8 en annexe).

Tableau 11 : Répartition des UE dénombrées selon la tranche d'âge

Tranche d'âge des unités économiques dénombrées	Effectif	%
Moins de 5 ans	148 688	53,5
De 5 à moins de 10 ans	56 478	20,3
De 10 à moins de 20 ans	48 817	17,6
De 20 à moins de 30 ans	17 407	6,3
De 30 à moins de 40 ans	4 881	1,8
De 40 à moins de 60 ans	1 490	0,5
De 60 ans et plus	182	0,1
Non Déclaré	67	0,0
Total	278010	100,0

Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

3.7. Forme juridique des unités économiques

La présente analyse ne concerne que les UE marchandes (UE hors ISBL). Lesdites UE sont constituées d'entreprises individuelles et de sociétés. En effet, il a été dénombré 278 010 UE au niveau national dont 274 917 entreprises individuelles, soit 99% du total. Les sociétés ne représentent que 1% avec une part importante des Sociétés à Responsabilité Limitée (SARL).

La prépondérance des entreprises individuelles par rapport aux sociétés s'observe au niveau des régions. Toutefois, la répartition des sociétés par région place Bamako en tête avec 54% suivi de la région de Koulikoro avec près de 16% et Sikasso 10% (cf. Tableau A11 en annexe).

Tableau 12 : Catégorie juridique des entreprises par secteur d'activités

		Entreprise individuelle	Société	Non Déclaré	Total
Industrie	Effectif	50 948	310	26	51 284
	%	99,3	0,6	0,1	100,0
Construction	Effectif	379	100	2	481
	%	78,8	20,8	0,4	100,0
Commerce	Effectif	186 479	1 497	93	188 069
	%	99,2	0,8	0,0	100,0
Services	Effectif	37 044	978	47	38 069
	%	97,3	2,6	0,1	100,0
Non Déclaré	Effectif	67	21	19	107
	%	62,6	19,6	17,8	100,0
Total	Effectif	274 917	2 906	187	278 010
	%	98,9	1,0	0,1	100,0

Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

3.8. Situation administrative des unités économiques

Les résultats de la collecte des données révèlent que sur un total de 278 010 UE dénombrés seulement 13% disposent au moins d'un document administratif. Les 87% restant ne possèdent ni le NIF, ni le NINA, ni le numéro du registre du commerce, encore moins déclarés à l'INPS.

Parmi, celles qui possèdent au moins un document administratif, près de 21% sont implantées dans le district de Bamako suivi de la région de Ségou avec moins de 20%.

En revanche les régions de Kidal, de Taoudenit et de Ménaka comptent chacune moins de 2% de UE disposant d'un document administratif.

Tableau 13 : Répartition des unités principales et uniques dénombrées par région possédant au moins un numéro administratif

Région		Dispose au moins un numéro administratif			Total
		Oui	Non	ND	
Kayes	Effectif	2 277	21 231	31	23 539
	%	9,7	90,2	0,1	100,0
Koulikoro	Effectif	3 820	53 681	55	57 556
	%	6,6	93,3	0,1	100,0
Sikasso	Effectif	1 586	38 848	26	40 460
	%	3,9	96,0	0,1	100,0
Ségou	Effectif	4 123	17 379	8	21 510
	%	19,2	80,8	0,0	100,0
Mopti	Effectif	1 216	13 585	5	14 806
	%	8,2	91,8	0,0	100,0
Tombouctou	Effectif	175	4 493	10	4 678
	%	3,7	96,0	0,2	100,0
Gao	Effectif	298	3 649	5	3 952
	%	7,5	92,3	0,1	100,0
Kidal	Effectif	14	1 104	1	1 119
	%	1,3	98,7	0,1	100
Bamako	Effectif	22 306	86 467	262	109 035
	%	20,5	79,3	0,2	100,0
Taoudenit	Effectif	11	550	0	561
	%	2,0	98,0	0,0	100,0
Ménaka	Effectif	15	778	1	794
	%	1,9	98,0	0,1	100,0
Total	Effectif	35 841	241 765	404	278 010
	%	12,9	87,0	0,1	100,0

Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

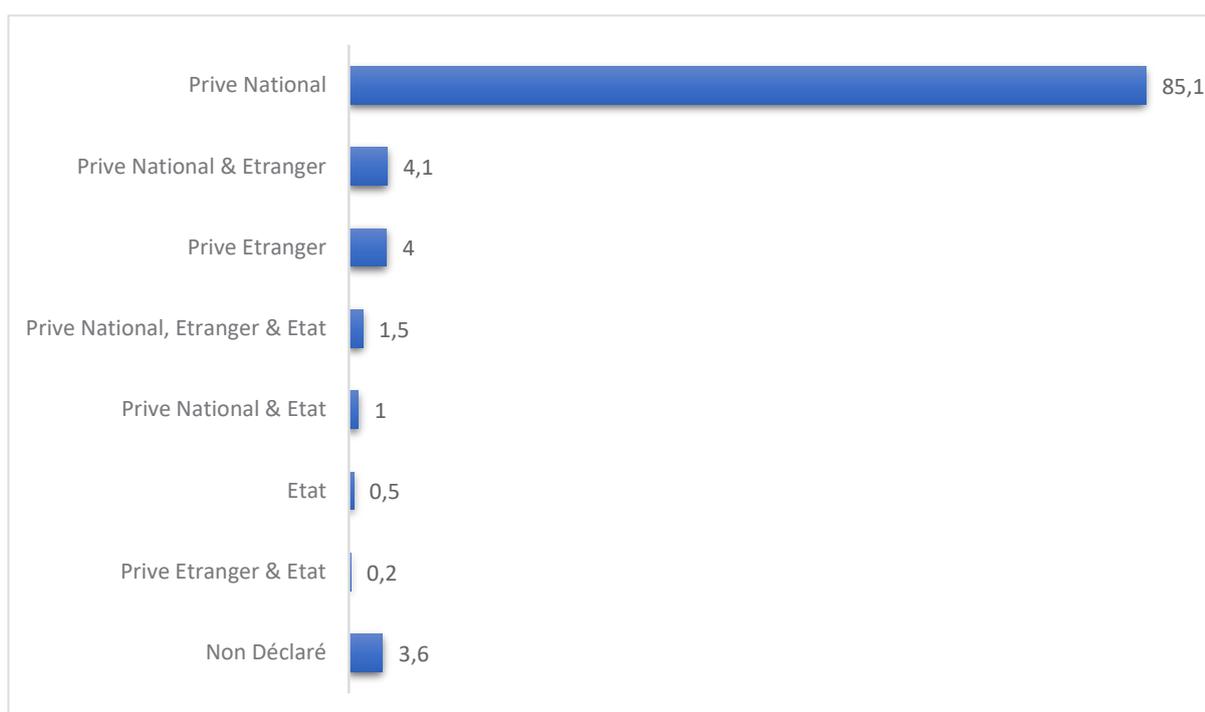
CHAPITRE IV : SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DES UNITES ECONOMIQUES

4.1. Répartition du capital social des sociétés

Le capital social est une mesure importante pour les investisseurs et les analystes qui évaluent la capacité financière et le potentiel de croissance d'une entreprise.

Dans la constitution du capital social des sociétés, la part du privé national occupe une place de choix, soit 85% suivi du capital mixte (national et étranger) avec un peu plus de 4% et la part du capital uniquement détenu par les étrangers à hauteur de 4%. Il faut noter une faible représentativité de sociétés dont le capital social est totalement détenu par l'Etat, soit moins de 1%.

Graphique 3: Répartition des sociétés selon le statut du détenteur du capital social à la création



Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

S'agissant du niveau de participation aux capitaux des sociétés sur la période de la date de création à celle de la collecte du dénombrement, il n'a guère subi d'évolution notable. En effet, la part détenue par les privés nationaux est 84% à la date de la collecte des données contre 85% à la création des sociétés concernées. Quant à la participation des étrangers au capital social des sociétés, elle n'a varié que de 1% entre les deux dates. En revanche, la part du capital mixte (national et étranger) demeure inchangé sur la même période. Il en est de même pour les sociétés dont le capital social est uniquement détenu par l'Etat.

Tableau 14 : Évolution de la répartition des sociétés selon le statut du détenteur du capital social

Détenteurs du capital	A la création	Actuel
Prive National	85,1	84,2
Prive Etranger	4,0	4,7
Etat	0,5	0,5
Prive National & Etranger	4,1	4,1
Prive National & Etat	1,0	1,0
Prive Etranger & Etat	0,2	0,1
Prive National, Etranger & Etat	1,5	1,7
Non Déclaré	3,6	3,7
Total	100,0	100,0

Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

La situation de la participation aux capitaux des sociétés à la création laisse entrevoir que les femmes maliennes sont plus actives que les étrangères. En effet, les maliennes détiennent l'entièreté des capitaux dans 12% des sociétés contre moins de 1% pour les femmes d'autres nationalités. En revanche, les capitaux de 72% des sociétés sont intégralement contrôlés par les hommes.

Tableau 15 : Répartition des parts des femmes dans le capital social à la création des sociétés

Part (%) dans le capital à la création	Femmes	Maliennes
0%	72,5	73,3
Moins de 50%	7,4	7,6
De 50% à moins de 100%	3,7	3,2
100%	12,3	11,8
Non Déclaré	4,1	4,1
Total	100,0	100,0

Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

4.2. Classification des unités économiques selon le chiffre d'affaires

Le Chiffre d'affaires (CA) est un indicateur de mesure de performance des UE. Il a généralement une périodicité annuelle. De ce fait, il constitue une variable de taille de classification des UE. De l'analyse

des données, on observe que la quasi-totalité des UE, soit en moyenne 96%, réalise un CA annuel inférieur à 30 millions de FCFA en 2019 et en 2020 contre seulement 0,2% de UE qui réalisent un CA de plus de 1 milliard de FCFA.

Tableau 16 : Répartition des UE dénombrées selon les tranches de chiffre d'affaires

Tranche chiffre d'affaires	2019		2020	
	Effectif	%	Effectif	%
Moins de 30 millions	175 792	95,6	207 781	96,0
De 30 millions à moins de 150 millions	6 245	3,4	6 746	3,1
De 150 millions à moins d'un milliard	1 171	0,6	1 240	0,6
Un milliard ou plus	331	0,2	377	0,2
ND	312	0,2	347	0,2
Total	183 851	100,0	216 491	100,0

Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

4.2.1. Chiffre d'affaires selon les régions administratives

A la lecture des tableaux A14 et A15 en annexe, la configuration des UE selon les tranches du chiffre d'affaires dans toutes les régions sont similaires pour les années 2019 et 2020. En effet, on note dans chacune des régions une prédominance des UE ayant un CA de moins de 30 millions de FCFA. Cette frange de UE est suivie de celle dont les CA sont compris entre 30 et 150 millions.

De l'angle d'analyse inter-régional, Bamako est de loin la zone de concentration des UE ayant un CA supérieur à 150 millions en 2019 et 2020. La région de Sikasso se classe en second rang suivie de la région de Koulikoro.

4.2.2. Chiffre d'affaires selon la forme d'exploitation

Les données montrent que le secteur formel enregistre deux-tiers des UE ayant moins de 30 millions FCFA comme chiffre d'affaires (CA) en 2019. Quant aux UE réalisant un CA compris entre 30 millions et 150 millions, elles représentent 20% des unités du secteur formel. Seulement 12% des UE formelles ont un CA supérieur à 150 millions FCFA en 2019. La même tendance est observée pour l'année 2020.

En s'intéressant au secteur informel, on observe qu'elle concentre la quasi-totalité, soit 96% des UE ayant comme CA moins de 30 millions FCFA en 2019. Les UE informelles engrangeant un CA supérieur à 150 millions de FCFA représentent moins de 1%. En 2020, la structure des UE informelles selon les tranches de CA demeure inchangée.

Tableau 17 : Répartition des UE dénombrées selon la tranche du CA par forme d'exploitation en 2019 (%)

	Moins de 30 millions	De 30 millions à moins de 150 millions	De 150 millions à moins d'un milliard	Un milliard ou plus	ND	Total
Secteur formel	66,4	20,2	8,7	3,0	1,8	100,0
Secteur Informel	96,4	3,0	0,4	0,1	0,1	100,0
Total	95,6	3,4	0,6	0,2	0,2	100,0

Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

Tableau 18: Répartition des UE dénombrées selon la tranche du CA par forme d'exploitation en 2020 (%)

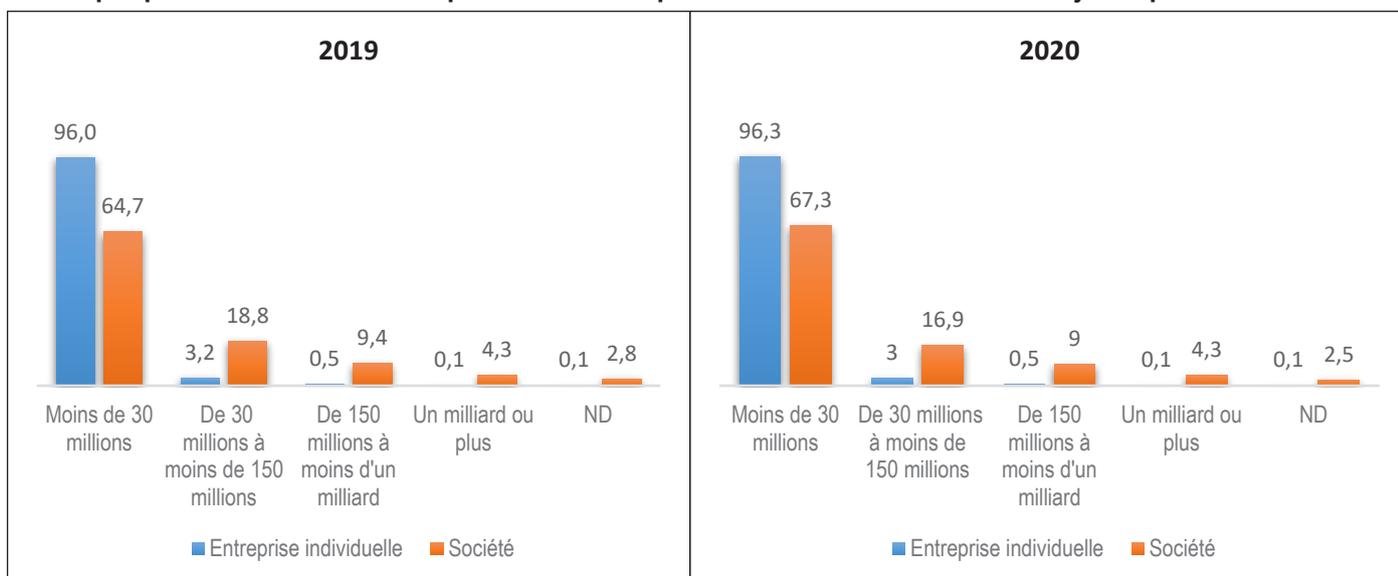
	Moins de 30 millions	De 30 millions à moins de 150 millions	De 150 millions à moins d'un milliard	Un milliard ou plus	ND	Total
Secteur formel	68,4	18,9	8,1	2,9	1,6	100,0
Secteur Informel	96,7	2,8	0,4	0,1	0,1	100,0
Total	96	3,1	0,6	0,2	0,2	100,0

Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

4.2.3. Chiffre d'affaires selon le statut juridique

La classification des UE par tranche de CA selon le statut juridique laisse apparaître que la majorité des UE se trouve dans la tranche de moins de 30 millions de CA quel que soit leur statut (entreprise individuelle et société) aussi bien en 2019 qu'en 2020. Pour ce qui concerne les tranches supérieures à 30 millions de CA, les sociétés sont les plus nombreuses sur les deux années concernées.

Graphique 4 : Evolution de la répartition des UE par tranche de CA selon le statut juridique



Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

4.2.4. Chiffre d'affaires selon le secteur d'activité

Dans tous les quatre secteurs, on constate une prédominance des UE avec un chiffre d'affaires de moins de 30 millions de FCFA en 2019 et en 2020, contre seulement moins de 1% ayant réalisé au moins un milliard de FCFA de CA à l'exception du secteur de la construction où les UE réalisant plus d'un milliard de FCFA de CA représentent plus de 2%. Au niveau du commerce, à l'instar du secteur des industries, on rencontre plus de UE à faible CA, soit 95% de l'effectif total.

Tableau 19 : Répartition des UE par tranche de CA selon le secteur d'activité en 2019

Secteur d'activité		Tranche de chiffre d'affaires					Total
		Moins de 30 millions	De 30 millions à moins de 150 millions	De 150 millions à moins d'un milliard	Un milliard ou plus	ND	
Industrie	Effectif	35 632	495	96	36	38	36 297
	%	98,2	1,4	0,3	0,1	0,1	100,0
Construction	Effectif	255	44	21	8	4	332
	%	76,8	13,3	6,3	2,4	1,2	100,0
Commerce	Effectif	115 363	4 680	835	214	134	121 226
	%	95,2	3,9	0,7	0,2	0,1	100,0
Service	Effectif	24 542	1 026	219	73	136	25 996

Secteur d'activité	Tranche de chiffre d'affaires						Total
	Moins de 30 millions	De 30 à moins de 150 millions	De 150 millions à moins d'un milliard	Un milliard ou plus	ND		
	%	94,4	3,9	0,8	0,3	0,5	100,0
Total	Effectif	175 792	6 245	1 171	331	312	183 851
	%	95,6	3,4	0,6	0,2	0,2	100,0

Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

Tableau 20 : Répartition des UE par tranche de CA selon le secteur d'activité en 2020

Secteur d'activité	Tranche de chiffre d'affaires						Total
	Moins de 30 millions	De 30 à moins de 150 millions	De 150 millions à moins d'un milliard	Un milliard ou plus	ND		
Industrie	Effectif	40 857	544	97	47	41	41 586
	%	98,2	1,3	0,2	0,1	0,1	100,0
Construction	Effectif	304	41	25	8	4	382
	%	79,6	10,7	6,5	2,1	1,0	100,0
Commerce	Effectif	137 946	5 098	887	232	158	144 321
	%	95,6	3,5	0,6	0,2	0,1	100,0
Service	Effectif	28 674	1 063	231	90	144	30 202
	%	94,9	3,5	0,8	0,3	0,5	100,0
Total	Effectif	207 781	6 746	1 240	377	347	216 491
	%	96,0	3,1	0,6	0,2	0,2	100,0

Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

4.3. Financement des unités économiques

La problématique du financement des UE est une question cruciale qui préoccupe tous les acteurs. Ce faisant, le dénombrement du RGUE a permis d'appréhender un certain nombre d'aspects relatifs au financement des UE, notamment les besoins, les sources et les difficultés liés au financement.

4.3.1. Besoin de financement

Au cours des deux (2) dernières années, la demande de financement est exprimée par 13 641 UE, représentant 5% du total des UE dénombrées. En revanche, 95% des UE n'ont pas formulé de demande.

Par forme d'exploitation, 13% des UE formelles ont déclaré avoir formulé une demande de financement auprès des institutions financières contre 5% pour le secteur informel.

Toutefois, en ne considérant que les UE qui ont eu recours à un prêt, il ressort que l'effectif des informels domine.

Tableau 21 : Demande de prêt auprès d'une institution financière au cours des deux (02) dernières années par formalité d'exploitation

Forme d'exploitation		Oui	Non	Non Déclaré (ND)	Total
Secteur formel	Effectif	701	4 564	240	5 505
	%	12,7	82,9	4,4	100,0
Secteur informel	Effectif	12 940	259 356	34	272 330
	%	4,8	95,2	0,0	100,0
Non Déclaré	Effectif	0	0	175	175
	%	0,0	0,0	100,0	100,0
Total	Effectif	13 641	263 920	449	278 010
	%	4,9	94,9	0,2	100,0

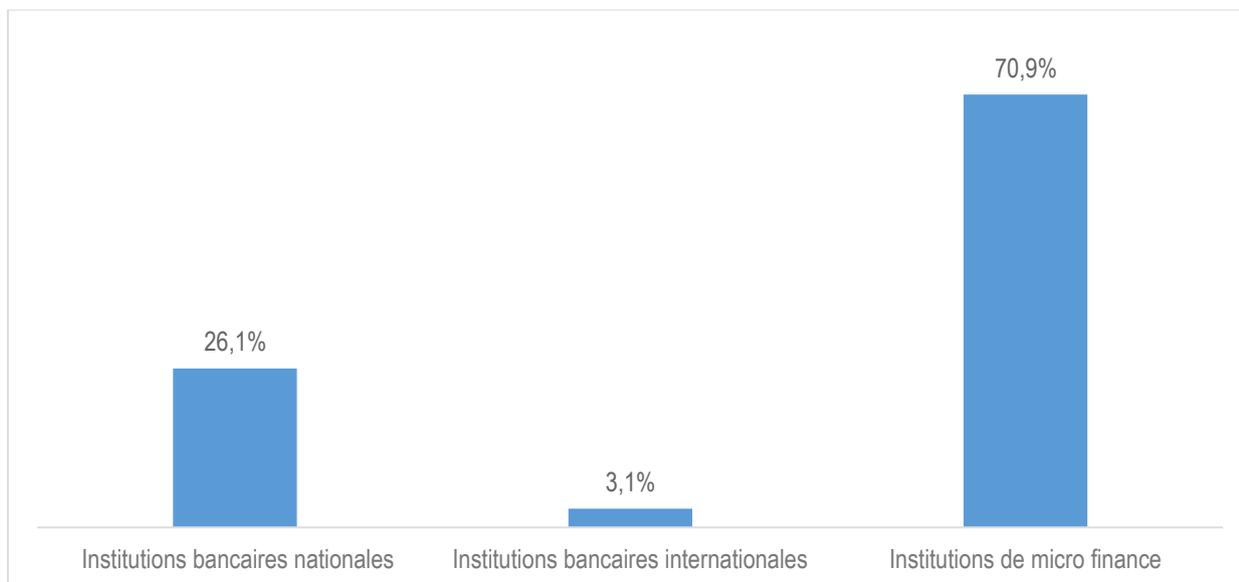
Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

En vue de satisfaire leurs besoins de financement, les UE sollicitent des prêts auprès de diverses sources de financement.

4.3.2. Sollicitations et sources de financement

L'analyse des données montre que les UE ont sollicité les services de trois types d'institutions financières. Il ressort, que plus de 70% des UE dénombrées ont sollicité un financement auprès des Institutions de micro finances, 25% auprès des institutions bancaires nationales et seulement 3% auprès des institutions bancaires internationales.

Graphique 5: Sources de financement des UE



Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

Les données révèlent que les UE informelles ont sollicité plus les institutions de micro finances que les institutions bancaires nationales et internationales. A l'inverse, les UE formelles ont eu plus recours aux institutions bancaires nationales et internationales (Cf. tableaux A37 à A40 en annexe).

En somme, la demande de prêt de 84% des UE ayant sollicité les institutions de financement a été satisfaite contre 14% non satisfaite. Ce qui nous conduit à évoquer les difficultés rencontrées par Les UE dans le processus de recherche de financement.

4.3.3. Difficultés de financement

En ce qui concerne les difficultés de financement, plusieurs raisons ont été évoquées par les UE. Parmi les raisons de non obtention de prêts, l'absence de garantie est la plus fréquemment citée par les UE à hauteur de 52%. Le taux d'intérêt trop élevé et les dossiers incomplets sont évoqués respectivement par 20% et 18% des UE.

Tableau 22 : Raison de non obtention du prêt auprès d'une institution financière au cours des deux (02) dernières années

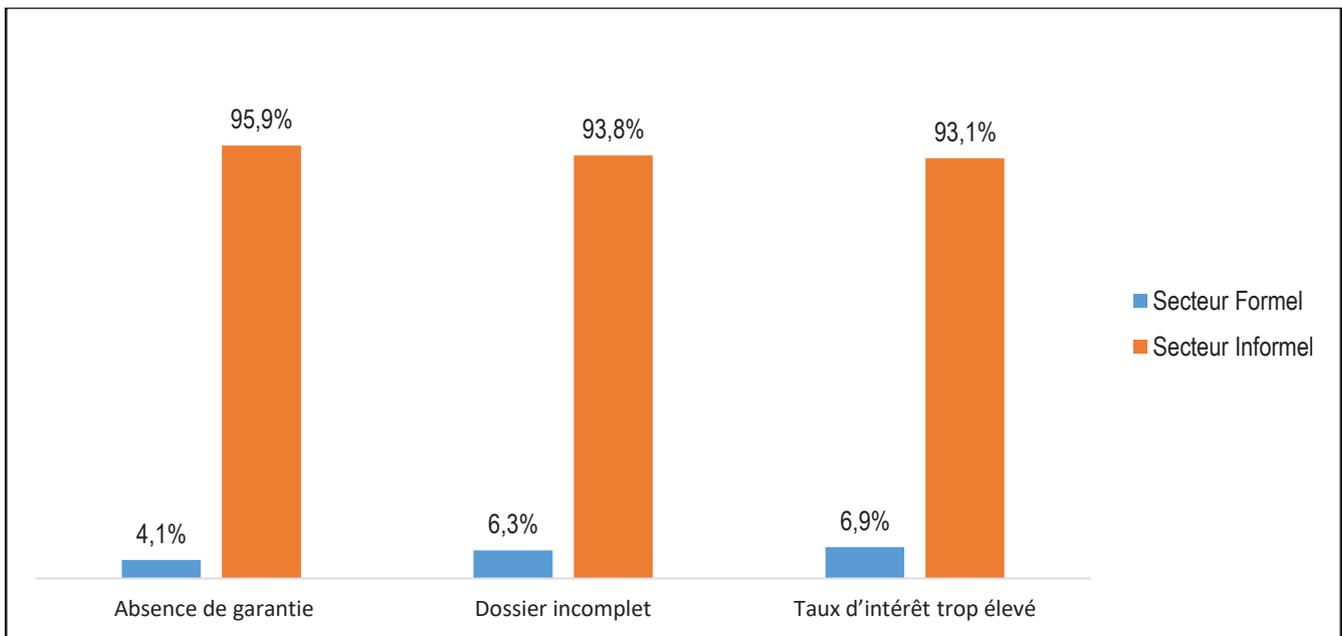
Raison de non obtention du prêt auprès d'une institution financière au cours des deux (02) dernières années par l'entreprise dénombrée		Effectif	%
Dossier incomplet	Oui	336	17,6
	Non	1 573	82,3
	Non Déclaré	2	0,1
Total		1 911	100,0
Absence de garantie	Oui	985	51,5
	Non	924	48,4
	Non Déclaré	2	0,1
Total		1 911	100,0
Taux d'intérêt trop élevé	Oui	376	19,7
	Non	1 533	80,2
	Non Déclaré	2	0,1
Total		1 911	100,0

Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

En considérant la forme d'exploitation des unités économiques, il ressort que les difficultés de financement touchent aussi bien le secteur formel que le secteur informel.

Par ailleurs, selon les différentes raisons de non obtention de prêts, le graphique ci-dessous montre que les difficultés d'obtention de financement concernent plus le secteur informel que le secteur formel.

Graphique 6: Raison de non obtention du prêt par formalité d'exploitation



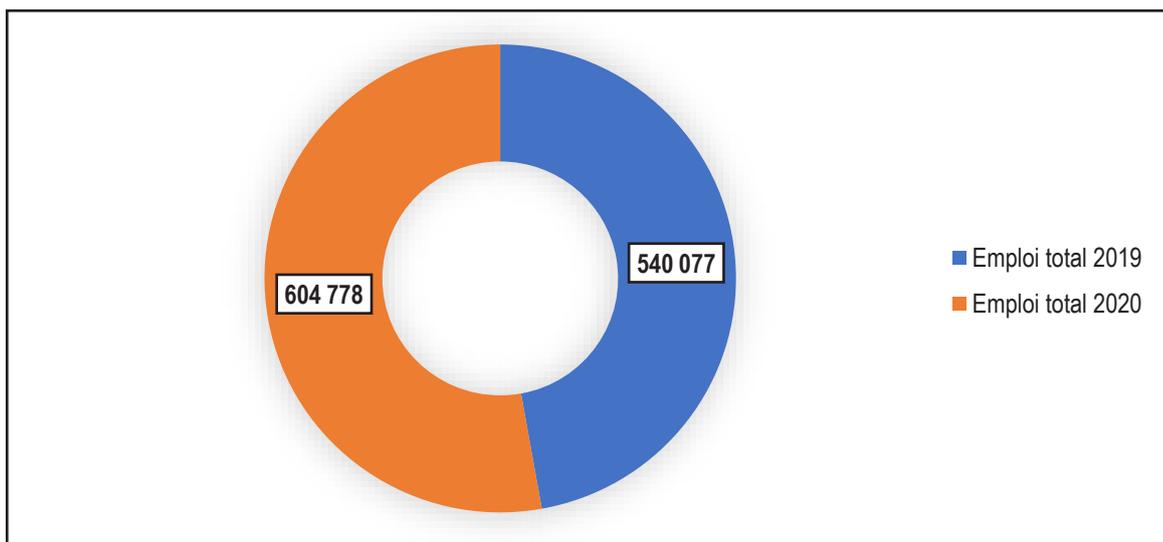
Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

4.4. Emploi au sein des unités économiques

La problématique d'emploi est une préoccupation majeure tant sur le plan national qu'international. Eu égard à la place réservée aux UE en matière de création d'emplois, il était tout à fait indiqué que les aspects liés à l'emploi soient appréhendés à travers la collecte des données du RGUE.

Ce faisant, il ressort des résultats du dénombrement des UE un effectif total de 604 778 employés au sein des UE en 2020 contre 540 077 en 2019, soit une augmentation de 12% entre les deux années.

Graphique 7: Effectif total des employés en 2019 et 2020



Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

Au niveau des régions, le district de Bamako concentre le plus grand nombre d'emplois avec un effectif de 259 268 en 2019 et de 283 423 en 2020. Il est suivi de loin par la région de Koulikoro sur les mêmes périodes avec des effectifs respectifs de 90 774 et 107 432 et de la région de Sikasso qui enregistre un effectif d'employés de 70 763 en 2019 et de 78 335 en 2020. En revanche, les régions de Tombouctou, de Gao, de Taoudenit et de Ménaka enregistrent chacune moins de 10 000 effectifs employés.

Tableau 23 : Evolution de l'emploi total entre 2019 et 2020 par région

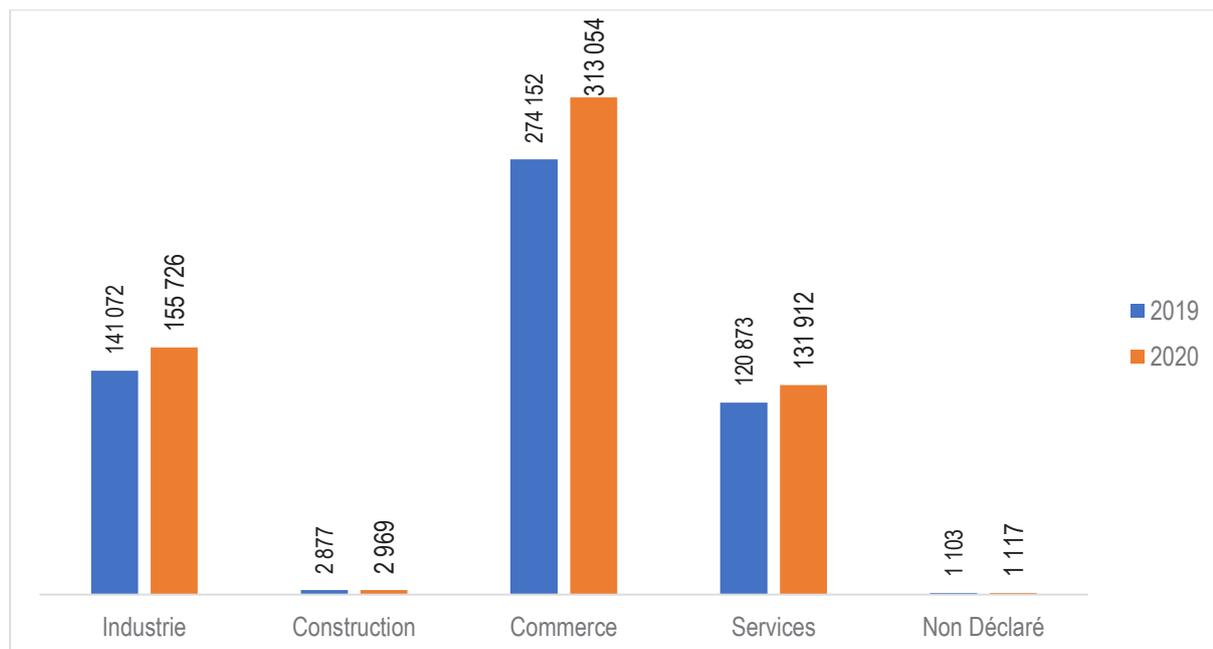
Région	Emploi total 2019	Emploi total 2020	Evolution (%)
Kayes	33 902	39 851	17,5
Koulikoro	90 774	107 432	18,4
Sikasso	70 763	78 335	10,7
Ségou	36 448	40 520	11,2
Mopti	30 260	33 797	11,7
Tombouctou	8 406	9 668	15,0
Gao	7 533	8 498	12,8
Kidal	1 031	1 167	13,2
Bamako	259 268	283 423	9,3
Taoudenit	326	587	80,1
Ménaka	936	1 063	13,6
Total	539 647	604 341	12,0

Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

4.4.1. Emploi selon les secteurs et les branches d'activités

La répartition des effectifs employés par secteur d'activité fait ressortir que le commerce est le plus pourvoyeur d'emplois en 2019 et en 2020. Le secteur des industries vient en seconde position, suivi des services. La construction est le secteur qui a créé le moins d'emplois au cours des deux années concernées.

Graphique 8: Répartition des effectifs employés par branche d'activités en 2019 et 2020



Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

En ce qui concerne la répartition des effectifs employés par branche d'activités, on observe que les branches de commerce et de fabrication se détachent des autres avec une prédominance de l'activité commerciale. Elles sont suivies des branches d'enseignement et des autres activités de services n.c.a. Cette configuration confirme la structure décrite au niveau des secteurs d'activités.

Tableau 24 : Evolution de l'effectif employé total de 2019 à 2020 par branches d'activités

Branche d'activités	2019	2020	Evolution (%)
Activités extractives	2 073	2 073	0,0
Activités de fabrication	138 907	153 559	10,5
Production et distribution d'électricité et de gaz	92	94	2,2
Production et distribution d'eau, assainissement, traitement des déchets et dépollution	1 605	1 557	-3,0
Construction	2 877	2 969	3,2
Commerce	274 152	313 054	14,2
Transports et entreposage	3 975	4 318	8,6
Hébergement et restauration	19 278	21 303	10,5
Information et communication	3 360	3 717	10,6
Activités financières et d'assurance	4 713	5 153	9,3
Activités immobilières	1 523	1 772	16,3
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	4 414	4 756	7,7
Activités de services de soutien et de bureau	5 328	6 182	16,0
Enseignement	47 008	49 059	4,4
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	4 529	5 334	17,8
Activités artistiques, sportives et récréatives	980	1 243	26,8
Autres activités de services n.c.a.	24 160	27 518	13,9
Non déclaré	1 103	1 117	1,2
Total	540 077	604 778	12,0

Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

4.4.2. Répartition des UE par tranche d'effectifs employés

L'analyse par tranche d'effectifs fait ressortir que plus de 99% des UE emploient moins de 50 personnes aussi bien en 2019 qu'en 2020. Celles qui emploient plus de 50 personnes ne représentent que moins de 1% des UE dénombrées sur les deux années concernées.

Tableau 25 : Effectifs employés par tranche en 2019 et en 2020

Effectif employé par tranche	2019		2020	
	Effectif	%	Effectif	%
Moins de 10 employés	176 470	95,99	208 748	96,42
De 10 à moins de 50 employés	7 012	3,81	7 334	3,39
De 50 à moins de 200 employés	248	0,13	274	0,13
200 employés ou plus	33	0,02	32	0,01
ND	84	0,05	100	0,05
Total	183 847	100	216 488	100,0

Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

4.4.3. Emploi selon la forme d'exploitation

L'analyse des résultats selon la forme d'exploitation montre que l'emploi est à dominante informelle avec une proportion de 90% en 2020 et 89% en 2019. Tenant compte de 64 701 nouveaux emplois créés en 2020, on dénombre 62 418 dans le secteur informel contre seulement 2 276 pour le secteur formel.

Concernant la structure de l'effectif employé malien, elle confirme la tendance décrite par celle de l'effectif global (cf. tableau A23 en annexe).

Tableau 26 : Evolution de l'emploi total de 2019 à 2020 par forme d'exploitation

Forme d'exploitation des UE dénombrées	Emploi total 2019	Emploi total 2020	Evolution (%)
Secteur formel	60 565	62 841	3,8
Secteur Informel	479 082	541 500	13
Non Déclaré	430	437	1,6
Total	540 077	604 778	12

Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

4.4.4. Emploi selon le sexe

Une analyse sexospécifique de l'emploi au sein des UE informelles montre que 90% d'entre elles emploient moins de cinq hommes en 2019 et en 2020. Quant aux femmes, 99% des UE informelles en emploient moins de cinq.

Tableau 27 : Emploi total informel dans les entreprises par tranche d'effectif en 2019 et 2020

Effectif employé par tranche	2019		2020	
	Homme	Femme	Homme	Femme
Moins de 5	159 946	177 126	190 795	209 203
De 5 à moins de 10	14 695	1 976	15 836	2 099
De 10 à moins de 50	4 720	328	4 943	342
De 50 à moins de 100	67	4	68	5
100 et plus	8	2	9	2
Non Déclaré	21	21	15	15
Total	179 457	179 457	211 666	211 666

Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

Tout comme le secteur informel, l'examen des données des UE formelles ne révèle pas de différence majeure en ce qui concerne la structure des effectifs employés par tranche. En effet, la majorité des UE formelles, soit 54%, emploient moins de cinq hommes en 2019 et 57% en 2020 pour la même tranche d'employés. Concernant les femmes, la proportion d'UE qui emploie moins de cinq représente 83% en 2019 et 87% en 2020.

Tableau 28 : Emploi total formel dans les entreprises par tranche d'effectif en 2019 et 2020

Effectif employé par tranche	2019		2020	
	Homme	Femme	Homme	Femme
Moins de 5	2 397	3 664	2 681	4 047
De 5 à moins de 10	883	347	970	370
De 10 à moins de 50	796	184	832	189
De 50 à moins de 100	88	11	95	11
100 et plus	54	12	51	12
Non Déclaré	206	206	39	39
Total	4 424	4 424	4 668	4 668

Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

4.4.5. Emploi selon la catégorie socioprofessionnelle

L'analyse montre que les UE de moins de 5 effectifs employant les cadres supérieurs hommes représentent 3 724 soit 79% des UE dans le secteur formel.

Les résultats du dénombrement montrent que les UE formelles dont l'effectif employé est inférieur à de 5 personnes emploient plus de cadres supérieurs aussi bien en hommes et qu'en femmes pour les deux

années. Il en est de même pour les cadres moyens et les autres cadres. En revanche, les UE dont l'effectif dépasse 100 personnes, emploient moins de cadres quelle que soit la catégorie socioprofessionnelle.

Tableau 29 : Répartition des UE formelles par tranche d'effectif employé selon la catégorie socioprofessionnelle et le sexe

Effectif employé par tranche	2019						2020					
	CADRE SUPERIEUR		CADRE MOYEN		AUTRES CADRES		CADRE SUPERIEUR		CADRE MOYEN		AUTRES CADRES	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Moins de 5	3 724	4 113	34 79	3 968	3 670	4 076	4 117	4 514	3 847	4 359	4 047	4 488
De 5 à moins de 10	227	66	381	158	269	76	234	72	413	173	297	73
De 10 à moins de 50	234	34	311	77	219	55	245	35	321	82	224	57
De 50 à moins de 100	23	3	23	5	34	6	21	4	24	4	35	6
100 et plus	8	0	21	7	22	1	8	0	20	7	22	1
Non Déclaré	40	40	41	41	42	42	43	43	43	43	43	43
Total	4 256	4 256	4256	4 256	4 256	4 256	4 668	4 668	4 668	4 668	4 668	4 668

Source INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

4.4.6. Statut de l'emploi du personnel

L'examen des données sur le statut de l'emploi indique que dans les UE, on note un effectif plus important d'employés permanents que de temporaires en 2019 et en 2020. Dans le même registre, il ressort que les hommes sont majoritaires aussi bien dans l'emploi permanent que dans le temporaire au cours des deux années. Cette tendance est remarquée au niveau des UE formelles qu'informelles.

Tableau 30 : Statut de l'emploi du personnel dans les UE selon la forme d'exploitation en 2019 et 2020

Forme exploitation	2019				2020			
	PERMANENTS		TEMPORAIRES		PERMANENTS		TEMPORAIRES	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Secteur formel	37 522	10 318	10 678	1 604	39 419	10 544	10 787	1 668
Secteur Informel	366 232	60 826	44 166	7 860	411 319	70 900	50 142	9 137
Non Déclaré	145	54	31	2	91	47	36	1
Total	403 899	71 198	54 875	9 466	450 829	81 491	60 965	10 806

Source INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

Du point de vue secteur d'activité, le commerce apparait comme le secteur qui emploie plus de temporaires et de permanents sur les deux années tant pour les hommes que pour les femmes. Le secteur des industries vient en seconde position suivi du secteur des services et de la construction.

Toutefois, en ne considérant que les emplois féminins permanents comme temporaires, les données laissent entrevoir que le secteur des services vient en deuxième position après le commerce aussi bien en 2019 qu'en 2020.

Tableau 31 : Statut de l'emploi du personnel dans les UE selon le secteur d'activité en 2019 et 2020

Secteur D'activité	2019				2020			
	PERMANENTS		TEMPORAIRES		PERMANENTS		TEMPORAIRES	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Industrie	110 282	10 909	17 534	2 342	121 260	12 414	19 406	2 641
Construction	2 250	183	416	28	2 303	204	431	31
Commerce	220 143	27 627	22 807	3 639	249 081	334 85	26 251	4 310
Services	71 040	32 442	14 082	3 438	77 988	35 350	14 830	3 805
ND	184	37	36	19	197	38	47	19
Total	403 899	71 198	54 875	9 466	450 829	81 491	60 965	10 806

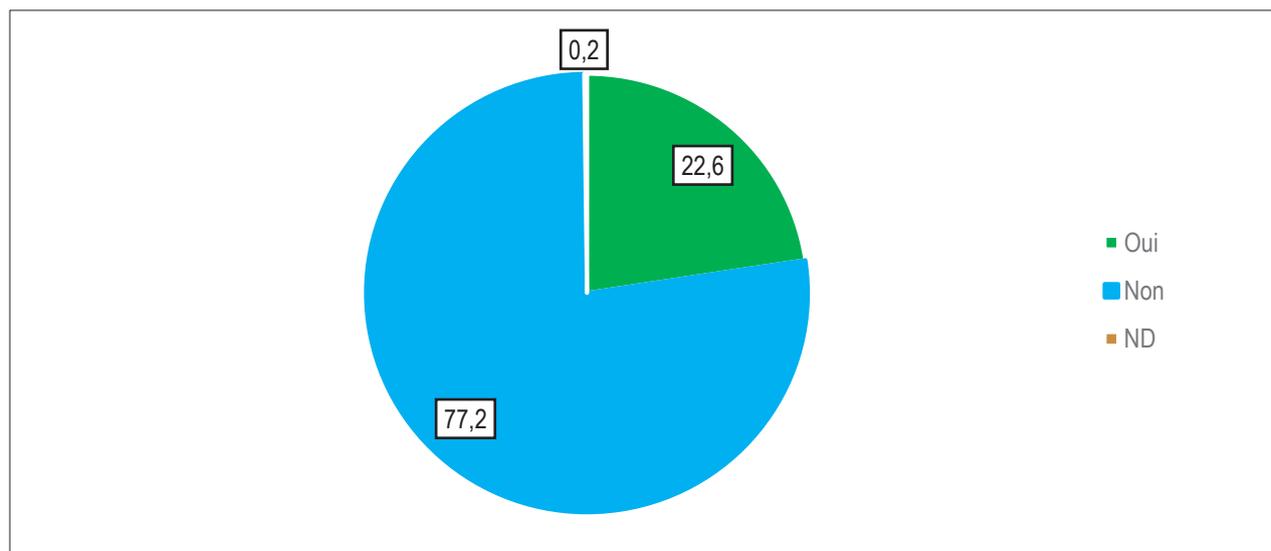
Source INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

4.4.7. Obstacles à l'entrepreneuriat féminin

L'entrepreneuriat féminin est au centre des débats au regard des efforts déployés par les autorités pour réduire la vulnérabilité des femmes. Ceux-ci se traduisent par la mise en place de nombreuses initiatives en faveur des femmes qui tardent à porter fruit eu égard aux obstacles auxquelles elles sont confrontées. De ce fait, le dénombrement s'est intéressé à certains aspects de la question.

L'analyse des données laisse apparaître que 77% des UE dénombrées méconnaissent l'existence d'obstacles à l'entrepreneuriat féminin au Mali. Seulement, 22% déclarent l'existence d'obstacles.

Graphique 9: Existence des obstacles à l'entrepreneuriat féminin au Mali en %



Source INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

Parmi les UE qui reconnaissent l'existence d'obstacles à l'entrepreneuriat féminin, 36% évoquent les contraintes socio- culturelles comme obstacle majeur, 26% se prononcent pour les difficultés d'accès aux crédits, 19% pensent que le principal obstacle est relatif au milieu de résidence. Le niveau d'instruction n'a été évoqué que par 16% d'entre elles.

Tableau 32 : Obstacles à l'entrepreneuriat féminin au Mali

Obstacles		Effectif	Pourcentage
Niveau d'instruction	Oui	19 532	31,0
	Non	43 378	69,0
	ND	1	0,0
	Total	62 911	100,0
Accès au crédit	Oui	31 629	50,3
	Non	31 281	49,7
	ND	1	0,0
	Total	62 911	100,0
Contraintes socioculturelles	Oui	44 054	70,0
	Non	18 856	30,0
	ND	1	0,0
	Total	62 911	100,0
Milieu de résidence	Oui	23 654	37,6
	Non	39 256	62,4
	ND	1	0,0
	Total	62 911	100,0
Autre (à préciser)	Oui	4 196	6,7
	Non	58 714	93,3
	ND	1	0,0
	Total	62 911	100,0

Source INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

4.4.8. Recrutement du personnel dans les unités économiques

Une bonne gestion des activités des UE est en grande partie liée à la qualité des ressources humaines qui les animent. A cet effet une grande attention doit être accordée aux critères de recrutement du personnel qualifié au sein des UE. C'est pourquoi, un certain nombre d'aspects se rapportant au recrutement du personnel sont pris en compte dans la collecte des données du dénombrement du RGUE.

4.4.8.1. Critères de recrutement

Des résultats, il ressort que la plupart des UE accordent plus d'importance au critère d'expérience dans leurs secteurs d'activités pour le recrutement de leurs personnels. En effet, 47% des UE ont attribué le score le plus élevé au critère « nombre d'année d'expérience dans le secteur d'activités ». En dehors de l'expérience, le critère privilégié est les « compétences techniques ». Quant au critère « niveau de diplôme », un grand nombre de UE, soit 58%, déclarent n'y accorder aucune importance.

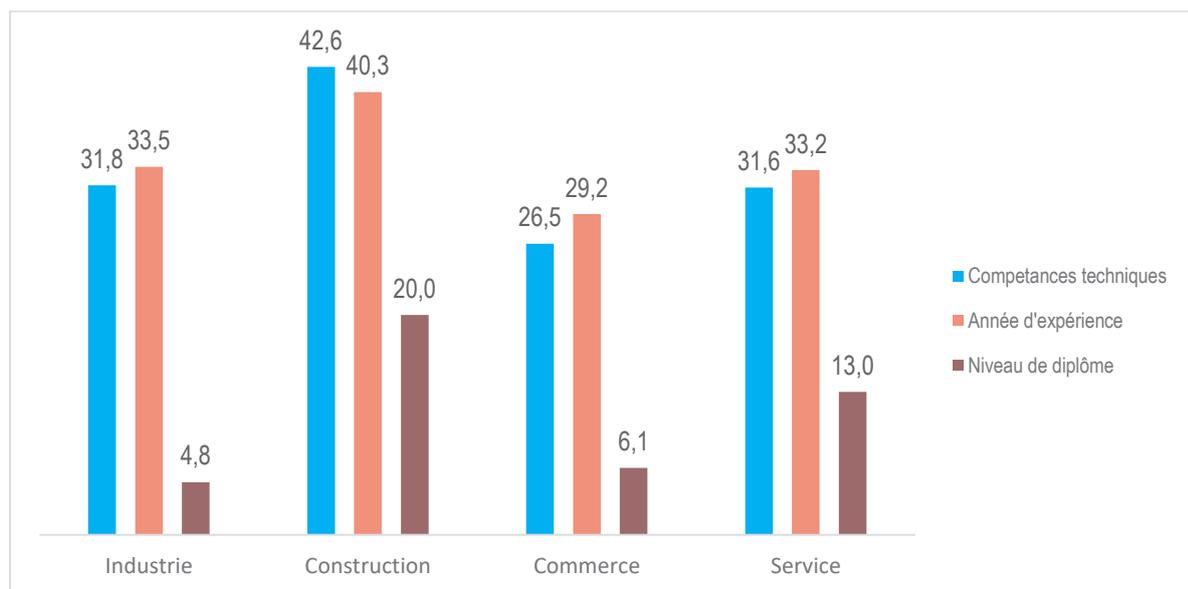
Du point de vue du secteur d'activité, le même ordre d'importance observé précédemment est accordé aux critères « nombre d'année d'expérience dans le secteur d'activités » et « compétences techniques ». Cependant, les données révèlent que les UE du secteur de la construction mettent en avant le critère « compétences techniques » pour le recrutement de leur personnel.

Tableau 33 : Critère de recrutement du personnel qualifié au sein des UE en %.

Ordre d'importance (score décroissant) du critère de recrutement - Niveau de diplôme	PRINCIPAUX CRITERES DE RECRUTEMENT				PONDERATION DES CRITERES		
	Expérience	Diplôme	Compétences	Total	Expérience	Diplôme	Compétences
5 (= Le plus important)	84 967	18 930	78 468	182 365	46,6	10,4	43,0
4	35 862	18 327	49 619	103 808	34,5	17,7	47,8
3	469 98	32 453	43 480	122 931	38,2	26,4	35,4
2	35 285	46 430	32 314	114 029	30,9	40,7	28,3
1 (= Le moins important)	32 574	47 282	33 964	113 820	28,6	41,5	29,8
0 (=Sans importance)	41 917	114 182	39 759	195 858	21,4	58,3	20,3
Non Déclaré	407	406	406	1219	33,4	33,3	33,3
Total	278 010	278 010	278 010				

Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

Graphique 10: Répartition des UE ayant accordées le score le plus élevé aux critères de recrutement selon le secteur d'activité.



Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

4.4.8.2. Difficultés liées au recrutement

Dans le recrutement de leur personnel qualifié, les UE sont souvent confrontées à des difficultés. Les données du RGUE laissent apparaître que très peu de UE, soit 8%, éprouvent des difficultés à recruter leur personnel qualifié. Parmi les difficultés les plus fréquemment évoquées figurent le manque de personnel qualifié sur le marché de travail et le niveau de salaire relativement bas. Pour un effectif de 22 883 UE ayant déclaré être confrontées à des difficultés, 55% évoquent le manque de personnel qualifié comme un handicap majeur pour le recrutement de leur personnel contre 52% qui avancent le niveau bas de salaire comme principale difficulté.

Tableau 34 : Difficulté de recrutement du personnel qualifié

Difficulté de recrutement du personnel qualifié	Effectif	%
Oui	22 883	8,2
Non	254 743	91,6
Non Déclaré	384	0,1
Total	278 010	100,0

Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

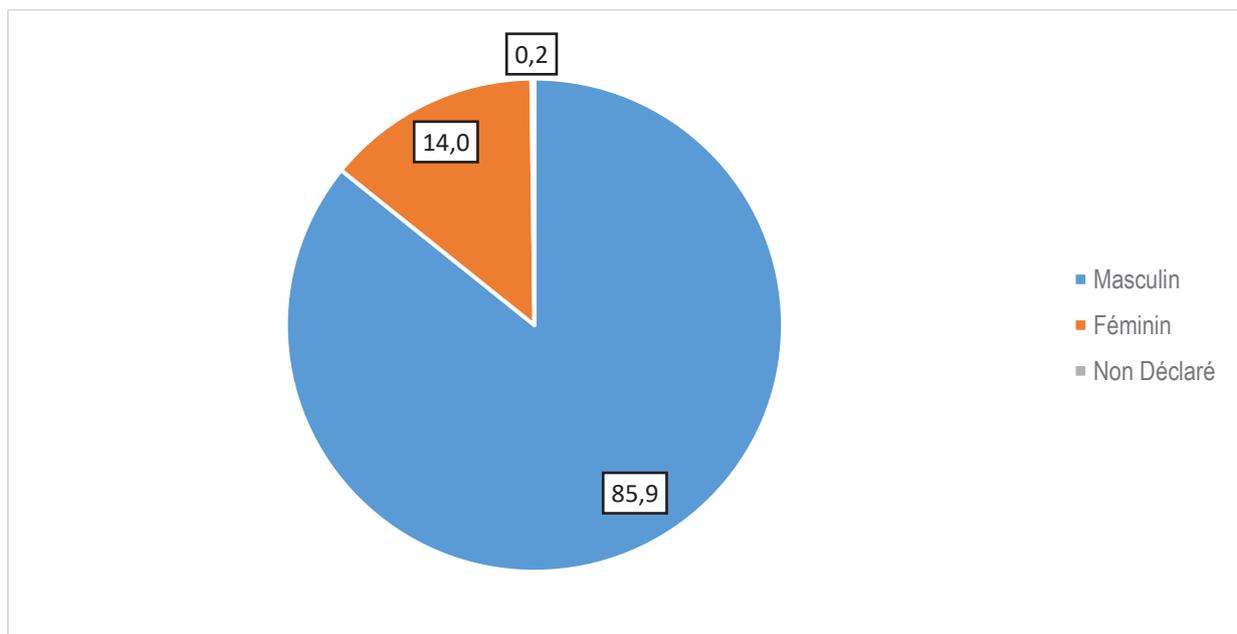
CHAPITRE V : CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES DES DIRIGEANTS DES UNITES ECONOMIQUES

Les données du dénombrement permettent d'apprécier les différents aspects portant sur les caractéristiques socio- démographiques des dirigeants des UE.

5.1. Répartition des dirigeants selon le sexe

La majorité des UE au Mali est dirigée par des hommes. En effet, 86% des UE sont dirigées par les hommes tandis que les dirigeants femmes représentent 14%. La même tendance est observée du point de vue de la forme d'exploitation.

Graphique 11: Répartition des dirigeants des UE selon le sexe en %

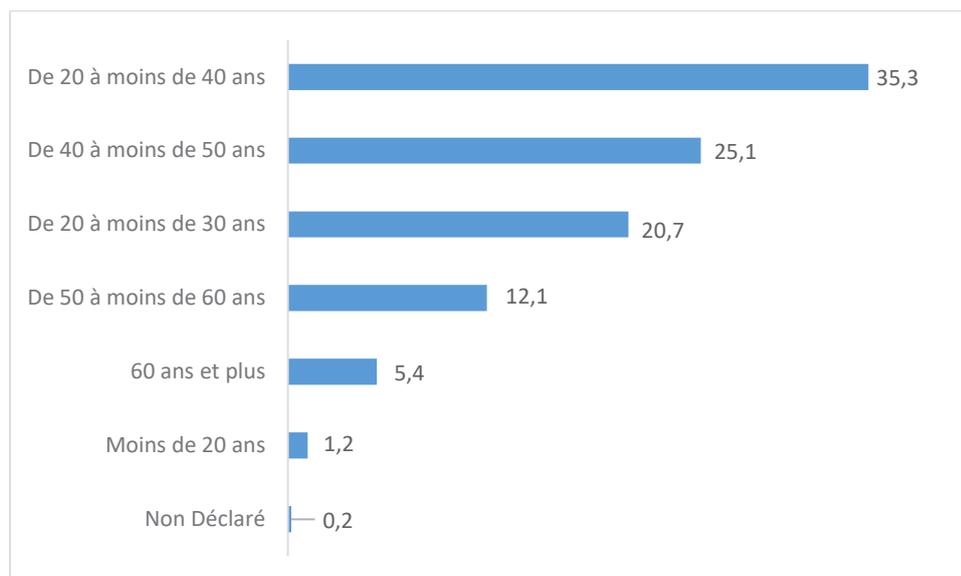


Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

5.2. Répartition des dirigeants par tranche d'âge

Il ressort des données collectées que les dirigeants des UE sont essentiellement jeunes. En effet, la tranche d'âge de 20 à moins de 50 ans représente plus de 80% alors que ceux de plus de 50 ans sont de 18%.

Graphique 12: Répartition des dirigeants par tranche d'âge en %

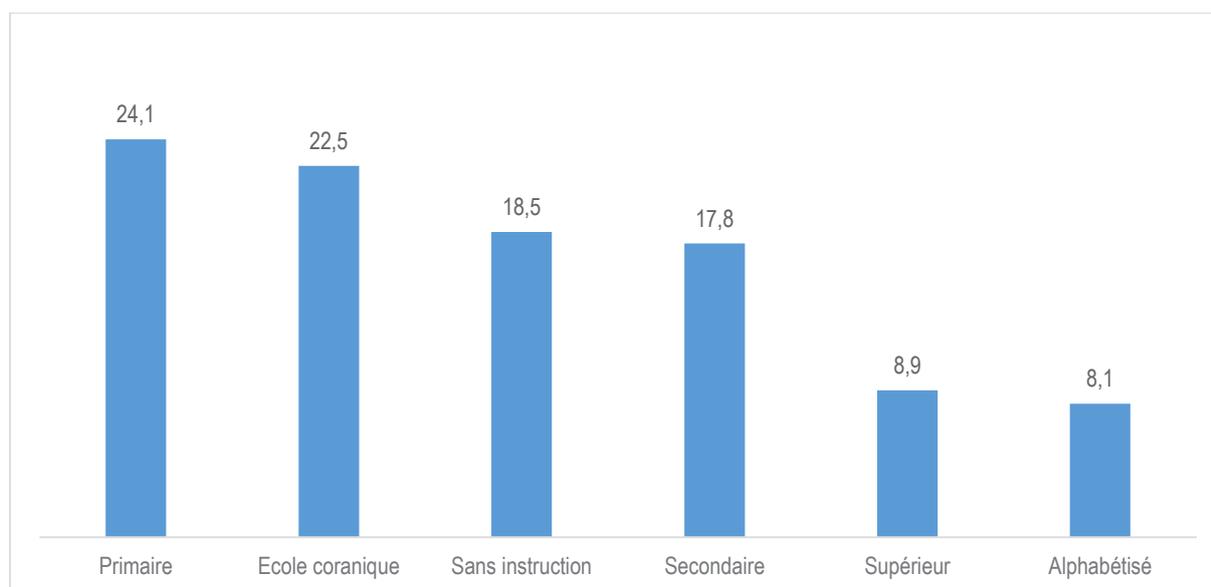


Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

5.3. Répartition des dirigeants selon le niveau d'instruction

L'analyse du graphique ci-dessous révèle que les dirigeants des UE qui ont le niveau primaire et ceux ayant fréquenté l'école coranique sont majoritaires avec respectivement 24% et 23%. En revanche, la part de ceux sans instruction est non négligeable avec 19% dépassant le niveau secondaire qui est de 18%. Ceux du niveau d'instruction supérieur représentent 9% et les alphabétisés sont de 8%.

Graphique 13: Répartition des dirigeants selon le niveau d'instruction en %



Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

La répartition des dirigeants des UE selon le niveau d'instruction par forme d'exploitation montre que la plupart des responsables des UE formelles ont un niveau d'instruction supérieur et secondaire avec respectivement 52% et 20%.

En revanche, dans l'informel les dirigeants du niveau d'instruction primaire et d'école coranique sont les plus nombreux avec des proportions respectives de 25% et 23%. Les dirigeants des UE informelles n'ayant aucune instruction représentent 19%. Ceux ayant le niveau d'instruction supérieur ne représentent que 8% dans le secteur informel.

Tableau 35 : Forme d'exploitation selon le niveau d'instruction du dirigeant

Formalité d'exercice d'activités		Niveau d'instruction du dirigeant							Total
		Supérieur	Secondaire	Primaire	Ecole coranique	Alphabétisé	Sans instruction	ND	
Secteur formel	Effectif	2 845	1 063	462	501	171	224	239	5 505
	%	51,7	19,3	8,4	9,1	3,1	4,1	4,3	100,0
Secteur Informel	Effectif	21 759	48 396	66 667	61 954	22 319	51 202	33	272 330
	%	8,0	17,8	24,5	22,7	8,2	18,8	0,0	100,0
Non Déclaré	Effectif	0	0	0	0	0	0	175	175
	%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	100,0
Total	Effectif	24 604	49 459	67 129	62 455	22 490	51 426	447	278 010
	%	8,9	17,8	24,1	22,5	8,1	18,5	0,2	100,0

Source INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

5.4. Répartition des dirigeants selon la nationalité

La nationalité des dirigeants des UE est essentiellement malienne. Pour un effectif total de 278 010 UE, la part des maliens est de 98%. La proportion des dirigeants ressortissants des pays de l'UEMOA est de 1%. Par ailleurs, les dirigeants des pays hors UEMOA représentent moins de 1%.

Tableau 36 : Nationalité du dirigeant par sexe

Sexe du dirigeant		Nationalité du dirigeant					ND	Total
		Malienne	Autre pays UEMOA	Autre pays CEDEAO hors UEMOA	Autre pays Afrique	Pays hors Afrique		
Masculin	Effectif	235 706	1 937	621	308	182	8	238 762
	%	98,7	0,8	0,3	0,1	0,1	0,0	100
Féminin	Effectif	38 095	523	117	49	27	2	38 813
	%	98,2	1,3	0,3	0,1	0,1	0,0	100
ND	Effectif	0	0	0	0	0	435	435
	%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	100,0
Total	Effectif	273 801	2 460	738	357	209	445	278 010
	%	98,5	0,9	0,3	0,1	0,1	0,2	100

Source INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

CHAPITRE VI : UTILISATION DES TECHNOLOGIES DE INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION TIC PAR LES UNITES ECONOMIQUES

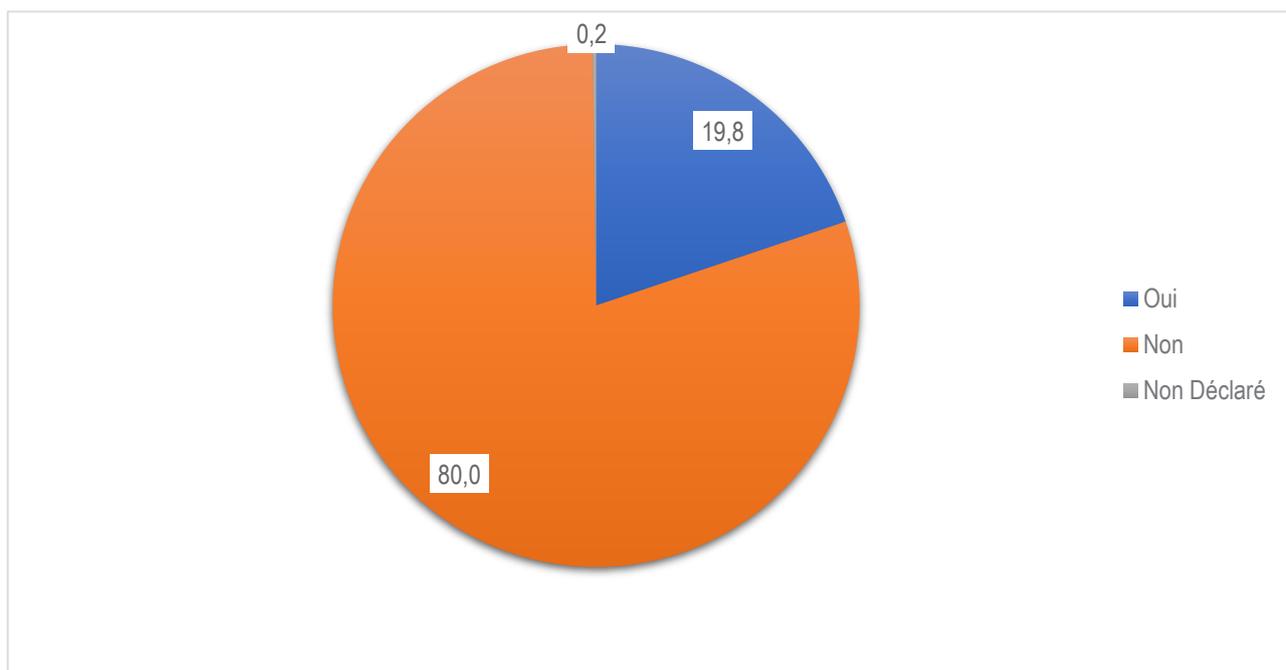
De nos jours, aucune économie ne peut rester en marge de l'évolution numérique, au point que le secteur des TIC est devenu un secteur hautement stratégique dans les échanges. En cela, l'innovation technologique est considérée comme un élément fondamental dans la promotion des activités des UE.

A cet effet, le dénombrement RGUE s'est intéressé à la possession et à l'utilisation des outils TIC y compris l'emploi des spécialistes TIC au sein des UE.

6.1. Utilisation de matériel TIC

Les données du dénombrement renseignent que sur les 278 010 UE, seulement 55 106 utilisent les outils TIC dans l'exercice de leurs activités. Parmi celles-ci, 21% utilisent l'ordinateur. Cependant, on note une forte utilisation des Smartphone par les UE, soit 85%. Quant aux autres types d'outils TIC comme la Tablette et le Serveur, ils sont faiblement utilisés avec respectivement 5% et 2% des UE recensées.

Graphique 14: Utilisation des outils informatiques ou de télécommunication en %



Source INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

Tableau 37 : Type d'outils TIC

Type d'outil		Effectif	Pourcentage
Ordinateur	Oui	11 631	21,1
	Non	43 475	78,9
	Total	55 106	100,0
Tablette	Oui	2 872	5,2
	Non	52 234	94,8
	Total	55 106	100,0
Smartphone	Oui	47 068	85,4
	Non	8 038	14,6
	Total	55 106	100,0
Serveur	Oui	1 071	1,9
	Non	54 035	98,1
	Total	55 106	100,0
Autre	Oui	3 428	6,2
	Non	51 678	93,8
	Total	55 106	100,0

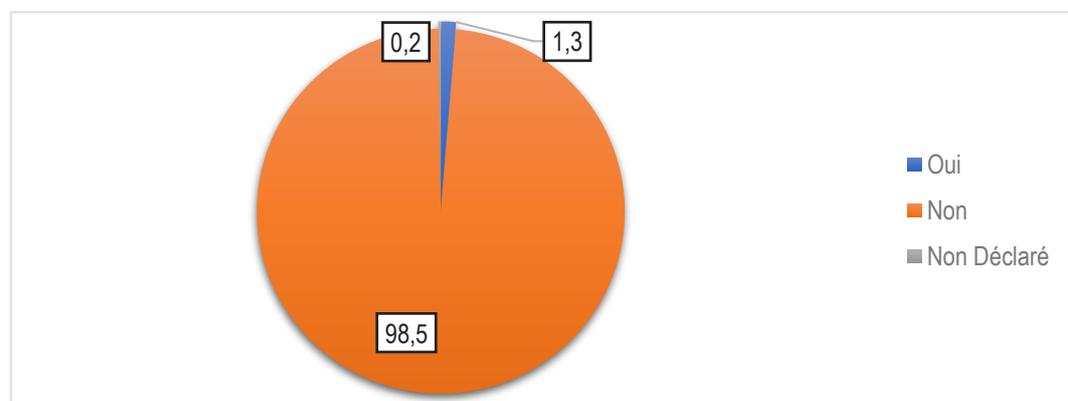
Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

6.2. Emploi des spécialistes en TIC au sein des UE

Il résulte de l'analyse des données que les services de spécialistes en TIC sont très peu sollicités par les UE. En effet, moins de 2% des UE emploient des spécialistes en TIC.

Parmi celles qui font appel aux spécialistes en TIC, 70% d'elles emploient les spécialistes du domaine de la maintenance. Pour ce qui concerne les spécialistes réseau, 54% des UE déclarent les employer. Les programmeurs et les spécialistes en système d'exploitation sont respectivement employés par 34% et 28% des UE. Quant aux analystes informatiques, ils ne sont employés que par 16% des UE.

Graphique 15: Emploi des spécialistes en TIC en %



Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

Tableau 38 : Domaine d'emploi en TIC au niveau national

Différentes modalités		Effectif	Pourcentage
Réseaux	Oui	2 015	54,2
	Non	1 703	45,8
	Total	3 718	100,0
Maintenance	Oui	2 618	70,4
	Non	1 100	29,6
	Total	3 718	100,0
Programmation	Oui	1 262	33,9
	Non	2 456	66,1
	Total	3 718	100,0
Système	Oui	1 061	28,5
	Non	2 657	71,5
	Total	3 718	100,0
Analyse	Oui	590	15,9
	Non	3 128	84,1
	Total	3 718	100,0
Autres domaine	Oui	167	4,5
	Non	3 551	95,5
	Total	3 718	100,0

Source : INSTAT/ RGUEDENOMBREMENT2021

6.3. Accès à l'internet selon la forme d'exploitation

S'agissant de l'accès à l'internet des UE formelles et informelles, 55% du secteur formel disent avoir accès à l'internet, contre 14% dans le secteur informel. En outre, l'internet est plus à la portée des UE implantées en milieu urbain qu'en milieu rural.

Tableau 39 : Accès à internet par forme d'exploitation

Formalité d'exercice d'activités		Accès à internet			Total
		Oui	Non	Non Déclaré	
Secteur formel	Effectif	3 026	2 238	241	5 505
	%	55,0	40,7	4,4	100,0
Secteur informel	Effectif	39 634	232 657	39	272 330
	%	14,6	85,4	0,0	100,0
Non Déclaré	Effectif	0	0	175	175
	%	0,0	0,0	100,0	100,0
Total	Effectif	42 660	234 895	455	278 010
	%	15,3	84,5	0,2	100,0

Source INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

CHAPITRE VII : ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES

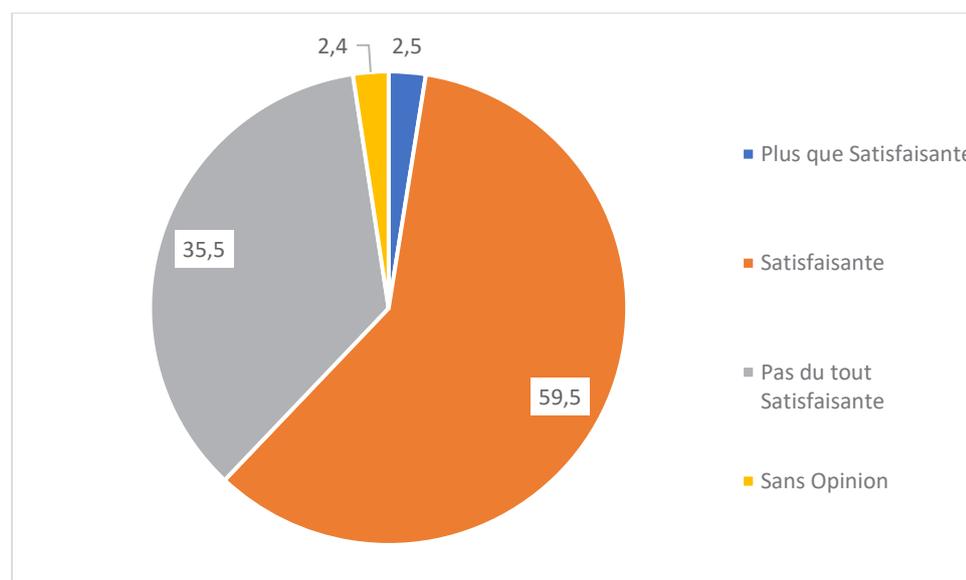
7.1. Appréciation de l'évolution de l'activité des unités économiques

L'analyse de données de l'évolution de l'activité dans le secteur, laisse entrevoir que plus de 60% des UE dénombrées sont satisfaites, 36% pas du tout satisfaites et 2% sans opinion. La non satisfaction des UE de l'évolution de l'activité dans le secteur est provoquée par les principales raisons qui sont entre autres : l'effet COVID-19, les difficultés d'accès aux matières premières et autres raisons.

Les difficultés d'accès aux matières premières et l'effet COVID -19 constituent environ deux tiers des raisons d'insatisfaction avec respectivement 33% et 32% de l'ensemble.

Des résultats, il apparaît que le secteur informel est le plus affecté par les implications des crises au cours de ces deux dernières années. En effet, l'effectif des UE informelles ayant déclaré être touché par l'effet COVID-19, les difficultés d'accès aux matières premières et d'autres raisons, est largement plus important que celui des UE formelles.

Graphique 16: Appréciation de l'évolution de l'activité dans le secteur en %

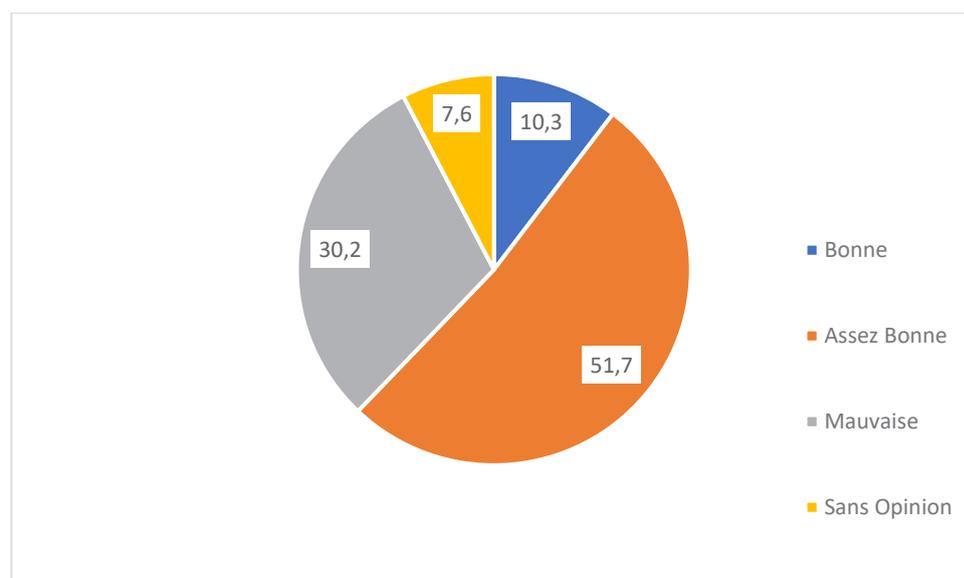


Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

7.2. Appréciation du climat des affaires au Mali

L'émergence d'une économie passe nécessairement par un bon climat des affaires. Au regard de la tendance décrite par les données du dénombrement, l'environnement des affaires a été jugé favorable par 62% des UE recensées. En revanche, une frange non négligeable, soit 30%, ne l'estime pas favorable et 8% déclarent n'avoir pas d'opinion.

Graphique 17: Appréciation de l'environnement des affaires au Mali en %



Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

Les responsables des UE ayant déclaré l'environnement des affaires pas favorable avancent comme raisons principales la crise multidimensionnelle et la mauvaise gouvernance. En effet, l'insécurité et l'effet de la COVID-19 sont les plus évoquées avec respectivement 36% et 30% des répondants. La mauvaise gouvernance a été citée par 23% des chefs des UE.

Tableau 40 : Raison du mauvais environnement des affaires au Mali

Raisons		Effectif	Pourcentage
Effet COVID	Oui	50 067	59,6
	Non	33 891	40,4
	Total	83 958	100,0
Insécurité	Oui	59 079	70,4
	Non	24 879	29,6
	Total	83 958	100,0
Mauvaise gouvernance	Oui	37 429	44,6
	Non	46 529	55,4
	Total	83 958	100,0
Autres (à préciser)	Oui	17 952	21,4
	Non	66 006	78,6
	Total	83 958	100,0

Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

CHAPITRE VIII : GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DEMARCHE QUALITE

8.1. Production des déchets et des nuisances sonores

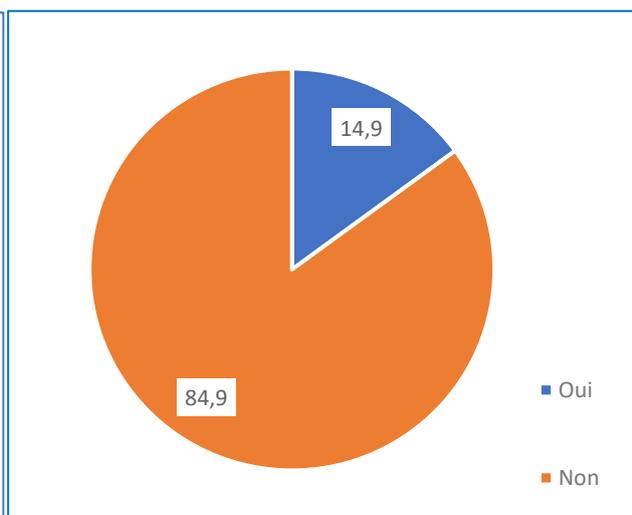
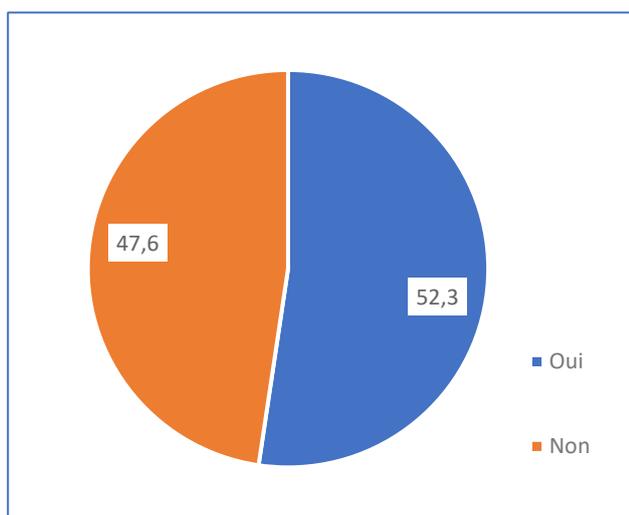
Toutes les activités économiques sont susceptibles de produire des déchets solides, liquides, gazeux, des nuisances sonores etc. Le dénombrement des UE s'est étendu à certaines questions liées à l'environnement.

Ce faisant, l'analyse des données révèle que 52% des UE dénombrées produisent des déchets et 15% émettent des nuisances sonores. Quant à la répartition par types de déchets, il ressort des résultats qu'une grande quantité des déchets produits sont solides, soit 95% de l'ensemble. Très peu de UE produisent des déchets liquides et gazeux, soit respectivement 5% et 1%.

Cependant, en ce qui concerne les UE ayant déclaré produire des déchets solides, 44% produisent une quantité inférieure à 10 Kg/mois, 22% moins de 20 kg/mois et seulement 5% produisent plus de 100 Kg/mois.

Graphique 18: Production des déchets

Graphique 19 : Production des nuisances sonores



Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT2021

Tableau 41 : Type de déchets

Type de déchets		Effectif	Pourcentage
Déchets solides	Oui	137 914	94,9
	Non	7 372	5,1
	ND	1	0,0
	Total	145 287	100,0
Déchets liquides	Oui	7 119	4,9
	Non	138 167	95,1
	ND	1	0,0
	Total	145 287	100,0
Déchets gazeux	Oui	651	0,4
	Non	144 635	99,6
	ND	1	0,0
	Total	145 287	100,0
Autres déchets	Oui	4 702	3,2
	Non	140 584	96,8
	ND	1	0,0
	Total	145 287	100,0

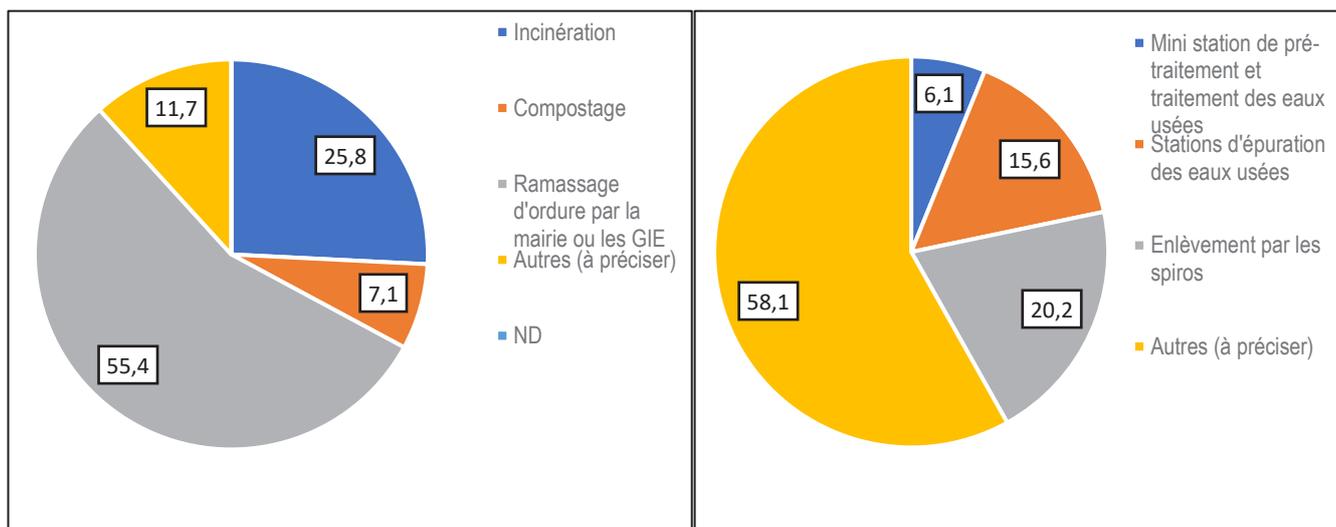
Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

8.2. Méthode de gestion des déchets produits

La gestion des déchets est devenue un enjeu majeur dans nos Etats et particulièrement au sein des UE. Il ressort de l'analyse des données sur la gestion des déchets solides que la majeure partie des UE utilise la méthode de ramassages d'ordure par la mairie ou les GIE, soit un taux de 55% suivie de l'incinération qui est pratiquée par 26% des UE. Le compostage est la méthode de gestion la moins utilisée par les UE

Quant à la gestion des déchets liquides, une grande partie des unités économiques, soit 58% utilise d'autres méthodes en dehors (des pré- traitements et des traitements, épuration des eaux usées et enlèvement par spiros). Cependant, 20% de ces UE utilisent la méthode d'enlèvement par les spiros, 17% gèrent leurs déchets liquides à travers les stations d'épurations des eaux usées. En outre, 6% de ces UE disposent des mini-stations de pré-traitement et traitement des eaux usées.

Graphique 20: Méthodes de gestions des déchets solides **Graphique 21: Méthodes de gestions des déchets liquides**



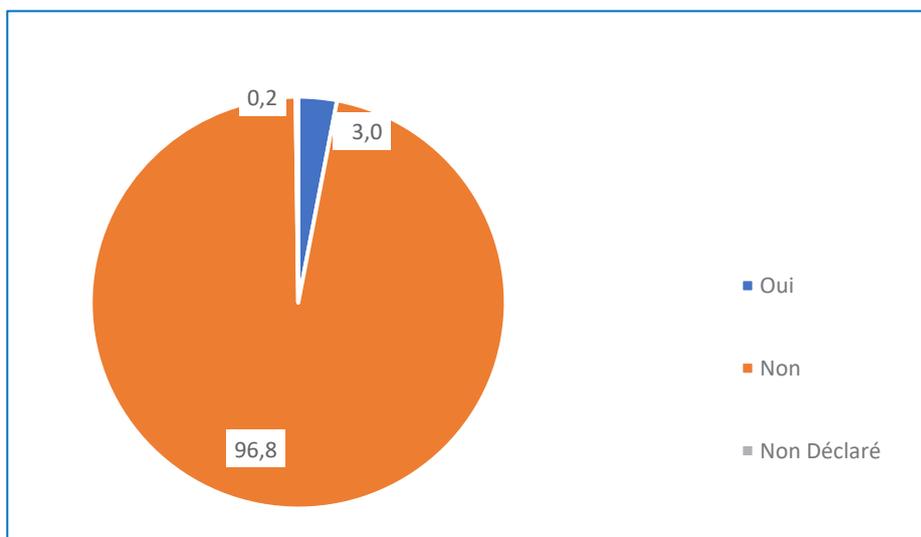
Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

8.3. Réalisation d'étude d'impact et d'audit environnemental

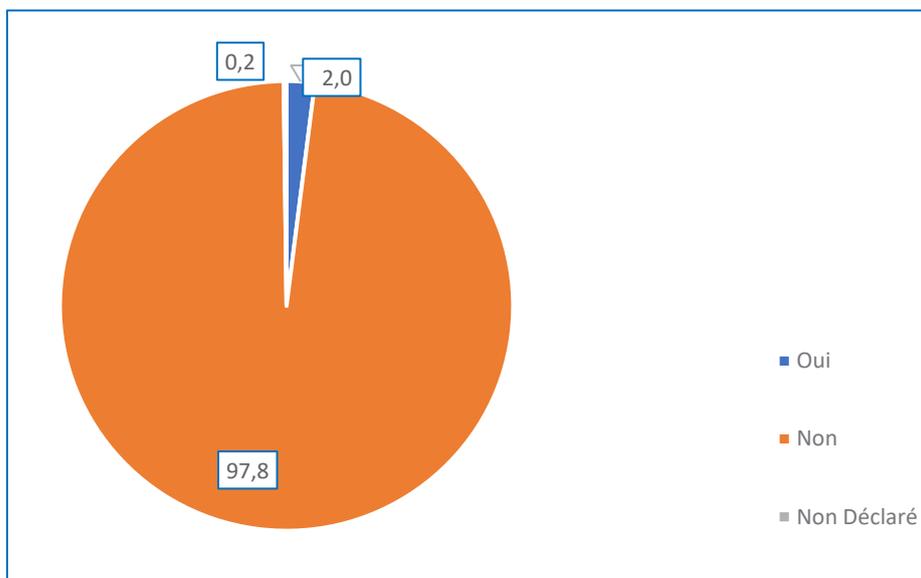
Pour mettre en évidence les impacts environnementaux générés par les UE, il est utile de réaliser une étude d'impact environnemental voire obligatoire dans certaines branches d'activités de l'industrie lors de leurs l'installations et des audits environnementaux réguliers qui de plus en plus font partir de la responsabilité sociale des entreprises (RSE). Cependant, il ressort des résultats du recensement que seulement 3% des UE recensées ont réalisé une étude impact environnemental. La même tendance est observée par rapport aux UE ayant réalisé un audit environnemental, soit un taux de 2%.

Graphique 22: Réalisation d'étude d'impact environnemental par les UE en %



Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

Graphique 23: Réalisation audit environnemental par les UE en %

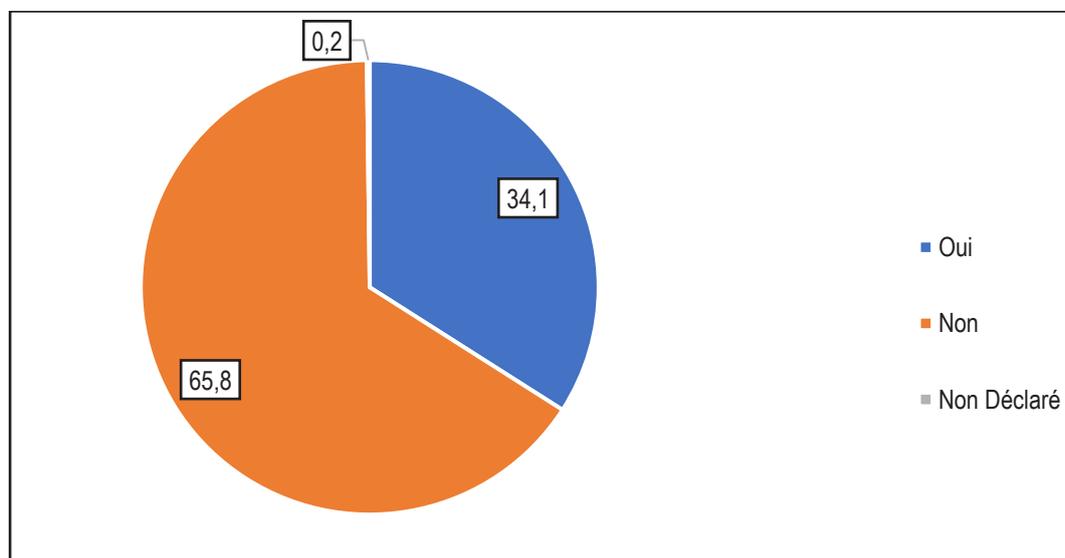


Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

8.4. Adoption de la démarche qualité

En vue de s'assurer de l'amélioration continue de leurs activités, les UE ont besoin de mettre en place une démarche qualité en leurs seins afin de répondre efficacement aux besoins des clients et souvent du personnel. L'analyse des données du dénombrement des UE renseigne que plus d'un tiers de ces UE estiment avoir adopté la démarche qualité, soit 94 742 sur les 278 010 UE.

Graphique 24: Adoption de la démarche qualité en %



Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

DIFFICULTES RENCONTREES ET LES ENSEIGNEMENTS TIRES

✓ Difficultés rencontrées

Une opération statistique de telle envergure ne saurait se dérouler sans difficultés. Ce faisant, les difficultés majeures rencontrées lors de la mise en œuvre de la phase de dénombrement sont de divers ordres. On peut citer entre autres :

- Difficultés financières

La réalisation de la phase dénombrement adossée essentiellement au financement de la Banque mondiale et dans une moindre mesure à celui de la BAD a connu des interruptions dans sa mise en œuvre liées aux implications de la crise sociopolitique. En effet, la décision de la Banque mondiale de suspendre sa coopération avec le Mali pour une durée de plus de trois mois a sérieusement contrarié le déroulement normal des activités du dénombrement.

- Difficultés d'ordre technique

La mise en œuvre du dénombrement a connu des difficultés techniques liées principalement à l'utilisation des TIC. La difficile prise de coordonnées GPS et l'insuffisance dans la netteté des coordonnées dues à la position géographique de certaines UE, le non affichage de numéro de la rue sur des cartes, la perte d'informations en cours d'enregistrement au redémarrage de certaines tablettes qui se plantaient sont entre autres les principales difficultés même si certaines parmi elles ont été résolues au fur et à mesure que l'opération de terrain avançait.

- Difficultés d'ordre sécuritaire

Les enseignements tirés du déroulement de la première phase ont permis de procéder à un recrutement local des agents de terrain pour réduire au mieux les effets de l'insécurité sur la collecte des données. Toutefois, il nous a été donné de constater que le nombre de communes non accessibles du fait de l'insécurité lors du dénombrement n'a pas considérablement baissé par rapport à la première phase.

- Difficultés d'ordre organisationnel

Les insuffisances constatées dans le déploiement de la stratégie de communication ont rendu difficile la collecte des données au point que les agents ont fait face à des cas de réticence au démarrage de la collecte, à l'absence des personnes habilitées à répondre aux questionnaires ou à l'exigence d'autorisation de faitières des UE.

✓ Enseignements tirés

Les difficultés rencontrées tout long du déroulement de l'opération de dénombrement du RGUE ont révélé des enseignements qu'il nous revient de capitaliser pour en tirer un meilleur profit.

En effet, il apparait que les opérateurs économiques sont affiliés très souvent à des organisations, des regroupements ou des entités selon les secteurs ou branches d'activités spécifiques ou en fonction de la situation géographique de l'unité. L'adhésion et l'accompagnement des responsables des organisations et regroupement a permis la localisation et le dénombrement de certaines unités économiques, notamment celles du secteur informel.

La taille du questionnaire général et le rythme de la collecte ont amené certains répondants à évoquer une question de disponibilité pour répondre aux questions. Cependant, il faut noter que le volume de travail affecté aux agents n'était pas au-delà de leur capacité.

Le nombre de questionnaires de structure correctement renseignés et récupérés par les agents n'était pas à hauteur de souhait. La plupart des responsables des unités éligibles auxdits questionnaires ont évoqué le motif de temps eu égard au nombre élevé d'informations à fournir dans le détail. Il nous revient de dissocier, pour les prochaines éditions de RGUE, la phase de la collecte principale à celle de l'administration des questionnaires spécifiques en particulier celle des questionnaires de structure.

La collecte des données dans les grands marchés a été particulièrement difficile. Comme palliatif à cette difficulté, il s'est avéré nécessaire d'engager des séances de négociations fastidieuses avec les collectifs de gestionnaires des marchés pour leur adhésion et leur accompagnement. De ce fait, il s'agit de s'y prendre très tôt, au moins un mois à l'avance, en matière de communication et de sensibilisation des différents acteurs.

Enfin, il y a lieu de renforcer le contrôle, le suivi rapproché et la supervision des travaux des agents sélectionnés pour les différentes étapes de collecte de données.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La phase dénombrement du RGUE est réalisée en dépit des difficultés qui ont émaillé son déroulement en raison de la première expérience vécue pour ce genre d'opération d'envergure.

Tout comme la phase cartographique et repérage des UE, les objectifs fixés dans le cadre de la mise en œuvre de l'ultime phase du RGUE sont largement atteints. Les résultats obtenus à l'issue des travaux de traitement, de codification et d'analyse des données collectées ont comblé les attentes à tout point de vue.

En effet, les données collectées au cours du dénombrement touchent à la quasi-totalité des aspects concernant la vie des unités économiques. Elles ont permis de consolider les résultats obtenus lors de la phase précédente et de préciser davantage la structure actualisée de l'économie malienne. La base de données élaborée est un acquis très important pour la mise à jour du répertoire national des entreprises et la constitution d'une base de sondage exhaustive pour l'échantillonnage de la mise en place du dispositif de production des indicateurs conjoncturels et structurels.

En vue de tirer le maximum de profit des acquis de la dernière phase du RGUE, il est recommandé de :

- prendre en compte les enseignements tirés lors de la mise en œuvre des prochaines éditions des deux phases du recensement général des unités économiques ;

- procéder à l'analyse approfondie d'un certain nombre de thématiques à savoir :

- Problématique de l'entreprenariat féminin ;
- Climat des affaires et commerce international des services ;
- Profils sectoriel et économique des régions ;
- Caractéristiques et tailles des UE au Mali ;
- Problématique de l'emploi jeune au Mali ;
- Importance du financement des UE ;
- Précarité de l'emploi au sein des UE.

ANNEXES

A 1: Couverture des unités économiques dénombrées par cercle

Région		Résultat de la collecte				Total
		L'unité a répondu	L'unité a refusé de répondre (Refus)	L'unité est temporairement fermée	L'unité est définitivement fermée/ Local (fermé) ayant abrité auparavant une unité économique	
Kayes	Effectif	10 575	55	329	181	11 140
	%	94,9	0,5	3,0	1,6	100,0
Bafoulabe	Effectif	980	2	425	0	1 407
	%	69,7	0,1	30,2	0,0	100,0
Diema	Effectif	1 652	4	5	0	1 661
	%	99,5	0,2	0,3	0,0	100,0
Kenieba	Effectif	2 277	8	21	6	2 312
	%	98,5	0,3	0,9	0,3	100,0
Kita	Effectif	4 807	14	52	26	4 899
	%	98,1	0,3	1,1	0,5	100
Nioro	Effectif	2 287	1	28	179	2 495
	%	91,7	0,0	1,1	7,2	100,0
Yelimane	Effectif	1 762	10	0	0	1 772
	%	99,4	0,6	0,0	0,0	100,0
Koulikoro	Effectif	1 990	13	1	2	2 006
	%	99,2	0,6	0,0	0,1	100,0
Banamba	Effectif	1 024	0	33	16	1 073
	%	95,4	0,0	3,1	1,5	100,0
Dioila	Effectif	4 929	4	44	583	5 560
	%	88,7	0,1	0,8	10,5	100,0
Kangaba	Effectif	1 546	0	0	13	1 559
	%	99,2	0,0	0,0	0,8	100,0
Kati	Effectif	46 811	210	753	2734	50 508
	%	92,7	0,4	1,5	5,4	100,0
Kolokani	Effectif	1 993	1	628	439	3 061
	%	65,1	0,0	20,5	14,3	100,0
Nara	Effectif	1 418	9	462	182	2 071
	%	68,5	0,4	22,3	8,8	100,0
Sikasso	Effectif	14 879	50	82	959	15 970
	%	93,2	0,3	0,5	6,0	100
Bougouni	Effectif	5 740	0	2	18	5 760
	%	99,7	0,0	0,0	0,3	100,0
Kadiolo	Effectif	4 792	0	9	82	4 883
	%	98,1	0,0	0,2	1,7	100
Kolondieba	Effectif	1 827	1	0	0	1 828
	%	99,9	0,1	0,0	0,0	100,0
Koutiala	Effectif	10 586	19	97	1341	12 043
	%	87,9	0,2	0,8	11,1	100,0
Yanfolila	Effectif	3 834	8	9	109	3 960
	%	96,8	0,2	0,2	2,8	100
Yorosso	Effectif	1 011	4	35	130	1 180
	%	85,7	0,3	3,0	11,0	100,0

Résultat de la collecte						
Région		L'unité a répondu	L'unité a refusé de répondre (Refus)	L'unité est temporairement fermée	L'unité est définitivement fermée/ Local (fermé) ayant abrité auparavant une unité économique	Total
Segou	Effectif	11 060	24	74	520	11 678
	%	94,7	0,2	0,6	4,5	100
Baroueli	Effectif	1 203	0	4	17	1 224
	%	98,3	0,0	0,3	1,4	100,0
Bla	Effectif	2 042	0	5	40	2 087
	%	97,8	0,0	0,2	1,9	100,0
Macina	Effectif	1 340	0	0	0	1 340
	%	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Niono	Effectif	2 581	9	5	56	2 651
	%	97,4	0,3	0,2	2,1	100,0
San	Effectif	3 903	1	8	111	4 023
	%	97,0	0,0	0,2	2,8	100,0
Tominian	Effectif	654	0	0	1	655
	%	99,8	0,0	0,0	0,2	100,0
Mopti	Effectif	8 046	11	23	131	8 211
	%	98,0	0,1	0,3	1,6	100
Bandiagara	Effectif	1 666	5	0	65	1 736
	%	96,0	0,3	0,0	3,7	100,0
Bankass	Effectif	582	0	0	5	587
	%	99,1	0,0	0,0	0,9	100,0
Djenne	Effectif	1 255	2	1	28	1 286
	%	97,6	0,2	0,1	2,2	100,0
Douentza	Effectif	1 822	2	15	14	1 853
	%	98,3	0,1	0,8	0,8	100,0
Koro	Effectif	1 147	0	0	24	1 171
	%	98,0	0,0	0,0	2,0	100,0
Tenenkou	Effectif	688	0	0	3	691
	%	99,6	0,0	0,0	0,4	100
Youwarou	Effectif	336	0	1	2	339
	%	99,1	0,0	0,3	0,6	100,0
Tombouctou	Effectif	1 883	34	152	4	2 073
	%	90,8	1,6	7,3	0,2	100,0
Dire	Effectif	576	4	34	4	618
	%	93,2	0,6	5,5	0,6	100,0
Goundam	Effectif	819	1	11	0	831
	%	98,6	0,1	1,3	0,0	100,0
Gourma-rharous	Effectif	939	9	26	0	974
	%	96,4	0,9	2,7	0,0	100,0
Niafunke	Effectif	577	6	41	1	625
	%	92,3	1,0	6,6	0,2	100
Gao	Effectif	3 797	24	42	27	3 890
	%	97,6	0,6	1,1	0,7	100,0
Ansongo	Effectif	207	5	0	0	212
	%	97,6	2,4	0,0	0,0	100
Bourem	Effectif	257	2	0	0	259
	%	99,2	0,8	0,0	0,0	100,0
Kidal	Effectif	1017	7	47	928	1 999

Résultat de la collecte						
Région		L'unité a répondu	L'unité a refusé de répondre (Refus)	L'unité est temporairement fermée	L'unité est définitivement fermée/ Local (fermé) ayant abrité auparavant une unité économique	Total
	%	50,9	0,4	2,4	46,4	100
Tessalit	Effectif	112	0	0	140	252
	%	44,4	0,0	0,0	55,6	100,0
Commune I	Effectif	13 786	20	103	206	14 115
	%	97,7	0,1	0,7	1,5	100,0
Commune II	Effectif	15 034	257	161	305	15 757
	%	95,4	1,6	1,0	1,9	100
Commune III	Effectif	14 238	330	695	584	15 847
	%	89,8	2,1	4,4	3,7	100,00
Commune IV	Effectif	17 969	78	246	810	19 103
	%	94,1	0,4	1,3	4,2	100
Commune V	Effectif	21 580	172	88	516	22 356
	%	96,5	0,8	0,4	2,3	100
Commune VI	Effectif	30 797	234	566	878	32 475
	%	94,8	0,7	1,7	2,7	100,0
Taoudenit	Effectif	131	0	0	0	131
	%	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Achouratt	Effectif	106	0	0	0	106
	%	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Al-ourche	Effectif	158	0	0	0	158
	%	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Araouane	Effectif	37	0	0	0	37
	%	100,0	0,0	0,0	0,0	100
Boujbeha	Effectif	129	0	0	0	129
	%	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Foum-elba	Effectif	6	0	0	0	6
	%	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Ménaka	Effectif	811	41	31	56	939
	%	86,4	4,4	3,3	6,0	100
Total	Effectif	290 011	1 691	5 394	124 76	309 572
	%	93,7	0,5	1,7	4,0	100,0

Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

A 2: Formalité d'exploitation des UE au niveau national

Formalité d'exploitation des entreprises dénombrées	Effectif	%
Secteur formel	5 505	2,0
Secteur Informel	272 330	98,0
Non Déclaré	175	0,1
Total	278 010	100,0

Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

A 3: Formalité d'exploitation des UE par région

Région	Formalité d'exploitation des entreprises dénombrées				Total
	Secteur formel	Secteur Informel	Non Déclaré		
Kayes	Effectif	191	23 340	8	23 539
	%	0,8	99,2	0,0	100,0
Koulikoro	Effectif	734	56 806	16	57 556
	%	1,3	98,7	0,0	100,0
Sikasso	Effectif	570	39 879	11	40 460
	%	1,4	98,6	0,0	100,0
Ségou	Effectif	323	21 184	3	21 510
	%	1,5	98,5	0,0	100,0
Mopti	Effectif	289	14 515	2	14 806
	%	2,0	98,0	0,0	100,0
Tombouctou	Effectif	104	4 569	5	4 678
	%	2,2	97,7	0,1	100,0
Gao	Effectif	146	3 805	1	3 952
	%	3,7	96,3	0,0	100,0
Kidal	Effectif	5	1 113	1	1 119
	%	0,4	99,5	0,1	100,0
Bamako	Effectif	3 111	105 797	127	109 035
	%	2,9	97,0	0,1	100,0
Taoudenit	Effectif	31	530	0	561
	%	5,5	94,5	0,0	100,0
Ménaka	Effectif	1	792	1	794
	%	0,1	99,7	0,1	100,0
Total	Effectif	5 505	272 330	175	278 010
	%	2,0	98,0	0,1	100,0

Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

A 4: Formalité d'exploitation des UE par milieu de résidence

		Secteur formel	Secteur Informel	Non Déclaré	Total
Urbain	Effectif	2 968	174 978	1 077	179 023
	%	1,7	97,7	0,6	100,0
Rural	Effectif	466	98 066	455	98 987
	%	0,5	99,1	0,5	100,0
Total	Effectif	3 434	273 044	1 532	278 010
	%	1,2	98,2	0,6	100,0

Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

A 5: Age des UE par région

Région		Age en tranche des unités économiques dénombrées								Total
		Moins de 5	[5-10[[10-20[[20-30[[30-40[[40-60[60 et plus	ND	
Kayes	Effectif	13 363	4 826	3 889	1 106	262	79	9	5	23 539
	%	56,8	20,5	16,5	4,7	1,1	0,3	0,0	0,0	100,0
Koulikoro	Effectif	38 724	10 282	6 387	1 634	380	119	10	20	57 556
	%	67,3	17,9	11,1	2,8	0,7	0,2	0,0	0,0	100,0
Sikasso	Effectif	20 656	8 269	7 478	3 049	774	220	11	3	40 460
	%	51,1	20,4	18,5	7,5	1,9	0,5	0,0	0,0	100,0
Ségou	Effectif	10 492	4 413	4 082	1 725	557	216	22	3	21 510
	%	48,8	20,5	19,0	8,0	2,6	1,0	0,1	0,0	100,0
Mopti	Effectif	6 588	3 011	3 035	1 258	550	285	79	0	14 806
	%	44,5	20,3	20,5	8,5	3,7	1,9	0,5	0,0	100,0
Tombouctou	Effectif	2 371	1 049	823	334	70	27	0	4	4 678
	%	50,7	22,4	17,6	7,1	1,5	0,6	0,0	0,1	100,0
Gao	Effectif	2 282	730	623	213	83	20	1	0	3 952
	%	57,7	18,5	15,8	5,4	2,1	0,5	0,0	0,0	100,0
Kidal	Effectif	687	237	157	30	7	1	0	0	1 119
	%	61,4	21,2	14,0	2,7	0,6	0,1	0,0	0,0	100,0
Bamako	Effectif	52 652	23 406	22 163	8 018	2 193	521	50	32	109 035
	%	48,3	21,5	20,3	7,4	2,0	0,5	0,0	0,0	100,0
Taoudenit	Effectif	445	81	34	1	0	0	0	0	561
	%	79,3	14,4	6,1	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Ménaka	Effectif	428	174	146	39	5	2	0	0	794
	%	53,9	21,9	18,4	4,9	0,6	0,3	0,0	0,0	100,0
Total	Effectif	148 688	56 478	48 817	17 407	4 881	1 490	182	67	278 010
	%	53,5	20,3	17,6	6,3	1,8	0,5	0,1	0,0	100,0

Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

A 6: Age des UE par milieu de résidence

Milieu		Age en tranche des unités économiques dénombrées								Total
		Moins de 5	[5-10[[10-20[[20-30[[30-40[[40-60[60 et plus	ND	
Urbain	Effectif	90 018	37 058	34 510	12 647	3 599	1 029	117	45	179 023
	%	50,28	20,70	19,28	7,06	2,01	0,57	0,07	0,03	100,0
Rural	Effectif	58 670	19 420	14 307	4 760	1 282	461	65	22	98 987
	%	59,3	19,6	14,5	4,8	1,3	0,5	0,1	0,0	100,0
Total	Effectif	148 688	56 478	48 817	17 407	4 881	1 490	182	67	278 010
	%	53,5	20,3	17,6	6,3	1,8	0,5	0,1	0,0	100,0

Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

A 7: Age des UE par secteur d'activités

Secteur d'activités		Age en tranche des unités économiques dénombrées								Total
		Moins de 5	[5-10[[10-20[[20-30[[30-40[[40-60[60 et plus	ND	
Industrie	Effectif	24 767	10 783	10 001	3 929	1 238	476	80	10	51 284
	%	48,3	21,0	19,5	7,7	2,4	0,9	0,2	0,0	100,0
Construction	Effectif	239	111	89	34	4	1	2	1	481
	%	49,7	23,1	18,5	7,1	0,8	0,2	0,4	0,2	100,0
Commerce	Effectif	104 323	37 712	31 185	10 971	2 963	809	74	32	188 069
	%	55,5	20,1	16,6	5,8	1,6	0,4	0,0	0,0	100,0
Services	Effectif	19 301	7 856	7 524	2 470	673	202	26	17	38 069
	%	50,7	20,6	19,8	6,5	1,8	0,5	0,1	0,0	100,0
Non Déclaré	Effectif	58	16	18	3	3	2	0	7	107
	%	54,2	15,0	16,8	2,8	2,8	1,9	0,0	6,5	100,0
Total	Effectif	148 688	56 478	48 817	17 407	4 881	1 490	182	67	278 010
	%	53,5	20,3	17,6	6,3	1,8	0,5	0,1	0,0	100,0

Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

A 8: Age des UE par branche d'activités

Branches d'activités		Age en tranche des unités économiques dénombrées								Total
		Moins de 5	[5-10[[10-20[[20-30[[30-40[[40-60[60 et plus	ND	
Activités extractives	Effectif	3	1	5	1	0	0	0	0	10
	%	30,0	10,0	50,0	10,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Activités de fabrication	Effectif	24 758	10 780	9 996	3 927	1 238	476	80	10	51 265
	%	48,3	21,0	19,5	7,7	2,4	0,9	0,2	0,0	100,0
Production et distribution d'électricité et de gaz	Effectif	6	2	0	1	0	0	0	0	9
	%	66,7	22,2	0,0	11,1	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Production et distribution d'eau, assainissement, traitement des déchets et dépollution	Effectif	21	5	6	3	0	0	0	0	35
	%	60,0	14,3	17,1	8,6	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Construction	Effectif	239	111	89	34	4	1	2	1	481
	%	49,7	23,1	18,5	7,1	0,8	0,2	0,4	0,2	100,0
Commerce	Effectif	104 323	37 712	31 185	10 971	2 963	809	74	32	188 069
	%	55,5	20,1	16,6	5,8	1,6	0,4	0,0	0,0	100
Transports et entreposage	Effectif	258	148	156	46	22	6	0	1	637
	%	40,5	23,2	24,5	7,2	3,5	0,9	0,0	0,2	100,0
Hébergement et restauration	Effectif	4 673	1 783	1 830	710	173	62	4	4	9 239
	%	50,6	19,3	19,8	7,7	1,9	0,7	0,0	0,0	100,0
Information et communication	Effectif	416	185	156	43	8	1	0	1	810
	%	51,4	22,8	19,3	5,3	1,0	0,1	0,0	0,1	100,0
Activités financières et d'assurance	Effectif	1005	424	197	37	5	4	0	1	1673
	%	60,1	25,3	11,8	2,2	0,3	0,2	0,0	0,1	100,0
Activités immobilières	Effectif	318	149	95	11	4	1	0	0	578
	%	55,0	25,8	16,4	1,9	0,7	0,2	0,0	0,0	100,0
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Effectif	684	362	464	224	43	9	1	0	1 787
	%	38,3	20,3	26,0	12,5	2,4	0,5	0,1	0,0	100,0
Activités de services de soutien et de bureau	Effectif	1 031	338	224	61	19	4	0	1	1 678
	%	61,4	20,1	13,3	3,6	1,1	0,2	0,0	0,1	100,0
Enseignement	Effectif	1 127	921	1 234	345	111	37	15	3	3 793
	%	29,7	24,3	32,5	9,1	2,9	1,0	0,4	0,1	100,0
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	Effectif	615	242	165	62	16	3	0	1	1 104
	%	55,7	21,9	14,9	5,6	1,4	0,3	0,0	0,1	100,0
Activités artistiques, sportives et récréatives	Effectif	511	104	64	23	8	2	2	0	714
	%	71,6	14,6	9,0	3,2	1,1	0,3	0,3	0,0	100,0
Autres activités de services n.c.a.	Effectif	8 642	3 195	2 933	905	264	73	4	5	16 021
	%	53,9	19,9	18,3	5,6	1,6	0,5	0,0	0,0	100,0
Non Déclaré	Effectif	58	16	18	3	3	2	0	7	107
	%	54,2	15,0	16,8	2,8	2,8	1,9	0,0	6,5	100,0
Total	Effectif	148 688	56 478	48 817	17 407	4 881	1 490	182	67	278 010
	%	53,5	20,3	17,6	6,3	1,8	0,5	0,1	0,0	100,0

Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

A 9: Age des UE par formalité d'exploitation

Formalité d'exploitation des entreprises dénombrées		Age en tranche des unités économiques dénombrées								Total
		Moins de 5	[5-10[[10-20[[20-30[[30-40[[40-60[60 et plus	ND	
Secteur formel	Effectif	2 067	1 202	1 328	559	201	72	9	67	5 505
	%	37,5	21,8	24,1	10,2	3,7	1,3	0,2	1,2	100,0
Secteur Informel	Effectif	146 551	55 241	47 448	16 831	4 671	1 415	173	0	272 330
	%	53,8	20,3	17,4	6,2	1,7	0,5	0,1	0,0	100,0
Non Déclaré	Effectif	70	35	41	17	9	3	0	0	175
	%	40,0	20,0	23,4	9,7	5,1	1,7	0,0	0,0	100,0
Total	Effectif	148 688	56 478	48 817	17 407	4 881	1 490	182	67	278 010
	%	53,5	20,3	17,6	6,3	1,8	0,5	0,1	0,0	100,0

Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

A 10: Catégorie juridique des UE au niveau national

Forme juridique des entreprises	Effectif	%
Entreprise individuelle	274 917	98,89
Société	2 906	1,04
Non Déclaré	187	0,07
Total	278 010	100,0

Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

A 11: Catégorie juridique des entreprises par région

Région		Entreprise individuelle	Société	Non Déclaré	Total
Kayes	Effectif	23 441	82	16	23 539
	%	99,6	0,3	0,1	100,0
Koulikoro	Effectif	57 065	457	34	57 556
	%	99,1	0,8	0,1	100
Sikasso	Effectif	40 166	281	13	40 460
	%	99,3	0,7	0,0	100,0
Ségou	Effectif	21 343	162	5	21 510
	%	99,2	0,8	0,0	100,0
Mopti	Effectif	14 665	138	3	14 806
	%	99,0	0,9	0,0	100,0
Tombouctou	Effectif	4 587	87	4	4 678
	%	98,1	1,9	0,1	100,0
Gao	Effectif	3 837	112	3	3 952
	%	97,1	2,8	0,1	100,0
Kidal	Effectif	1 119	0	0	1 119
	%	100,0	0,0	0,0	100,0
Bamako	Effectif	107 357	1 569	109	109 035
	%	98,5	1,4	0,1	100,0
Taoudenit	Effectif	543	18	0	561
	%	96,8	3,2	0,0	100,0
Ménaka	Effectif	794	0	0	794
	%	100,0	0,0	0,0	100
Total	Effectif	274 917	2 906	187	278 010
	%	98,9	1,0	0,1	100,0

Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

A 12: Catégorie juridique des entreprises par branche d'activités

Branches d'activités		Entreprise individuelle	Société	Non Déclaré	Total
Activités extractives	Effectif	3	6	1	10
	%	30,0	60,0	10,0	100,0
Activités de fabrication	Effectif	50 939	301	25	51 265
	%	99,4	0,6	0,0	100,0
Production et distribution d'électricité et de gaz	Effectif	6	3	0	9
	%	66,7	33,3	0,0	100,0
Production et distribution d'eau, assainissement, traitement des déchets et dépollution	Effectif	24	11	0	35
	%	68,6	31,4	0,0	100,0
Construction	Effectif	379	100	2	481
	%	78,8	20,8	0,4	100,0
Commerce	Effectif	186 479	1 497	93	188 069
	%	99,2	0,8	0,0	100,0
Transports et entreposage	Effectif	540	96	1	637
	%	84,8	15,1	0,2	100,0
Hébergement et restauration	Effectif	9 179	51	9	9 239
	%	99,4	0,6	0,1	100,0
Information et communication	Effectif	745	63	2	810
	%	92,0	7,8	0,2	100,0
Activités financières et d'assurance	Effectif	1 552	120	1	1 673
	%	92,8	7,2	0,1	100,0
Activités immobilières	Effectif	466	112	0	578
	%	80,6	19,4	0,0	100,0
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Effectif	1 668	114	5	1 787
	%	93,3	6,4	0,3	100,0
Activités de services de soutien et de bureau	Effectif	1 540	137	1	1 678
	%	91,8	8,2	0,1	100,0
Enseignement	Effectif	3 660	126	7	3 793
	%	96,5	3,3	0,2	100,0
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	Effectif	1 032	67	5	1 104
	%	93,5	6,1	0,5	100,0
Activités artistiques, sportives et récréatives	Effectif	700	14	0	714
	%	98,0	2,0	0,0	100,0
Autres activités de services n.c.a.	Effectif	15 938	67	16	16 021
	%	99,5	0,4	0,1	100,0
Non Déclaré	Effectif	67	21	19	107
	%	62,6	19,6	17,8	100,0
Total	Effectif	274 917	2 906	187	278 010
	%	98,9	1,0	0,1	100,0

Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

A 13: Catégorie juridique des entreprises par secteur d'activités

Secteur d'activités	Catégorie juridique des entreprises				Total
	Entreprise individuelle	Société	Non Déclaré		
Secteur formel	Effectif	2 412	2 906	187	5 505
	%	43,8	52,8	3,4	100,0
Secteur informel	Effectif	272 330	0	0	272 330
	%	100,0	0,0	0,0%	100,0
Non Déclaré	Effectif	175	0	0	175
	%	100,0	0,0	0,0	100,0
Total	Effectif	274 917	2 906	187	278 010
	%	98,9	1,0	0,1	100,0

Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

A 14: Répartition des UE dénombrées selon les tranches de chiffre d'affaires par région en 2019

Région		Tranche de Chiffre d'affaires					Total
		Moins de 30 millions	De 30 à moins de 150 millions	De 150 à moins d'un milliard	Un milliard ou plus	ND	
KAYES	%	8,1	7,1	5,7	2,1	9,0	8,1
KOULIKORO	%	17,4	13,7	12,3	6,0	7,7	17,2
SIKASSO	%	15,1	10,5	13,0	8,5	6,7	14,9
SEGOU	%	8,2	8,3	7,5	16,3	2,2	8,2
MOPTI	%	5,8	9,4	8,0	6,6	1,9	5,9
TOMBOUCTOU	%	1,7	1,2	1,9	0,0	1,6	1,7
GAO	%	1,3	1,4	0,5	0,3	1,3	1,3
KIDAL	%	0,4	0,2	0,1	0,0	0,0	0,4
BAMAKO	%	41,5	48,0	50,9	60,1	69,6	41,8
TAOUDENIT	%	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
MENAKA	%	0,3	0,1	0,1	0,0	0,0	0,3
Total	%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

A 15: Répartition des UE dénombrées selon les tranches de chiffre d'affaires par région en 2020

Région		Tranche de chiffre d'affaires 2020					Total
		Moins de 30 millions	De 30 à moins de 150 millions	De 150 à moins d'un milliard	Un milliard ou plus	ND	
KAYES	%	8,3	7,5	5,7	1,6	9,8	8,3
KOULIKORO	%	18,6	14,1	11,9	7,7	10,1	18,3
SIKASSO	%	14,9	10,0	12,6	7,4	6,6	14,7
SEGOU	%	8,1	8,2	7,2	15,9	2,6	8,1
MOPTI	%	5,7	8,9	9,0	6,6	1,7	5,8
TOMBOUCTOU	%	1,8	1,3	2,3	0,0	1,7	1,8
GAO	%	1,3	1,6	0,8	0,8	1,2	1,3
KIDAL	%	0,4	0,4	0,2	0,3	0,3	0,4
BAMAKO	%	40,5	47,2	49,0	59,2	65,7	40,9
TAOUDENIT	%	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2
MENAKA	%	0,2	0,6	1,3	0,5	0,3	0,3
Total	%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

A 16: Répartition des sociétés selon le statut du détenteur du capital social actuel

Détenteurs du capital	%
Prive National	84,2
Prive Etranger	4,7
Etat	0,5
Prive National & Etranger	4,1
Prive National & Etat	1,0
Prive Etranger & Etat	0,1
Prive National, Etranger & Etat	1,7
Non Déclaré	3,7
Total	100,0

Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

A 17: Répartition des sociétés par sexe selon les détenteurs du capital social à la création

Détenteurs du capital	%
Femmes maliennes (100%)	11,8
Femmes étrangères (100%)	0,3
Femmes maliennes & étrangères	0,2
Femmes maliennes, femmes étrangères & autres associés (Hommes)	0,5
Femmes maliennes & autres associés (Hommes)	10,1
Femmes étrangères & autres associés (Hommes)	0,5
Autres associés (Hommes)	72,5
Non Déclaré	4,1
Total	100,0

Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

A 18: Répartition des parts des femmes dans le capital social à la création des sociétés

Part (%) dans le capital à la création	Femmes	Maliennes
0%	72,5	73,3
De plus de 0% à moins de 50%	7,4	7,6
De 50% à moins de 100%	3,7	3,2
100%	12,3	11,8
Non Déclaré	4,1	4,1
Total	100,0	100,0

Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

A 19: Evolution de l'emploi total entre 2019 et 2020 par formalité d'exploitation

Formalité d'exploitation des entreprises dénombrées	Emploi total 2019	Emploi total 2020	Evolution (%)
Secteur formel	60 565	62 841	3,8
Secteur Informel	479 082	541 500	13,0
Non Déclaré	430	437	1,6
Total	540 077	604 778	12,0

Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

A 20: Emploi total dans les entreprises en 2019 et 2020

Effectif employé par tranche	2019		2020	
	Effectif	%	Effectif	%
Moins de 5	1 972	44,6	2 229	47,8
De 5 à moins de 10	1 021	23,1	1 131	24,2
De 10 à moins de 50	1 044	23,6	1 072	23,0
De 50 à moins de 100	109	2,5	126	2,7
100 et plus	72	1,6	71	1,5
Non Déclaré	206	4,7	39	0,8
Total	4 424	100	4 668	100,0

Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

A 21: Evolution de l'emploi formel total entre 2019 et 2020 par région

Région	Emploi total 2019	Emploi total 2020	Evolution (%)
Kayes	873	1 047	19,9
Koulikoro	5 957	6 543	9,8
Sikasso	5 351	5 438	1,6
Ségou	4 766	4 912	3,1
Mopti	1 741	1 865	7,1
Tombouctou	555	609	9,7
Gao	910	971	6,7
Kidal	37	40	8,1
Bamako	40 308	41 317	2,5
Taoudenit	67	99	47,8
Ménaka			
Total	60 565	62 841	3,8

Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

A 22: Evolution de l'emploi formel femme entre 2019 et 2020 par région

Région	Emploi femme 2019	Emploi femme 2020	Evolution (%)
Kayes	210	256	21,9
Koulikoro	981	1 100	12,1
Sikasso	1 186	1 188	0,2
Ségou	592	614	3,7
Mopti	294	294	0,0
Tombouctou	50	53	6,0
Gao	128	132	3,1
Kidal	1	1	0,0
Bamako	8 503	8 576	0,9
Taoudenit	10	11	10,0
Ménaka			
Total	11 955	12 225	2,3

Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

A 23: Evolution de l'emploi malien total entre 2019 et 2020 par formalité d'exploitation

Formalité d'exploitation des entreprises dénombrées	Emploi Malien total 2019	Emploi Malien total 2020	Evolution (%)
Secteur formel	58 751	61 019	3,9
Secteur Informel	471 136	532 479	13,0
Non Déclaré	364	347	-4,7
Total	530 251	593 845	12,0

Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

A 24: Evolution de l'emploi malien total entre 2019 et 2020 par branches d'activités

Branche d'activités	Emploi Malien total 2019	Emploi Malien total 2020	Evolution (%)
Activités extractives	2 032	2 024	-0,4
Activités de fabrication	11 380	11 387	0,1
Production et distribution d'électricité et de gaz	80	80	0,0
Production et distribution d'eau, assainissement, traitement des déchets et dépollution	1 536	1 487	-3,2
Construction	1 703	1 669	-2,0
Commerce	16 623	17 523	5,4
Transports et entreposage	1 528	1 594	4,3
Hébergement et restauration	1 442	1 353	-6,2
Information et communication	1 615	1 679	4,0
Activités financières et d'assurance	2 814	2 920	3,8
Activités immobilières	541	652	20,5
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	1 310	1 374	4,9
Activités de services de soutien et de bureau	3 154	3 605	14,3
Enseignement	10 120	10 400	2,8
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	1 436	1 726	20,2
Activités artistiques, sportives et récréatives	92	169	83,7
Autres activités de services n.c.a.	745	795	6,7
Non déclaré	600	582	-3,0
Total	58 751	61 019	3,9

Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

A 25: Emploi Personnel Permanent total dans les entreprises en 2019 et 2020

Effectif employé par tranche	2019		2020	
	Effectif	%	Effectif	%
Moins de 5	2 164	50,8	2 450	52,5
De 5 à moins de 10	1 030	24,2	1 130	24,2
De 10 à moins de 50	891	20,9	905	19,4
De 50 à moins de 100	80	1,9	92	2,0
100 et plus	49	1,2	48	1,0
Non Déclaré	42	1,0	43	0,9
Total	4 256	100,0	4 668	100,0

Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

A 26: Emploi du personnel temporaire total dans les entreprises en 2019 et 2020

Effectif employé par tranche	2019		2020	
	Effectif	%	Effectif	%
Moins de 5	3 878	91,1	4 271	91,5
De 5 à moins de 10	97	2,3	108	2,3
De 10 à moins de 50	196	4,6	208	4,5
De 50 à moins de 100	26	0,6	21	0,4
100 et plus	17	0,4	17	0,4
Non Déclaré	42	1,0	43	0,9
Total	4 256	100,0	4 668	100,0

Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

A 27: Critères pour le recrutement du personnel qualifié - Niveau de diplôme par secteur d'activités

Secteurs d'activités	Importance du critère pour le recrutement du personnel qualifié - Nombre d'années d'expérience dans le secteur (%)							Total
	5	4	3	2	1	0	Non Déclaré	
Industrie	4,8	6,3	11,8	17,4	17,4	42,1	0,1	100,0
Construction	20,0	11,2	16,0	15,4	11,9	24,5	1,0	100,0
Commerce	6,1	6,3	11,6	16,8	17,3	41,9	0,1	100,0
Service	13,0	8,4	12,0	15,1	15,1	36,1	0,3	100,0
Non Déclaré	4,7	7,5	3,7	15,0	7,5	12,1	49,5	100,0
Total	6,8	6,6	11,7	16,7	17,0	41,1	0,1	100,0

Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

A 28: Difficulté de recrutement du personnel qualifié– Manque de personnel

Difficulté de recrutement du personnel qualifié	Effectif	%
Oui	12 503	54,6
Non	10 380	45,4
Total	22 883	100,0

Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

A 29: Difficulté de recrutement du personnel qualifié– Niveau de salaire proposé (très bas)

Difficulté de recrutement du personnel qualifié	Effectif	%
Oui	11 809	51,6
Non	11 074	48,4
Total	22 883	100,0

Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

A 30: Difficulté de recrutement du personnel qualifié par formalité d'exploitation

Secteur d'activités	Manque de personnel qualifié dans le secteur			Niveau des salaires proposé (très bas)		
	Oui	Non	Total	Oui	Non	Total
Industrie	62,0	38,0	100	48,8	51,2	100,0
Construction	58,5	41,5	100	61,5	38,5	100,0
Commerce	48,9	51,1	100	53,4	46,6	100,0
Services	62,2	37,8	100	49,8	50,2	100,0
Non Déclaré	70,0	30,0	100	50,0	50,0	100,0
Total	54,6	45,4	100	51,6	48,4	100,0

Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

A 31: Type de groupe d'appartenance de l'entreprise

Type de groupe d'appartenance de l'entreprise dénombrée	Effectif	%
Multinational	211	6,7
National	2 940	93,3
Total	3 151	100,0

Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

A 32: Type de groupe d'appartenance de l'entreprise par secteur d'activités

Secteur d'activités	Type de groupe d'appartenance de l'entreprise dénombrée			
		Multinational	National	Total
Industrie	Effectif	32	771	803
	%	4,0	96,0	100,0
Construction	Effectif	5	21	26
	%	19,2	80,8	100,0
Commerce	Effectif	98	1 595	1 693
	%	5,8	94,2	100,0
Services	Effectif	74	551	625
	%	11,8	88,2	100,0
Non Déclaré	Effectif	2	2	4
	%	50,0	50,0	100,0
Total	Effectif	211	2 940	3 151
	%	6,7	93,3	100,0

Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

A 33: Appartenance de l'entreprise à une organisation patronale/association professionnelle/syndicat

Appartenance de l'entreprise dénombrée à une organisation patronale/association professionnelle/syndicat	Effectif	%
Oui	8 679	3,1
Non	268 916	96,7
Non Déclaré	415	0,1
Total	278 010	100,0

Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

A 34: Appartenance de UE à une organisation patronale/association professionnelle/syndicat par secteur d'activités

Secteur d'activités	Appartenance de l'entreprise dénombrée à une organisation patronale/association professionnelle/syndicat				
	Oui	Non	Non Déclaré (ND)	Total	
Industrie	Effectif	2 794	48 435	55	51 284
	%	5,4	94,4	0,1	100,0
Construction	Effectif	30	446	5	481
	%	6,2	92,7	1,0	100,0
Commerce	Effectif	4 363	183 505	201	188 069
	%	2,3	97,6	0,1	100,0
Services	Effectif	1 489	36 462	118	38 069
	%	3,9	95,8	0,3	100,0
Non Déclaré	Effectif	3	68	36	107
	%	2,8	63,6	33,6	100,0
Total	Effectif	8 679	268 916	415	278 010
	%	3,1	96,7	0,1	100,0

Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

A 35: Demande de prêt auprès d'une institution financière au cours des deux (02) dernières années

Demande de prêt auprès d'une institution financière au cours des deux (02) dernières années par l'entreprise dénombrée	Effectif	%
Oui	13 641	4,9
Non	263 920	94,9
Non Déclaré	449	0,2
Total	278 010	100,0

Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

A 36: Demande de prêt auprès d'une institution financière au cours des deux (02) dernières années par secteur d'activités

Secteur d'activités		Demande de prêt auprès d'une institution financière au cours des deux (02) dernières années			
		Oui	Non	Non Déclaré (ND)	Total
Industrie	Effectif	2 192	49 035	57	51 284
	%	4,3	95,6	0,1	100,0
Construction	Effectif	57	419	5	481
	%	11,9	87,1	1,0	100,0
Commerce	Effectif	9 321	178 529	219	188 069
	%	5,0	94,9	0,1	100,0
Services	Effectif	2 069	35 873	127	38 069
	%	5,4	94,2	0,3	100,0
Non Déclaré	Effectif	2	64	41	107
	%	1,9	59,8	38,3	100,0
Total	Effectif	13 641	263 920	449	278 010
	%	4,9	94,9	0,2	100,0

Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

A 37: Demande de prêt auprès des institutions bancaires nationales au cours des deux (02) dernières années par formalité d'exploitation

Formalité d'exploitation		Demande de prêt auprès des institutions bancaires nationales		
		Oui	Non	Total
Secteur formel	Effectif	453	248	701
	%	64,6	35,4	100,0
Secteur informel	Effectif	2 992	9 948	12 940
	%	23,1	76,9	100,0
Total	Effectif	3 445	10 196	13 641
	%	25,3	74,7	100,0

Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

A 38 : Demande de prêt auprès des institutions bancaires internationales au cours des deux (02) dernières années par formalité d'exploitation

Formalité d'exploitation		Demande de prêt auprès des institutions bancaires internationales		
		Oui	Non	Total
Secteur formel	Effectif	80	621	701
	%	11,4	88,6	100,0
Secteur informel	Effectif	324	12 616	12 940
	%	2,5	97,5	100,0
Total	Effectif	404	13 237	13 641
	%	3,0	97,0	100,0

Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

A 39: Demande de prêt auprès des institutions de micro finances au cours des deux (02) dernières années par formalité d'exploitation

Formalité d'exploitation		Demande de prêt auprès des institutions de micro finance		
		Oui	Non	Total
Secteur formel	Effectif	205	496	701
	%	29,2	70,8	100,0
Secteur informel	Effectif	9 170	3 770	12 940
	%	70,9	29,1	100,0
Total	Effectif	9 375	4 266	13 641
	%	68,7	31,3	100,0

Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

A 40 : Obtention du prêt auprès d'une institution financière au cours des deux (02) dernières années

Obtention du prêt auprès d'une institution financière au cours des deux (02) dernières années par l'entreprise dénombrée	Effectif	%
Oui	11 465	84,0
Non	1 911	13,9
Non Déclaré	265	2,1
Total	13 641	100,0

Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

A 41 : Obtention du prêt auprès d'une institution financière au cours des deux (02) dernières années par formalité d'exploitation

Formalité d'exploitation		Obtention du prêt auprès d'une institution financière au cours des deux (02) dernières années			
		Oui	Non	Non Déclaré	Total
Secteur formel	Effectif	589	100	12	701
	%	84,0	14,3	1,7	100,0
Secteur informel	Effectif	10 876	1 811	253	12 940
	%	84,0	14,0	2,0	100,0
Total	Effectif	11 465	1 911	265	13 641
	%	84,0	14,0	1,9	100,0

Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

A 42 : Obtention du prêt auprès d'une institution financière au cours des deux (02) dernières années par secteur d'activités

Secteur d'activités		Obtention du prêt auprès d'une institution financière au cours des deux (02) dernières années			
		Oui	Non	Non Déclaré	Total
Industrie	Effectif	1 720	421	51	2 192
	%	78,5	19,2	2,3	100,0
Construction	Effectif	45	12	0	57
	%	78,9	21,1	0,0	100,0
Commerce	Effectif	8 007	1 140	174	9 321
	%	85,9	12,2	1,9	100,0
Services	Effectif	1 692	337	40	2 069
	%	81,8	16,3	1,9	100,0
Non Déclaré	Effectif	1	1	0	2
	%	50,0	50,0	0,0	100
Total	Effectif	11 465	1 911	265	13 641
	%	84,0	14,0	1,9	100,0

Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

A 43 : Raison de non obtention du prêt auprès d'une institution financière au cours des deux (02) dernières années

Raison de non obtention du prêt auprès d'une institution financière au cours des deux (02) dernières années par l'entreprise dénombrée		Effectif	%
	Oui	336	17,6
Dossier incomplet	Non	1 573	82,3
	Non Déclaré	2	0,1
	Total	1 911	100,0
	Oui	985	51,5
Absence de garantie	Non	924	48,4
	Non Déclaré	2	0,1
	Total	1 911	100,0
	Oui	376	19,7
Taux d'intérêt trop élevé	Non	1 533	80,2
	Non Déclaré	2	0,1
	Total	1 911	100,0

Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

A 44 : Raison de non obtention du prêt - Dossier incomplet par formalité d'exploitation

Formalité d'exploitation		Raison de non obtention du prêt - Dossier incomplet			
		Oui	Non	Non Déclaré	Total
Secteur formel	Effectif	21	79	0	100
	%	21,0	79,0	0,0	100,0
Secteur informel	Effectif	315	1 494	2	1 811
	%	17,4	82,5	0,1	100,0
Total	Effectif	336	1 573	2	1 911
	%	17,6	82,3	0,1	100,0

Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

A 45 : Raison de non obtention du prêt – Absence de garantie par formalité d'exploitation

Formalité d'exploitation		Raison de non obtention du prêt – Absence de garantie			
		Oui	Non	Non Déclaré	Total
Secteur formel	Effectif	40	60	0	100
	%	40,0	60,0	0,0	100,0
Secteur informel	Effectif	945	864	2	1 811
	%	52,2	47,7	0,1	100,0
Total	Effectif	985	924	2	1 911
	%	51,5	48,4	0,1	100,0

Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

A 46 : Raison de non obtention du prêt – Taux d'intérêt trop élevé par formalité d'exploitation

Formalité d'exploitation		Raison de non obtention du prêt – Taux d'intérêt trop élevé			
		Oui	Non	Non Déclaré	Total
Secteur formel	Effectif	26	74	0	100
	%	26,0	74,0	0,0	100,0
Secteur informel	Effectif	350	1 459	2	1 811
	%	19,3	80,6	0,1	100,0
Total	Effectif	376	1 533	2	1 911
	%	19,7	80,2	0,1	100,0

Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

A 47 : Type d'outils TIC

Type d'outil		Effectif	Pourcentage
Ordinateur	Oui	11 631	21,1
	Non	43 475	78,9
	Total	55 106	100,0
Tablette	Oui	2 872	5,2
	Non	52 234	94,8
	Total	55 106	100,0
Smartphone	Oui	47 068	85,4
	Non	8 038	14,6
	Total	55 106	100,0
Serveur	Oui	1 071	1,9
	Non	54 035	98,1
	Total	55 106	100,0
Autre	Oui	3 428	6,2
	Non	51 678	93,8
	Total	55 106	100,0

Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

A 48 : Domaine d'emploi en TIC au niveau national

Différentes modalités		Effectif	Pourcentage
Réseaux	Oui	2 015	54,2
	Non	1 703	45,8
	Total	3 718	100,0
Maintenance	Oui	2 618	70,4
	Non	1 100	29,6
	Total	3 718	100,0
Programmation	Oui	1 262	33,9
	Non	2 456	66,1
	Total	3 718	100,0
Système	Oui	1 061	28,5
	Non	2 657	71,5
	Total	3 718	100,0
Analyse	Oui	590	15,9
	Non	3 128	84,1
	Total	3 718	100,0
Autres domaine	Oui	167	4,5
	Non	3 551	95,5
	Total	3 718	100,0

Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

A 49 : Accès à internet

Modalités de réponses	Effectif	%
Oui	42 660	15,3
Non	234 895	84,5
Non Déclaré	455	0,2
Total	278 010	100,0

Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

A 50 : Accès à internet par formalité d'exploitation

Formalité d'exploitation		Accès à internet			Total
		Oui	Non	Non Déclaré	
Secteur formel	Effectif	3 026	2 238	241	5 505
	%	55,0	40,7	4,4	100,0
Secteur informel	Effectif	39 634	232 657	39	272 330
	%	14,6	85,4	0,0	100,0
Non Déclaré	Effectif	0	0	175	175
	%	0,0	0,0	100,0	100,0
Total	Effectif	42 660	234 895	455	278 010
	%	15,3	84,5	0,2	100,0

Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

A 51 : Type de connexion

Type de connexion		Effectif	Pourcentage
ADSL	Oui	6 934	16,3
	Non	35 724	83,7
	Total	42 658	100,0
SDSL	Oui	845	2,0
	Non	41 813	98,0
	Total	42 658	100,0
VDSL	Oui	171	0,4
	Non	42 487	99,6
	Total	42 658	100,0
Fibre optique (FTTH)	Oui	2 070	4,9
	Non	40 588	95,1
	Total	42 658	100,0
Câble	Oui	569	1,3
	Non	42 089	98,7
	Total	42 658	100
Wi-Fi public (p.ex. HotCity)	Oui	1 709	4,0
	Non	40 949	96,0
	Total	42 658	100,0
WiMax	Oui	1 720	4,0
	Non	40 938	96,0
	Total	42 658	100,0
Autre type de connexion	Oui	31 171	73,1
	Non	11 487	26,9
	Total	42 658	100,0

Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

A 52 : Possession d'un site web par formalité d'exploitation

Formalité d'exploitation		Possession d'un site web			
		Oui	Non	Non Déclaré	Total
Secteur formel	Effectif	535	4 729	241	5 505
	%	10	86	4	100,0
Secteur informel	Effectif	635	271 656	39	272 330
	%	0	100	0	100,0
Non Déclaré	Effectif	0	0	175	175
	%	0	0	100	100,0
Total	Effectif	1 170	276 385	455	278 010
	%	0	99	0	100,0

Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

A 53 : Quantité de déchets par mois

Quantités par type		Effectif	Pourcentage
		Quantité de déchets solides	Moins de 10 kg
	[10 kg - 20 kg [30 733	22,3
	[20 kg - 50 kg [27 333	19,8
	[50 kg - 100 kg [9 550	6,9
	100 kg & plus	7 335	5,3
	ND	2 972	2,2
	Total	137 914	100,0
Quantité de déchets liquides	Moins de 10 m3	2 262	31,8
	[10 m3 - 20 m3[1 043	14,7
	[20 m3 - 50 m3[1 515	21,3
	[50 m3 - 100 m3[836	11,7
	100 m3 & plus	1 462	20,5
	ND	1	0,0
	Total	7 119	100,0

Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

A 54 : Obstacles à l'entrepreneuriat féminin au Mali

Obstacles		Effectif	Pourcentage
Niveau d'instruction	Oui	19 532	31,0
	Non	43 378	69,0
	ND	1	0,0
	Total	62 911	100,0
Accès au crédit	Oui	31 629	50,3
	Non	31 281	49,7
	ND	1	0,0
	Total	62 911	100,0
Contraintes socioculturelles	Oui	44 054	70,0
	Non	18 856	30,0
	ND	1	0,0
	Total	62 911	100,0
Milieu de résidence	Oui	23 654	37,6
	Non	39 256	62,4
	ND	1	0,0
	Total	62 911	100,0
Autre (à préciser)	Oui	4 196	6,7
	Non	58 714	93,3
	ND	1	0,0
	Total	62 911	100,0

Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

A 55 : Autres obstacles à l'entrepreneuriat féminin au Mali par formalité d'exploitation

Formalité d'exploitation		Autre (à préciser)			Total
		Oui	Non	ND	
Secteur formel	Effectif	186	1 235	0	1 421
	%	13,1	86,9	0,0	100,0
Secteur Informel	Effectif	4 010	57 479	1	61 490
	%	6,5	93,5	0,0	100,0
Total	Effectif	4 196	58 714	1	62 911
	%	6,7	93,3	0,0	100,0

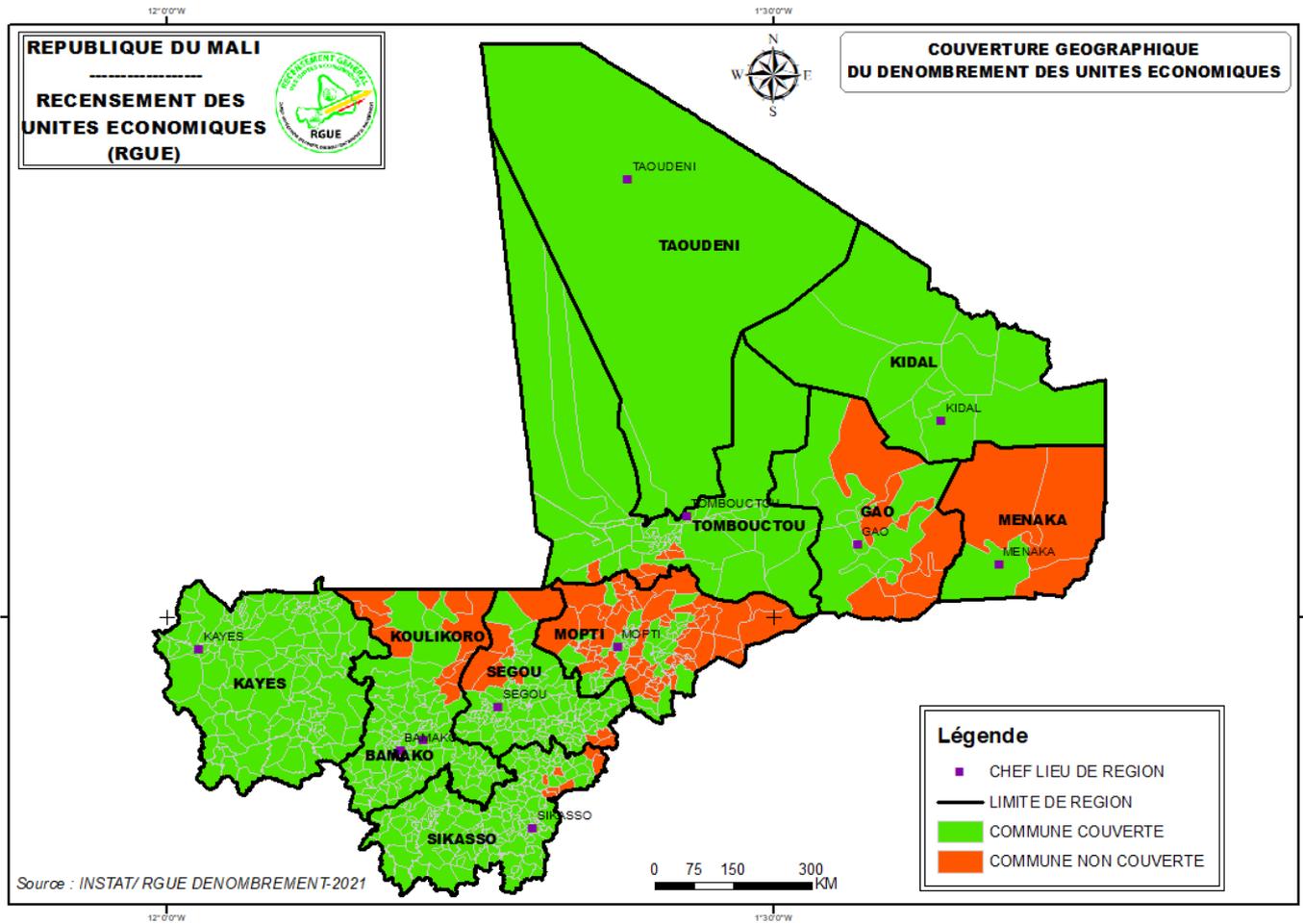
Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

A 56 : Age du dirigeant par sexe

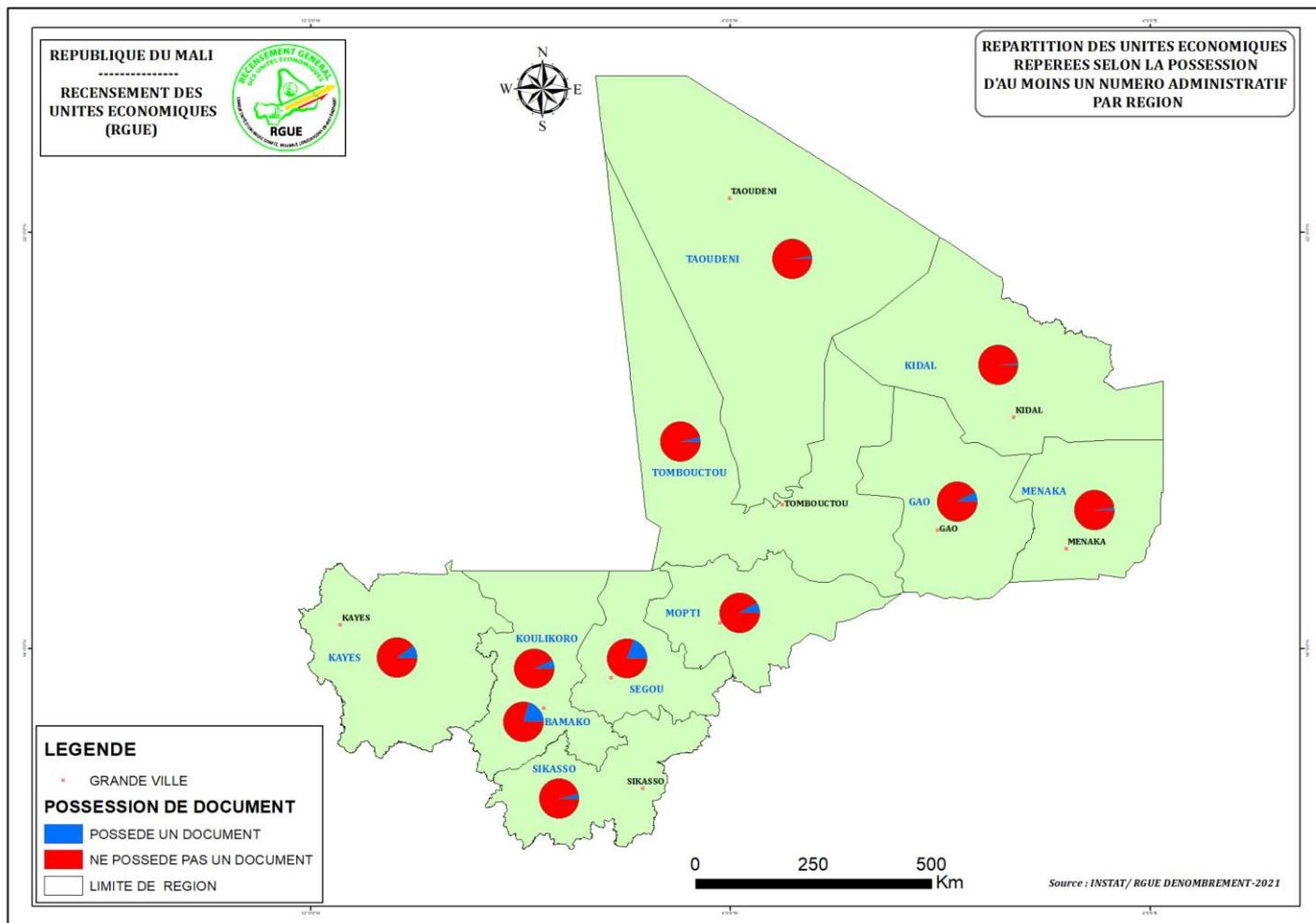
		Moins de 20 ans	[20-29[[30-39[[40-49[[50-69[60 ans & +	ND	Total
Masculin	Effectif	2 715	49 436	83 521	60 801	29 142	13 122	25	238 762
	%	1,1	20,7	35,0	25,5	12,2	5,5	0,0	100,0
Féminin	Effectif	717	8 159	14 511	9 040	4 510	1 868	8	38 813
	%	1,8	21,0	37,4	23,3	11,6	4,8	0,0	100,0
ND	Effectif	0	0	0	0	0	0	435	435
	%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	100,0
Total	Effectif	3 432	57 595	98 032	69 841	33 652	14 990	468	278 010
	%	1,2	20,7	35,3	25,1	12,1	5,4	0,2	100,0

Source : INSTAT/ RGUE DENOMBREMENT-2021

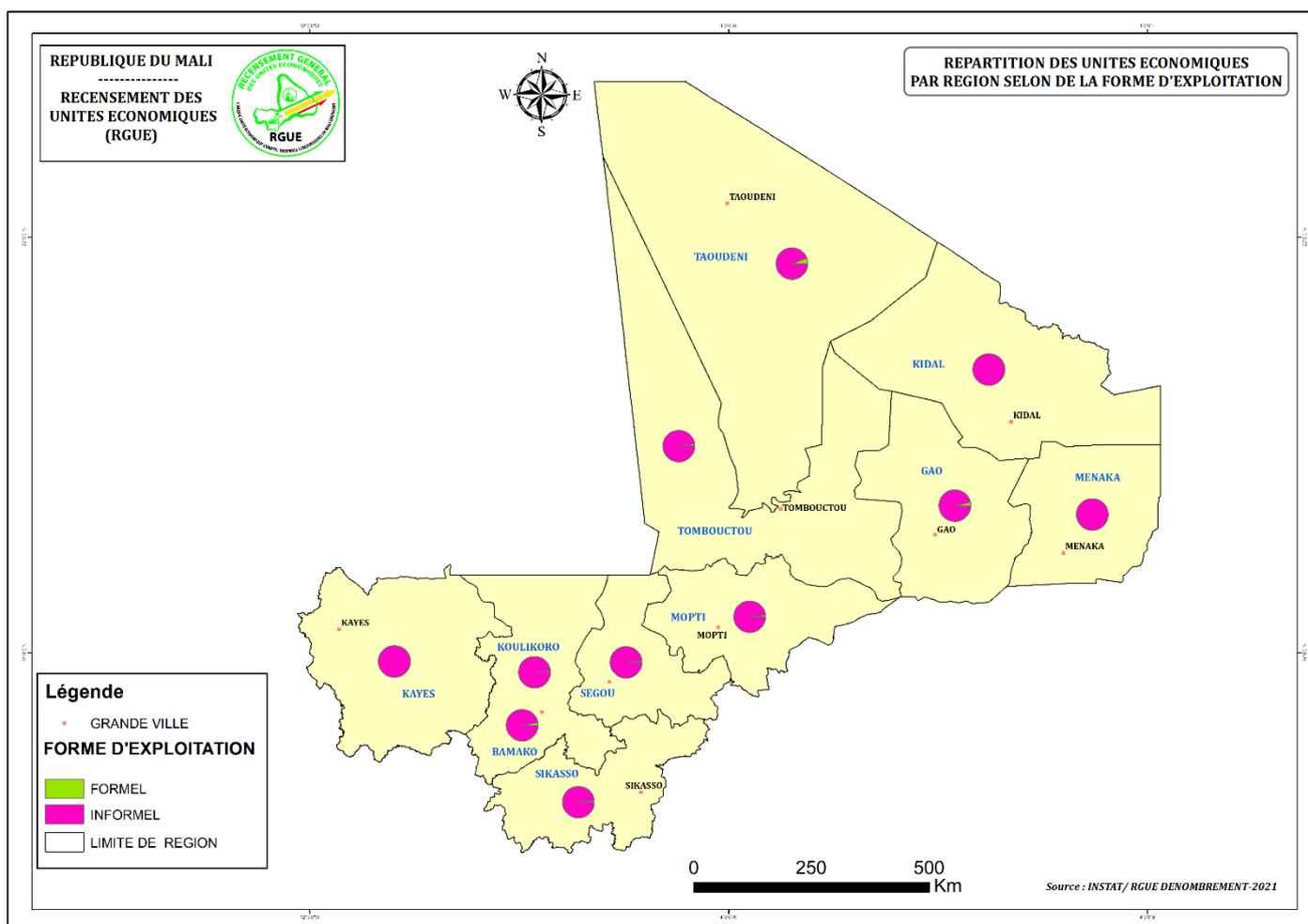
A 57 : Carte de couverture géographique de la collecte de données



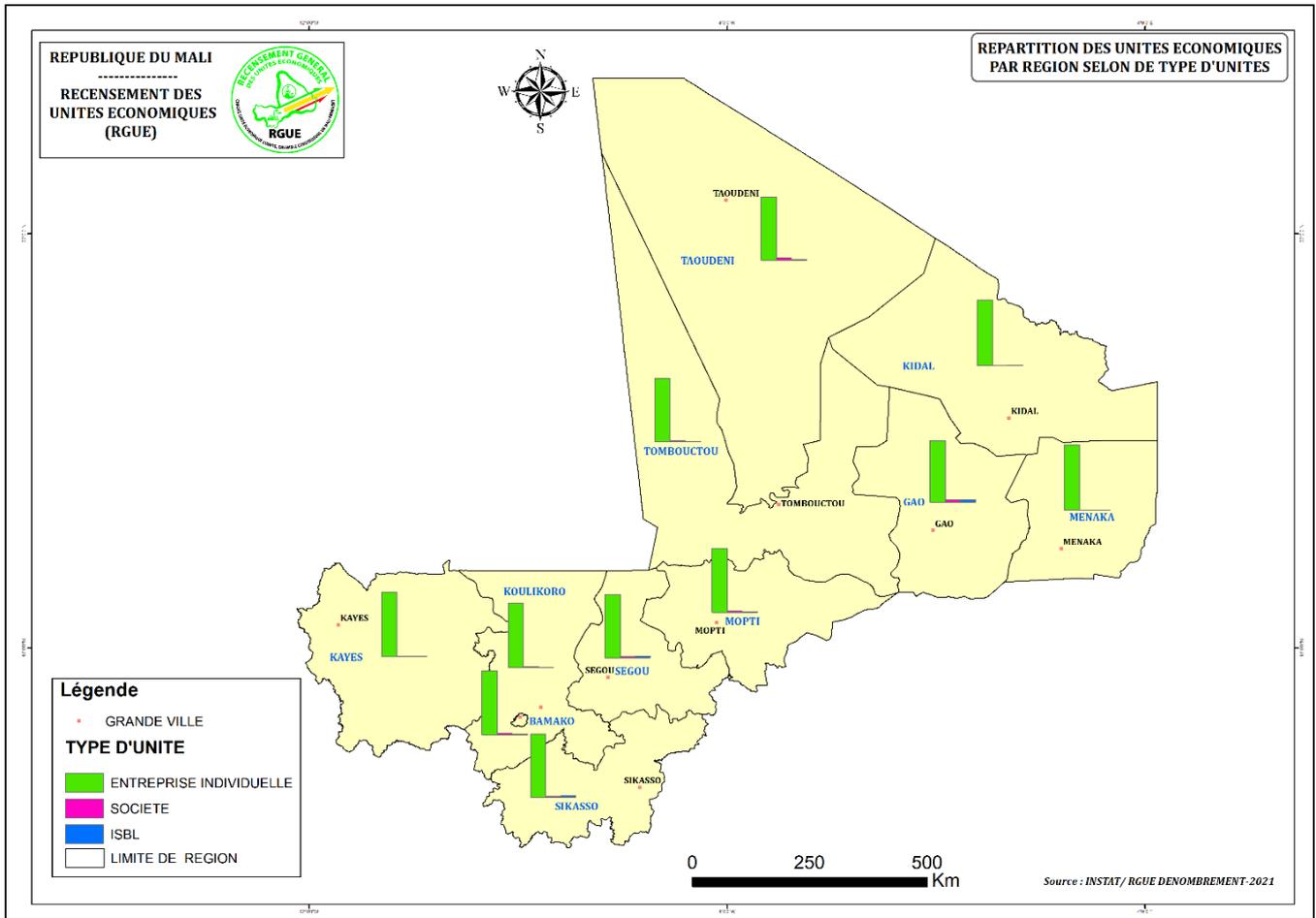
A 58 : Carte de répartition des unités économiques par région selon la possession d'au moins un document administratif



A 59 : Carte de répartition des Unités économiques par région selon la forme d'exploitation



A 60 : Carte de répartition des unités économiques par région selon le type d'unités économiques



EQUIPES DE GESTION DU DENOMBREMENT DU RGUE

EQUIPE TECHNIQUE

N°	Prénoms	Noms	Fonctions
1	Arouna	SOUGANE	Coordinateur
2	Issa	BOUARE	Coordinateur Adjoint
3	Séidina Oumar	MINTA	Directeur Technique
5	Fatou	DIA	Chef de Projet
6	Sidy	BOLY	Membre du Comité Technique
7	Kadidia	TRAORE	Membre du Comité Technique
8	Fatoumata	TOGORA	Membre du Comité Technique
9	Harouna	FOMBA	Membre du Comité Technique
10	Diatigui	CAMARA	Membre du Comité Technique
11	Seydou	SAMAKE	Membre du Comité Technique
12	Seydou	TEBSOUGUE	Membre du Comité Technique
13	Abdrahamane	DJITEYE	Membre du Comité Technique
14	Modibo	SACKO	Membre de l'équipe d'analyse
15	Bruno	SANOGO	DGA CPS SICAIEPIP
16	Harouna	BAMBA	Chef de division DRPSIAP - Bamako
17	Oumou	KONE	Chef de division DNPME
18	Aly	SIDIBE	Chef de division ONI
19	Sira	DIALLO	Membre de l'équipe informatique
20	Amadou	TRAORE	Membre de l'équipe informatique

PERSONNEL D'APPUI

N°	Prénoms	Noms	Fonctions
1	Boubacar	GANO	Agent Comptable
2	Bandiougou	SOUMAORO	Chef CGRH
3	Sidi Ousmane	DE	Chargé CGRH
4	Sidi Yéhia	DIARRA	Chargé CGRH
5	Mohamed	SANGARE	Assistant Agent Comptable
6	Mamadou Bakary	SIDIBE	Comptable Matière
7	Moussa	CISSE	Chargé DABF
8	Coumba	FOFANA	Régisseur
9	Bintou	TOGOLA	Secrétaire particulière du Coordinateur
10	Ousmane	N'DIAYE	Membre de l'Equipe de veille
11	Mahamadou	DRABO	Membre de l'Equipe de veille
12	Kalilou	BERTHE	Membre de l'Equipe de veille
13	Amadou M.	DIALLO	Secrétariat général
14	Soumaila	DICKO	Appui au Comité Technique
15	Oumou	DEMBELE	Assistante Secrétariat
16	Alima	DEMBELE	Assistante Secrétariat
17	Farima	KEITA	Assistante Secrétariat

SUPERVISEURS REGIONAUX

N°	Prénoms	Noms	Fonctions
1	Moussa	DEMBELE	DRPSIAP - Kayes
2	Amadou	DIAWARA	DRPSIAP - Koulikoro
3	Mahamadou Hama	MAIGA	DRPSIAP - Sikasso
4	Tahibou	SISSOKO	DRPSIAP - Ségou
5	Amadou	NIARE	DRPSIAP - Mopti
6	Dippa	TRAORE	DRPSIAP – Tombouctou
7	Seydou Makan	KEITA	DRPSIAP – Gao
8	Abdoulaye	TRAORE	DRPSIAP – Kidal
9	Halidou	MAIGA	DRPSIAP – Ménaka
10	Oumar	TRAORE	DRPSIAP – Taoudenit
11	Mme DEMBELE Djénéba	TANGARA	DRPSIAP – Bamako

